

RAPPORT SUR LES RISQUES

2025

PILIER 3 - 30.06.2025

SOMMAIRE

1	CHIFFRES CLÉS	3	9	RISQUE DE LIQUIDITÉ	113
			9.1	Réserve de liquidité	113
			9.2	Ratios réglementaires	113
			9.3	Bilan échéancé	118
2	FACTEURS DE RISQUE	7	10	RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)	123
2.1	Facteurs de risque	7	10.1	Modèle 1 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	125
3	GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	15	10.2	Modèle 2 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Prêts garantis par des biens immobiliers- efficacité énergétique des sûretés	134
3.1	Champ d'application – Périmètre prudentiel	15	10.3	Modèle 3 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Paramètre d'alignement	136
3.2	Expositions pondérées et exigences de fonds propres	20	10.4	Modèle 4 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Expositions sur les 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	138
3.3	Ratio TLAC	24	10.5	Modèle 5 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique	139
3.4	Ratio de levier	24	11	RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3	157
3.5	Coussin contracyclique	25	11.1	Responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	157
3.6	Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	27	11.2	Attestation du responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	157
4	RISQUE DE CRÉDIT	39	12	ANNEXES	159
4.1	Informations quantitatives	39			
4.2	Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	57			
5	RISQUE DE CONTREPARTIE	87			
5.1	Ventilation du risque de contrepartie - Synthèse	87			
5.2	Ventilation du risque de contrepartie - Détail	88			
6	TITRISATION	97			
7	RISQUE DE MARCHÉ	105			
7.1	Value at Risk 99% (VaR)	105			
7.2	Expositions pondérées et exigences de fonds propres	107			
7.3	Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	108			
8	RISQUE STRUCTUREL DE TAUX	111			

ABRÉVIATIONS COURANTES

Millions d'euros : M EUR / Milliards d'euros : Md EUR / ETP : Effectifs en équivalent temps plein
Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

RAPPORT SUR LES RISQUES

2025

PILIER 3 - 30.06.2025

1

CHIFFRES CLÉS

Les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

Les informations publiées dans ce rapport tiennent compte des évolutions introduites par les autorités européennes avec le règlement d'exécution (UE) N°2024/1623 (CCR3) modifiant le règlement (UE) N°2021/637 (CCR2) en matière d'exigences prudentielles de publication auxquelles le groupe Société Générale est assujéti. La publication du Pilier 3 évolue selon les normes techniques de l'EBA (EBA/ITS/2024/06)

TABLEAU 1 : INDICATEURS CLÉS (KMI)

(En M EUR)		30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024 ^(R)	30.06.2024
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	52 536	51 890	51 764	50 875	50 937
2	Fonds propres de catégorie 1	61 421	62 428	62 573	60 131	60 977
3	Fonds propres totaux	71 565	74 092	73 744	70 572	72 009
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)						
4	Montant total des actifs pondérés	388 029	393 072	389 503	392 339	388 536
4a	Montant total des actifs pondérés sans application de l' <i>output floor</i>	388 029	393 072			
RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	13,54%	13,20%	13,29%	12,97%	13,11%
5b	Ratio de fonds propres de base catégorie 1 sans application de l' <i>output floor</i> TREA (%)	13,54%	13,20%			
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,83%	15,88%	16,06%	15,33%	15,69%
6b	Ratio de fonds propres de catégorie 1 sans application de l' <i>output floor</i> TREA (%)	15,83%	15,88%			
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	18,44%	18,85%	18,93%	17,99%	18,53%
7b	Ratio de fonds propres totaux sans application de l' <i>output floor</i> TREA (%)	18,85%	18,85%			
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)⁽¹⁾						
EU 7d	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,38%	2,38%	2,42%	2,42%	2,42%
EU 7e	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	1,40%	1,40%	1,44%	1,44%	1,44%
EU 7f	dont à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,82%	1,82%	1,86%	1,86%	1,86%
EU 7g	Exigences totales de fonds propres SREP (%) ⁽¹⁾	10,38%	10,38%	10,42%	10,42%	10,42%

(En M EUR)		30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024 ^(R)	30.06.2024
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,82%	0,83%	0,82%	0,80%	0,81%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
11	Exigence globale de coussin (%)	4,33%	4,33%	4,32%	4,30%	4,31%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	14,70%	14,71%	14,74%	14,72%	14,73%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,64%	7,30%	7,35%	7,03%	7,17%
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale ⁽²⁾	1 405 566	1 425 723	1 442 125	1 435 055	1 461 927
14	Ratio de levier (%)	4,37%	4,38%	4,34%	4,19%	4,17%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
EU 14b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽³⁾	3,10%	3,10%	3,10%	3,10%	3,10%
EXIGENCE DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) ⁽³⁾	3,60%	3,60%	3,60%	3,60%	3,60%
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée – moyenne)	277 293	282 881	286 262	288 265	283 125
EU 16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	388 511	386 501	386 280	378 756	383 230
EU 16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	206 016	200 282	202 702	195 483	202 667
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	182 495	186 219	183 577	183 273	181 564
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	152,20%	152,19%	156,40%	157,65%	156,38%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	630 222	637 354	660 801	660 284	672 647
19	Financement stable requis total	540 329	552 218	566 450	569 778	573 173
20	Ratio NSFR (%)	116,64%	115,42%	116,66%	115,88%	117,36%

(R) : Resoumission

(1) L'exigence de fonds propres applicable au groupe Société Générale au titre du Pilier 2 s'élève à 2,38% (dont 1,40% en CET1) à compter du 01/01/2025, portant l'exigence de fonds propres SREP totale à 10,38%.

(2) La mesure de l'exposition de levier tient compte, sur tout l'historique considéré, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne.

(3) L'exigence de ratio levier applicable au groupe Société Générale est de 3,6% dont 3,1% de l'exigence réglementaire au titre du Pilier 1 et 0,5% lié aux coussins OLRR.

TABLEAU 2 : TLAC - INDICATEURS CLÉS (KM2)

(En M EUR)		TLAC				
		30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024 ^(R)	30.06.2024
FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES, RATIOS ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS⁽¹⁾						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	116 026	115 787	115 758	108 418	110 259
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	388 029	393 072	389 503	392 339	388 536
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	29,90%	29,46%	29,72%	27,63%	28,38%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 405 566	1 425 723	1 442 125	1 435 055	1 461 927
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,25%	8,12%	8,03%	7,55%	7,54%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

(R) : Resoumission

(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré en 2024.

Le Groupe Société Générale présente, au 30 juin 2025, un ratio TLAC de 29,9% des expositions pondérées (RWA) pour une exigence réglementaire de 22,3% et 8,3% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6,75%.

À compter du T2-2024, le Groupe Société Générale a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72 ter(3) du règlement CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect de l'exigence TLAC



2

FACTEURS DE RISQUE

2.1 FACTEURS DE RISQUE

Actualisation des pages 19 à 30 du Pilier 3 de 2025

Les facteurs de risque non mentionnés dans ce document sont réputés inchangés.

2.1.1 RISQUES LIÉS AUX ENVIRONNEMENTS GLOBAUX : MACROÉCONOMIQUES, GÉOPOLITIQUES, DE MARCHÉ ET RÉGLEMENTAIRE

2.1.1.1 Le contexte économique, social et financier international, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe exerce 41% de son activité en France (en terme de produit net bancaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024), 36% en Europe, 9% en zone Amériques et 14% dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique résultant notamment de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales et d'une volatilité des cours des matières premières (notamment le pétrole et le gaz naturel). D'autres facteurs pourraient entraîner de telles dégradations tels que la variabilité des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou la déflation, des dégradations de notation, des restructurations ou des défauts des dettes souveraines ou privées, ou encore des événements géopolitiques (comme la menace, la réalisation et l'escalade d'événements défavorables associés aux guerres, au terrorisme et à toutes tensions entre États et acteurs politiques qui affectent le cours des relations internationales) ou aussi des risques de cybercriminalité. Le développement rapide de l'Intelligence Artificielle est porteur de risques de fraude et d'obsolescence de diverses technologies.

Les projets d'assouplissement de la régulation financière aux États-Unis et au Royaume-Uni pourraient entraîner une perte de compétitivité du secteur financier de la zone euro. Par ailleurs, une crise sanitaire ou l'apparition de nouvelles pandémies de type

Covid-19 ne peuvent être exclues, ainsi que des événements imprévus ou catastrophes naturelles.

L'environnement économique et financier est exposé à des risques géopolitiques et à un niveau d'incertitudes historiquement très élevé.

Aux États-Unis, l'administration Trump applique un programme protectionniste et isolationniste, qui se traduit par une guerre commerciale contre la Chine et des hausses tarifaires envers les autres pays. Les États-Unis se retirent des accords du climat, diminuent l'aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Les annonces successives sont contradictoires, laissant subsister un niveau d'incertitudes très élevé sur le régime du commerce international, les accords de sécurité et le rôle du dollar dans le système monétaire international.

En Europe, la baisse du soutien américain envers l'Ukraine et les doutes sur l'ampleur de son soutien à l'OTAN rendent nécessaire un effort soutenu de réarmement. L'Europe pourrait être contrainte d'augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays. En France, l'ajustement budgétaire est fragilisé à la fois par l'absence de majorité au Parlement et par les incertitudes internationales qui pèsent sur la croissance.

En Asie, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, ainsi que la permanence de tensions entre la Chine et Taïwan et en mer de Chine, sont porteuses de tensions géopolitiques, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques qui affecteront aussi l'Europe.

Au Moyen Orient, les tensions entre Israël et l'Iran resteront une source d'incertitude avec des conséquences potentielles notamment sur les prix du pétrole en cas de blocage du détroit d'Ormuz.

En 2025, l'inflation mondiale poursuit son ralentissement mais continue à être dans l'ensemble au-dessus du seuil de 2% souhaité par les banquiers centraux. L'ampleur de la hausse des tarifs douaniers américains et la possibilité de mesures de rétorsion ont élevé le niveau des incertitudes, ce qui réduit la vitesse à laquelle les banques centrales pourront assouplir leur politique monétaire. La Fed et dans une moindre mesure la BCE ont ralenti leurs cycles de baisses des taux, sans donner d'indications sur le niveau qui pourrait être atteint en fin de cycle. La Fed restera très attentive aux conséquences inflationnistes du programme du Président Trump. Les banques centrales opèrent par ailleurs une réduction progressive de la taille de leur bilan qui peut impacter la liquidité bancaire.

L'ensemble de ces risques et incertitudes pourrait générer une plus forte volatilité sur les marchés financiers et causer une baisse du cours de divers actifs entraînant potentiellement des défauts de paiement, avec des conséquences difficiles à anticiper pour le Groupe.

À plus long terme, la transition énergétique vers une économie « bas carbone » pourrait affecter les producteurs d'énergies fossiles, les secteurs d'activité fortement consommateurs d'énergie et les pays qui en dépendent.

À la suite de la fusion ALD/LeasePlan en 2023 ayant donné naissance à Ayvens, le secteur automobile représente dorénavant pour le Groupe une exposition importante. Il est aujourd'hui l'objet de transformations stratégiques majeures, à la fois environnementales (part grandissante des véhicules électriques), technologiques, et concurrentielles (arrivée des constructeurs asiatiques en Europe sur les véhicules électriques) dont les conséquences peuvent générer des risques importants sur les résultats du Groupe et la valeur de ses actifs.

Les résultats et la situation financière du Groupe sont ainsi exposés aux conditions économiques, financières, politiques et géopolitiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent.

2.1.1.2 La non-réalisation par le Groupe de ses objectifs stratégiques et financiers communiqués au marché pourrait avoir un effet défavorable sur son activité et ses résultats.

Lors du Capital Markets Day, du 18 septembre 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique :

- être une banque robuste : simplifier le portefeuille d'activités, assurer une allocation et une utilisation du capital performantes, améliorer l'efficacité opérationnelle et maintenir une gestion des risques aux meilleurs standards ;
- promouvoir les activités performantes et durables : exceller dans ce que nous choisissons de faire, être un leader de l'ESG, renforcer la culture de la performance et de la responsabilité.

Ce plan stratégique se traduit par les objectifs financiers suivants :

- un ratio CET 1 robuste à 13% en 2026 après mise en œuvre de Bâle IV ;
- une croissance annuelle des revenus attendue entre 0% et 2% en moyenne sur 2022-2026 ;
- une efficacité opérationnelle accrue avec un coefficient d'exploitation inférieur à 60% en 2026 et l'atteinte d'une rentabilité ROTE comprise entre 9% et 10% en 2026 ;
- un taux de distribution compris entre 40% et 50% du résultat net publié⁽¹⁾, applicable dès 2024.

En outre, le Groupe a indiqué des objectifs financiers pour l'année 2025 en cohérence avec les cibles à l'horizon 2026 :

- un ratio CET1 solide supérieur à 13% tout au long de 2025 post Bâle IV ;
- une croissance des revenus attendue supérieure ou égale à 3% en 2025 par rapport à 2024 (hors cession d'actifs) ;
- une baisse des frais de gestion supérieure à -1% par rapport à 2024 (hors cession d'actifs) ;
- une amélioration de l'efficacité opérationnelle avec un coefficient d'exploitation inférieur à 66% en 2025 et une rentabilité ROTE en hausse et supérieure à 8% en 2025 ;
- un portefeuille d'actifs sain avec un coût du risque maîtrisé compris entre 25 et 30 points de base sur l'année 2025.

Par ailleurs, Société Générale a placé la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de sa stratégie, non seulement pour soutenir la résilience du cadre de gestion des risques du Groupe mais aussi afin de contribuer à la transition écologique et au développement des territoires. À ce titre, le Groupe a pris de nouveaux engagements durant le Capital Markets Day du 18 septembre 2023, notamment :

- la réduction de 80% de l'exposition au secteur de la production de pétrole et de gaz d'ici à 2030 versus 2019 ; avec une étape intermédiaire de -50% d'ici à 2025 ;
- le lancement d'un fonds d'investissement pour la transition d'un milliard d'euros, pour accélérer le développement de solutions de transition énergétique et des projets fondés sur la nature et à impact, contribuant aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies.

En ligne avec sa stratégie, le Groupe est pleinement engagé dans la poursuite des initiatives stratégiques notamment déjà lancées :

- le projet « Vision 2025 » du Groupe consiste en une revue du maillage d'agences issues de la fusion du Crédit du Nord et de Société Générale. L'année 2024 confirme une exécution maîtrisée en termes de déploiement du nouveau modèle relationnel et opérationnel. Le déploiement du programme se poursuit en 2025 en ligne avec le plan initial, et a été finalisé à fin juin 2025.
- les activités de Mobilité et Services financiers s'appuient sur la création de Ayvens, à la suite de la fusion d'ALD et de LeasePlan pour devenir un leader mondial de l'écosystème de la mobilité. 2024 a constitué une période de transition avec la mise en œuvre d'intégrations graduelles. En 2025, la nouvelle entité effectue la transition vers le modèle opérationnel cible avec notamment la mise en place et la stabilisation des processus informatiques et opérationnels. Si le plan d'intégration n'était pas exécuté comme prévu ou selon le calendrier prévu, cela pourrait avoir des effets défavorables sur Ayvens et le Groupe, notamment en engendrant des coûts additionnels ou en réduisant les synergies attendues à partir de 2025.

La création de la co-entreprise Bernstein avec AllianceBernstein dans les activités de cash equity et recherche actions a été finalisée le 2 avril 2024 et l'impact en capital a été de -6 points de base de ratio CET1 au 2ème trimestre 2024. Cette transaction est pleinement alignée avec les priorités stratégiques de la franchise Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs du Groupe.

(1) Après déduction des intérêts sur les titres super subordonnés et les titres subordonnés à durée indéterminée, retraité des éléments non-cash n'affectant pas le ratio de capital CET 1.

Le Groupe a annoncé des cessions d'activités en 2024 et 2025 dans le cadre de l'exécution de sa feuille de route stratégique visant à façonner un modèle simplifié, plus synergétique et performant, tout en renforçant le capital du Groupe.

La conclusion d'accords définitifs sur ces opérations stratégiques dépend de nombreuses parties prenantes et reste, de ce fait, soumise aux conditions suspensives usuelles ainsi qu'à la validation des autorités financières et réglementaires compétentes. Plus globalement, toute difficulté majeure rencontrée dans la mise en œuvre des principaux leviers d'exécution du plan stratégique, notamment dans la simplification des portefeuilles d'activités, l'allocation et l'utilisation performantes du capital, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion des risques aux meilleurs standards, serait potentiellement susceptible de peser sur le cours de Société Générale.

De plus, le Groupe a annoncé le 5 avril 2024 un projet de réorganisation au sein du siège en France afin de simplifier son fonctionnement et améliorer structurellement son efficacité opérationnelle. La consultation avec les instances représentatives du personnel s'est tenue au deuxième trimestre 2024 et la mise en œuvre de ces évolutions d'organisation s'est traduite par environ 900 suppressions de postes au siège sans départs contraints (soit environ 5% des effectifs du siège). Ce projet s'inscrit pleinement dans l'objectif d'efficacité opérationnelle du Groupe avec des économies brutes attendues de 1,7 milliard d'euros d'ici 2026 vs. 2022.

Le non-respect de ces engagements, et de ceux que le Groupe serait amené à prendre dans le futur, pourrait entraîner des risques juridiques et de réputation. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces engagements pourrait avoir un impact sur le modèle d'affaires du Groupe. Enfin, la non prise d'engagements spécifiques, notamment en cas d'évolution des pratiques de marché, pourrait également générer un risque de réputation et de stratégie.

2.1.1.3 Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les coûts du Groupe, et l'environnement financier et économique dans lequel il opère

Le Groupe applique les réglementations des juridictions où il exerce ses activités. Cela concerne les réglementations française, européenne, américaine, mais aussi d'autres réglementations locales, compte tenu entre autres des activités transfrontalières du Groupe. L'application des réglementations existantes et la mise en œuvre de celles à venir requièrent d'importants moyens qui pourraient peser sur les performances du Groupe. Par ailleurs, le non-respect éventuel de la réglementation pourrait se traduire par des sanctions financières, la détérioration de l'image et de la réputation du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou, dans les cas extrêmes, le retrait de ses agréments.

Parmi les réglementations qui sont susceptibles d'avoir une influence significative sur le Groupe :

- plusieurs évolutions réglementaires sont encore susceptibles d'altérer sensiblement le cadre des Activités de Marché :
 - (i) le renforcement des contraintes liées à la mise en œuvre des nouvelles exigences de transparence et de protection des investisseurs : revue de MiFID II/MiFIR dont les textes finaux ont été

publiés dans le Journal Officiel de l'UE en mars 2024 et les textes d'application sont en cours de finalisation ; la Directive sur la distribution d'assurances (IDD), le règlement sur les fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF), (ii) la mise en œuvre de la revue fondamentale du book de trading (FRTB) prévue au premier trimestre 2027, qui risque d'augmenter significativement les exigences appliquées aux banques européennes, (iii) d'éventuelles relocalisations du clearing pourraient être demandées, et ce en dépit de la décision de la Commission européenne de prolonger jusqu'au 30 juin 2028 l'équivalence accordée aux contreparties centrales britanniques, (iv) la revue du règlement européen (UE) n° 2016/1011 du 8 juin 2016 (règlement Benchmark ou BMR) définissant un cadre réglementaire concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement, notamment par le règlement (UE) 2025/914 du 7 mai 2025 ; (v) la revue des règlements relatifs aux Abus de Marché ((UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014) et Prospectus ((UE) 2017/1129 du 14 juin 2017), dans le cadre du Listing Act, entré en vigueur le 4 décembre 2024, étant précisé que de nombreuses dispositions font l'objet d'une d'application différée (15, 18 ou 24 mois suivant cette entrée en vigueur) ; (vi) l'adoption de nouvelles obligations dans le cadre de la revue du règlement EMIR (EMIR 3.0) ; en particulier, l'obligation de compte actif dans une chambre de compensation de l'Union européenne, les contraintes informatives des fournisseurs de services de compensation envers leurs clients, le régime d'autorisation des modèles de marge initiale, la simplification des conditions pour bénéficier des exemptions de compensation et de marges bilatérales pour les transactions de produits dérivés OTC intra-groupe, les nouvelles exigences pour les entités soumises à l'obligation de déclaration (reporting) de mettre en place des procédures et dispositifs appropriés pour garantir la qualité des données qu'elles déclarent ; et (vii) la proposition de règlement-livraison à T+1 publiée par la Commission européenne le 12 février 2025 et qui vise une modification ciblée du règlement sur les dépositaires centraux de titres (CSDR) pour ramener de deux à un jour le délai de règlement des transactions sur valeurs mobilières dans l'UE ;

- plusieurs initiatives pour ce qui concerne la banque de détail et la banque à distance : (i) la proposition de directive en matière de protection des investisseurs de détail publiée le 24 mai 2023 (RIS pour Retail Investment Strategy) par la Commission européenne visant à prioriser les intérêts des investisseurs de détail et à renforcer leur confiance dans l'Union des marchés de capitaux de l'UE, notamment les mesures visant à encadrer les rétrocessions de commissions dans le cas de transactions non conseillées, et à instaurer un test de value for money pour les produits d'investissement ; (ii) la directive (UE) 2023/2225 du 18 octobre 2023 relative aux contrats de crédit aux consommateurs qui vise à renforcer les règles en matière d'évaluation de la solvabilité des consommateurs ; (iii) la directive (UE) 2023/2673 du 22 novembre 2023 modifiant la directive 2011/83/UE en ce qui concerne les contrats de services financiers conclus à distance qui vise à répondre aux évolutions induites par la numérisation du secteur sur le marché des services financiers ; (iv) la proposition de révision du règlement sur les produits d'investissement de détail (PRIIPs) adoptée par la Commission européenne le 23 mai 2023 visant la modernisation du document d'informations clés ; et (v) le paquet législatif Omnibus II publié le 26 février 2025 proposant une simplification substantielle des programmes d'investissement de l'UE (Invest EU). Ces propositions s'inscrivent dans le programme de travail publié le 11 février 2025.

- diverses évolutions en matière de finance numérique et de paiements : la proposition de règlement pour l'accès aux données financières (Financial Data Access ou FIDA) qui, en lien avec la proposition de directive sur les services de paiement (DSP3), ainsi que la proposition de règlement sur les services de paiement (RSP), visent à (i) lutter contre le risque de fraude et améliorer le choix des clients et la confiance dans les paiements, (ii) améliorer le fonctionnement du secteur bancaire ouvert (Open Banking) et du secteur financier ouvert (Open Finance), (iii) accroître l'harmonisation de la mise en œuvre et de l'exécution des paiements et la réglementation de la monnaie électronique et (iv) améliorer l'accès aux systèmes de paiement et aux comptes bancaires pour les prestataires de services de paiement (PSP) non bancaires ; (v) le règlement (UE) 2023/1114 du 31 mai 2023 sur les marchés de crypto-actifs (Markets in Crypto Assets, ou MiCA) qui vise à apporter clarté et sécurité juridiques aux émetteurs et fournisseurs de crypto-actifs et à stimuler l'innovation tout en préservant la stabilité financière et en protégeant les investisseurs contre les risques. Il est applicable depuis le 30 décembre 2024, à l'exception des dispositions sur les « stablecoins » qui sont entrées en application le 30 juin 2024 ; (vi) l'adoption du règlement (UE) 2023/886 du 13 mars 2024 rendant les paiements instantanés en euros pleinement disponibles dans l'UE et dans les pays de l'EEE, et qui est entré en vigueur le 9 janvier 2025. Ce règlement prévoit notamment l'exclusion du filtrage des virements instantanés en euros contre les listes de sanctions européennes afin de limiter le nombre de rejets, ainsi que la mise en place de vérifications après l'entrée en vigueur de toute nouvelle mesure restrictive financière au moins une fois par jour civil ; (vii) le règlement (UE) 2024/1183 du 11 avril 2024 (dit « eIDAS 2 ») entré en vigueur le 20 mai 2024 qui établit un cadre européen relatif à une identité numérique (European Digital Identity Framework) et qui impose aux États membres de l'UE de fournir aux personnes physiques et morales un portefeuille européen d'identité numérique (European Digital Identity Wallet – EUDIW) permettant de s'identifier en toute sécurité via un appareil mobile pour accéder aux services publics et privés dans toute l'Europe, tout en gardant le contrôle de leurs propres données ; et (viii) la proposition de la Commission du 28 juin 2023 d'un règlement établissant l'euro numérique, accompagnant les initiatives prises par la BCE en la matière ;
 - le renforcement des exigences en matière de protection des données, de sécurité des réseaux et des systèmes d'information ainsi qu'un élargissement à venir des exigences en matière de cyber-résilience en lien avec l'adoption par le Conseil, le 28 novembre 2022, du paquet de directive et de règlement européens sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (DORA) qui est d'application depuis le 17 janvier 2025. À cela s'ajoute la transposition de la directive NIS 2 (Network and Information Security Directive, publiée au journal officiel de l'UE du 27 décembre 2022), qui élargit le périmètre d'application de la directive NIS initiale ;
 - la mise en place des dispositifs réglementaires européens relatifs au devoir de vigilance issus de la proposition de la directive dite « CS3D » (Corporate Sustainability Due Diligence Directive, qui a été adoptée le 24 mai 2024 par le Conseil) ainsi qu'à la finance durable y compris (i) le règlement sur les obligations vertes européennes, avec (ii) l'accroissement des obligations de reportings non financiers, issues notamment de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), et (iii) le renforcement de l'inclusion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de la gestion des risques et à la prise en compte de ces risques dans le cadre du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (Supervisory Review and Evaluation Process – SREP) ainsi que les mesures issues du Paquet Omnibus publié le 26 février 2025 qui vise la simplification des dispositions de la CSRD sur le reporting de durabilité et de CS3D sur le devoir de vigilance. Ce paquet comprend également une proposition de directive dite « suspensive » (« Stop-the-clock »), reportant l'application de certaines exigences. Celle-ci est adoptée le 14 avril 2025 ;
 - de nouvelles obligations issues de la proposition de réforme de la réglementation bancaire du Comité de Bâle (texte de finalisation de Bâle 3 aussi appelé Bâle 4). Le règlement (UE) 2024/1623 du 31 mai 2024 (CRR3), entré en vigueur le 9 juillet 2024 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2025, constitue avec la directive (UE) 2024/1619 du 31 mai 2024 (CRD6) les textes de la mise en œuvre de la réforme en Europe ;
 - la proposition de la Commission européenne publiée le 18 avril 2023 visant à renforcer le cadre de gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts (CMDI). Cette proposition qui a été adoptée en avril 2024 par le Parlement européen en session plénière, pourrait aboutir à une utilisation plus large des fonds de garantie et de résolution et augmenter ainsi la probabilité d'avoir à renflouer ces fonds dans le futur ;
 - depuis 2023, les orientations Interest Rate Risk in the Banking Book (IRRBB) publiées par l'Autorité Bancaire Européenne en octobre 2022 s'appliquent :
 - pour la partie IRRBB depuis le 30 juin 2023,
 - pour la partie Credit Spread Risk arising from non-trading Book Activities (CSRBB) à partir du 31 décembre 2023, exigeant des établissements de calculer et encadrer l'impact d'une variation de Credit Spread sur la valeur et les revenus de la banque,
 - pour les supervisory outlier tests (SOTs) qui intègrent une mesure et un encadrement de la sensibilité du Net Interest Income en valeur et en revenus, et deviennent exigibles trimestriellement à compter du 30 juin 2024 – exigence déjà intégrée par le Groupe depuis 2023 ;
 - pour la production de nouveaux rapports détaillés relatifs notamment aux risques IRRBB et CSRBB, produits et envoyés au régulateur (ITS et STE) depuis le 31 décembre 2023 ;
 - de nouvelles obligations issues des règlements européens adoptés en juin 2024 visant à harmoniser et renforcer les règles applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme au sein de l'UE, qui entreront en vigueur à compter de juillet 2027, ainsi qu'à instaurer une nouvelle agence européenne dédiée à la lutte contre le blanchiment ;
- Le Groupe est également soumis à des règles fiscales complexes dans les différents pays où il opère pouvant avoir un impact sur son activité dans le pays considéré mais également en dehors de ce pays. Par exemple, les règles fiscales américaines pourraient avoir des implications pour les transactions initiées en dehors des États-Unis. Des changements dans les règles fiscales applicables, l'incertitude sur l'interprétation de certaines évolutions ou leurs impacts peuvent avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe.

2.2.2 RISQUES DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

2.2.2.1 Le Groupe est exposé à des risques de crédit, de contrepartie et de concentration susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Du fait de ses activités de financement ou de ses activités de marché, le Groupe est exposé de manière importante aux risques de crédit et de contrepartie. Malgré la politique de mise en place de sûretés, de garanties ou d'opérations de couverture et d'assurances sur les opérations de crédit, le défaut d'une ou plusieurs contreparties pourrait avoir pour le Groupe un effet défavorable sur son coût du risque, ses résultats et sa situation financière. Le risque de perte peut notamment survenir si le Groupe devait rencontrer des difficultés pour exercer les sûretés affectées à ses expositions ou si la valeur de ces sûretés ne permettait pas de couvrir intégralement l'exposition en cas de défaut.

Afin de limiter le risque d'une concentration trop importante sur une ou quelques contreparties, le Groupe a mis en place un dispositif de pilotage et de suivi visant à limiter le risque de concentration individuelle. De plus, une vigilance spécifique et des dispositifs de suivi sont mis en œuvre par le Groupe afin d'encadrer et limiter les effets d'une concentration de son portefeuille de crédits sur un même secteur économique ou sur une même région du monde. Malgré ces mesures, le Groupe pourrait subir une perte financière accentuée par des effets d'interdépendances entre les contreparties.

Bien qu'un encadrement spécifique ait été mis en place, le risque de crédit pourrait aussi être accentué dans le cadre d'opérations de crédit à effet de levier.

À titre d'information, au 31 décembre 2024, l'exposition du Groupe au risque de crédit (EAD, hors risque de contrepartie) est de 1 020 milliards d'euros avec la répartition suivante par type de contrepartie : 33% sur les souverains, 30% sur les entreprises, 20% sur la clientèle de détail et 5% sur les établissements de crédit et assimilés. Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de crédit s'élèvent à 305 milliards d'euros.

S'agissant des risques de contrepartie résultant des opérations de marché (hors CVA), à fin décembre 2024, la valeur exposée aux risques (EAD) est de 119 milliards d'euros, principalement sur les entreprises (39%) et les établissements de crédit et assimilés (43%), et dans une moindre mesure les souverains (14%). Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de contrepartie sont de 19 milliards d'euros.

Au 30 juin 2025, les principaux secteurs auxquels le Groupe est exposé sur son portefeuille Entreprises sont les activités financières (à hauteur de 6,7% de l'EAD totale Groupe), les services collectifs (3%), l'immobilier (2,7%), les industries manufacturières (2,5%), les télécoms, media et technologies (2,4%) ainsi que l'agriculture et l'agroalimentaire (1,9%).

En termes de concentration géographique, les cinq principaux pays auxquels le Groupe est exposé au 30 Juin 2025 sont la France (pour 43% de l'EAD totale Groupe), les États-Unis (pour 15% de l'EAD), le Royaume-Uni (pour 4% de l'EAD), l'Allemagne (pour 4% de l'EAD totale Groupe) et la République tchèque (pour 6% de l'EAD totale Groupe).

Pour plus de détails sur les risques de crédit et de contrepartie, voir les sections 4.5.5 / Informations quantitatives et 4.6 / Risque de contrepartie du Document d'enregistrement universel 2025.

2.2.2.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs de marché pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

Les institutions financières et autres acteurs de marché (banques commerciales ou d'investissement, assureurs-crédits, fonds communs de placement, fonds alternatifs, clients institutionnels, chambres de compensation, prestataires de services d'investissement, etc.) constituent des contreparties importantes du Groupe sur les marchés de capitaux ou les marchés interbancaires. Les établissements et acteurs financiers sont étroitement liés, en raison notamment de leurs activités de marché, de compensation ou de financement. Par ailleurs, on observe une part importante d'acteurs peu ou non réglementés (fonds alternatifs par exemple). La défaillance d'un ou plusieurs acteurs du secteur ou une crise de confiance affectant un ou plusieurs acteurs peut entraîner par un effet de contagion une contraction généralisée de la liquidité sur le marché ou des défaillances en chaîne. Bien que les expositions du Groupe au risque de contrepartie avec les institutions financières soient généralement couvertes par des appels de marge, la défaillance d'une ou plusieurs institutions financières aurait un effet défavorable sur l'activité du Groupe. L'évolution des marchés financiers, une volatilité importante des paramètres de marché ou la crise de l'immobilier commercial, pourraient par ailleurs fragiliser, voire provoquer le défaut de certains acteurs financiers en accroissant notamment le risque de liquidité et le coût de financement. La crise récente des banques américaines et celle de Crédit Suisse en 2023 ont mis en avant la rapidité avec laquelle peut se développer une crise de liquidité avec des acteurs jugés fragiles par les marchés, et par conséquent victimes d'une grave et rapide perte de confiance de leurs investisseurs, contreparties ou déposants.

Le développement récent des activités de Private Credit, devenues une activité importante dans le financement de l'économie mais ne bénéficiant cependant pas d'un encadrement réglementaire de même nature que les activités bancaires, pourrait accentuer la fragilisation du système financier en cas de crise sévère, y compris en raison des interconnexions avec le secteur de l'assurance, des fonds de pensions et des fonds de Private Equity. La structuration et sécurisation des financements du groupe face au Private Market permet d'atténuer ce risque.

En outre, certains acteurs financiers pourraient connaître des difficultés opérationnelles ou juridiques lors du déblocement ou du règlement/livraison de certaines transactions financières. Ces risques font l'objet de suivis et d'encadrements spécifiques (cf. risque de contrepartie).

Par ailleurs, le Groupe est également exposé aux risques liés aux chambres de compensation et plus particulièrement au défaut d'un ou plusieurs de leurs membres. Ces expositions sont significatives et s'expliquent notamment par l'augmentation des opérations traitées au travers de ces institutions, en particulier pour ce qui concerne la compensation pour compte des clients du Groupe. Le défaut de l'un des membres d'une chambre de compensation⁽¹⁾ pourrait générer des pertes pour le Groupe et avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats du Groupe. Ces risques font également l'objet d'un suivi et d'encadrements spécifiques (cf. risque de contrepartie).

Le Groupe est également exposé sur les actifs détenus en garantie des prêts ou produits dérivés, avec le risque qu'en cas de défaut de la contrepartie, certains de ces actifs ne puissent pas être cédés ou que leur prix de cession ne permette pas de couvrir l'intégralité de l'exposition en risque de contrepartie. Ces actifs font l'objet d'un suivi périodique et d'un encadrement spécifique.

(1) Le Groupe est également exposé au risque de défaut d'une chambre de compensation, qui serait un événement majeur/systémique, considéré comme moins probable.

2.2.2.3 Un provisionnement tardif ou insuffisant des expositions de crédit pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe et sa situation financière.

Le Groupe comptabilise régulièrement des provisions au titre des créances douteuses dans le cadre de son activité de financement, afin d'anticiper l'occurrence des pertes. Le montant des provisions repose sur la meilleure évaluation à date du taux de recouvrement des créances concernées. Cette évaluation, fondée notamment sur des approches multi-scénarios, s'appuie sur l'analyse de la situation actuelle et prospective de l'emprunteur ainsi que sur l'analyse de la valeur et des perspectives de recouvrement de la créance, en tenant compte des sûretés éventuelles. Dans certains cas, la méthode de provisionnement peut faire appel à des modèles statistiques (prêts aux clients individuels) ou des outils d'aide à la décision (prêts aux clients entreprises de la Banque de détail France de moins de 1 million d'euros d'exposition) reposant sur l'analyse des historiques de pertes et de recouvrement. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Groupe comptabilise en outre des provisions sur encours sains en application de la norme comptable IFRS 9. Cette évaluation repose sur des modèles statistiques d'évaluation des probabilités de défaut et des pertes possibles en cas de défaut qui tiennent compte d'une analyse prospective sur la base de scénarios macroéconomiques régulièrement mis à jour.

Les principes de la norme comptable IFRS 9 et les modèles de provisionnement peuvent s'avérer procycliques en cas de détérioration marquée et brutale de l'environnement. Bien que la gouvernance IFRS9 du Groupe soit construite pour permettre la mise à jour proactive de la vision prospective prise en compte dans le provisionnement et ainsi adapter rapidement le niveau de provisions aux risques anticipés, une aggravation de l'environnement géopolitique et macroéconomique pourrait néanmoins entraîner une variation significative et/ou non totalement anticipée du coût du risque et donc des résultats du Groupe.

Au 30 juin 2025, le stock de provisions relatif aux encours (bilan et hors-bilan) s'élève à 3 milliards d'euros sur les actifs sains et à 6,4 milliards d'euros sur les actifs en défaut. Les encours provisionnables en défaut au coût amorti (Étape 3 en IFRS 9) représentent 14,2 milliards d'euros, dont 67% sur la France, 9% sur la zone Afrique et Moyen-Orient et 9% sur la zone Europe de l'ouest (hors France). Le taux brut d'encours douteux au bilan représente 2,77% et le taux de couverture brut de ces encours s'élève à environ 44%. À titre d'information, le coût du risque s'établit à 24 points de base à la fin du premier semestre 2025, à comparer à un coût du risque de 27 points de base sur le premier semestre 2024.

2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ ET STRUCTURELS

Le risque de marché correspond au risque de pertes de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de la volatilité de ces paramètres et des corrélations entre ces paramètres. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tout autre actif.

2.2.3.3 Les fluctuations des taux de change pourraient impacter de manière négative les résultats du Groupe.

La politique d'insensibilisation du ratio CET1 aux variations du cours des devises contre l'euro peut amener le Groupe à conserver des positions résiduelles de change longues en devise contre euro. Ainsi, en cas d'appréciation de l'euro contre les devises, les fonds propres consolidés du Groupe seront impactés négativement.

Le Groupe publie ses états financiers consolidés en euro, devise dans laquelle sont libellées la plupart de ses dettes, ce qui l'expose à un risque de conversion pour les éléments libellés dans d'autres devises, lors de la préparation de ses états financiers consolidés. Les fluctuations des taux de change de ces devises par rapport à l'euro pourraient avoir un effet négatif sur les résultats consolidés, la situation financière et les flux de trésorerie du Groupe. Les variations de taux de change pourraient également affecter de manière négative la valeur (libellée en euros) des investissements du Groupe dans ses filiales hors de la zone euro.

Voir le chapitre 4.8 / Risque structurel – taux et change du Document d'enregistrement universel 2025.

2.2.5 RISQUES NON FINANCIERS (DONT RISQUES OPÉRATIONNELS) ET DE MODÈLES

Au 30 juin 2025, les actifs pondérés par les risques au titre des risques opérationnels du Groupe s'élèvent à 63,1 milliards d'euros, soit 16% des RWA totaux du Groupe. Ces encours pondérés portent principalement sur les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (à hauteur de 39% du total du risque opérationnel).

Entre 2020 et 2024, le risque opérationnel de Société Générale s'est concentré en moyenne sur cinq catégories de risques, qui représentent 94 % du montant total des pertes opérationnelles du Groupe constatées sur la période : les fraudes (principalement fraudes externes) et autres activités criminelles (35%), les erreurs d'exécution (21%), les litiges avec les autorités (8%), les erreurs de pricing ou d'évaluation du risque dont le risque de modèle (12%) et les litiges commerciaux (18%). Les autres catégories de risque opérationnel du Groupe (activités non autorisées sur les marchés, défaillance des systèmes d'information et pertes des moyens d'exploitation) restent toujours peu significatives, représentant en moyenne 6% des pertes du Groupe entre 2020 et 2024.

Voir le chapitre 4.10.2/ méthodologie et éléments de Mesure du Document d'enregistrement universel 2025 pour plus d'informations sur la répartition des pertes opérationnelles.

2.2.5.1 Une violation des systèmes d'information, notamment en cas de cyberattaque pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et porter atteinte à la réputation du Groupe

Les systèmes de communication et d'information du Groupe sont cruciaux pour la conduite de ses activités, cette importance étant renforcée par la généralisation de la banque à distance et la digitalisation des processus. Toute violation de ses systèmes ou des systèmes de ses partenaires externes pourrait perturber matériellement l'activité du Groupe. De tels incidents pourraient engendrer des coûts significatifs liés à la récupération et à la vérification des informations, une perte de revenus, une attrition de la clientèle, des litiges avec des contreparties ou des clients, des difficultés à gérer les opérations de marché et de refinancement à court terme et finalement entacher la réputation du Groupe. Des difficultés chez certaines de ses contreparties pourraient également engendrer indirectement des risques de crédit et/ou de réputation pour le Groupe. La situation générée par le conflit en Ukraine (mentionné à la section 4.1.1.1 « Le contexte économique, social et financier international, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats ») augmente le risque de cyberattaque pour le Groupe et pour ses partenaires externes.

Pour faire face à ces risques le Groupe a mis en place des dispositifs de protection, de détection, de sauvegarde et des plans d'urgence qui pourraient être déployés en cas de nécessité. Néanmoins, chaque année, le Groupe est la cible de nombreuses cyberattaques sur ses systèmes ou via ceux de ses clients, partenaires ou fournisseurs. Par ailleurs, le Groupe pourrait subir des attaques ciblées et sophistiquées sur son réseau informatique, notamment des campagnes d'hameçonnage (phishing) conçues par « intelligence artificielle » pouvant atteindre des niveaux plus élevés de persuasion, aboutissant à des détournements de fonds, des pertes, vols ou divulgations de données confidentielles ou de données clients, pouvant notamment constituer des violations du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). De tels agissements sont susceptibles d'être à l'origine de pertes opérationnelles et d'avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats et sa réputation auprès de ses clients.

2.2.5.2 Le Groupe est exposé au risque de fraude, qui pourrait entraîner des pertes et constituer une atteinte à sa réputation

Le risque de fraude est défini comme le non-respect intentionnel de lois, règlements ou procédures existants, qui engendre dans la plupart des cas un préjudice pour la Banque ou ses clients, et apporte au fraudeur ou à ses proches un avantage matériel ou moral, direct ou indirect.

Le risque intrinsèque de fraude augmente dans un contexte de crise (pression financière chez nos clients, tiers ou chez nos collaborateurs) et dans un environnement de travail à distance qui peut limiter la capacité de surveillance et d'échanges par ou avec le responsable ou d'autres collaborateurs qui contribuent à la prévention ou à la détection du risque de fraude. Bien que les moyens de sécurité et contre-mesures développées sur la place et au sein du Groupe s'adaptent en permanence afin de contrer les fraudes, le risque pourrait se matérialiser et se traduire principalement par des fraudes externes liées aux activités de crédit de la Banque et aux moyens de paiements (monétique, virements et chèques) mis à disposition des clients. Les schémas de fraudes évoluent rapidement en volume ou dans leur schéma d'exécution. La fraude interne se réalise au travers de détournements de fonds et octrois de facilités indues et peut être réalisée avec ou sans collusion externe. Enfin, des opérations non autorisées sur activités de marché (rogue trading), avec ou sans contournement de contrôles pourraient impacter les résultats et avoir un impact négatif très significatif sur la réputation du Groupe.

2.2.5.4 Une défaillance opérationnelle, une interruption ou un incident d'exploitation affectant les partenaires commerciaux du Groupe ou une défaillance des systèmes d'information pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et porter atteinte à sa réputation

Tout dysfonctionnement, toute panne, toute interruption de service des systèmes de communication et d'information du Groupe ou des systèmes de ses partenaires externes, même bref et temporaire, pourrait entraîner des perturbations importantes dans l'activité du Groupe. De tels incidents pourraient engendrer des coûts significatifs liés à la récupération et à la vérification des informations, une perte de revenus, une perte de clients, des litiges avec les contreparties ou les clients, des difficultés à gérer les opérations de marché et de refinancement à court terme et finalement entacher la réputation du Groupe.

Bien que le Groupe soit doté d'une gouvernance et de procédures de prévention, de détection et de traitement de tels incidents, qui évoluent, notamment pour prendre en compte les exigences de la directive DORA (Digital Operational Resilience Act), le Groupe reste exposé au risque de défaillance opérationnelle ou d'incident d'exploitation sur ses propres systèmes et sur les systèmes de ses partenaires externes, notamment d'intermédiaires financiers auxquels il fait appel pour ses règlements ou transactions sur titres (tels que les agents et chambres de compensation, entreprises de marché) ainsi que de clients et d'autres intervenants de marché.

Dans un contexte de digitalisation croissante, l'interconnexion entre les multiples institutions financières, agents et chambres de compensation, entreprises de marché et prestataires de services, dont les services de cloud externe, augmente le risque que la défaillance opérationnelle de l'un d'entre eux puisse provoquer une défaillance opérationnelle de l'ensemble du secteur, qui pourrait avoir un impact défavorable sur la capacité du Groupe à conduire ses activités et pourrait dès lors entraîner des pertes. La concentration sectorielle, entre intervenants de marché ou entre intermédiaires financiers, est susceptible d'accroître ce risque dans la mesure où des systèmes complexes et disparates doivent être coordonnés, souvent dans de brefs délais.

Le Groupe est également sujet aux réformes réglementaires diverses ainsi qu'à des projets stratégiques internes d'envergure pouvant entraîner des perturbations opérationnelles et avoir un impact sur les activités du Groupe, la comptabilisation des opérations et leur traitement fiscal ou prudentiel et sur le résultat du Groupe en cas de mauvaise gestion de projet et d'appréhension des risques opérationnels.

2.2.5.5 Une détérioration de la réputation du Groupe pourrait affecter sa position concurrentielle, son activité et sa situation financière

Une organisation bénéficie d'une bonne réputation lorsque ses activités et services sont conformes ou de qualité supérieure aux attentes de ses parties prenantes tant externes (clients, investisseurs, actionnaires, régulateurs, superviseurs, fournisseurs, leaders d'opinion de type ONG, etc.) qu'internes (collaborateurs).

L'image de solidité financière et d'intégrité du Groupe est primordiale afin de fidéliser et de développer ses relations avec ses clients et ses autres contreparties dans un contexte hautement concurrentiel. Toute atteinte portée à la réputation du Groupe pourrait entraîner une perte d'activité avec ses clients ou une perte de confiance de la part de ses parties prenantes susceptible d'affecter la position concurrentielle du Groupe, son activité et sa situation financière. C'est un facteur aggravant des autres risques. À l'instar de la situation de crise bancaire du début d'année 2023, une atteinte matérielle à la réputation du Groupe pourrait aussi avoir pour conséquence une difficulté accrue à lever des capitaux et à se refinancer.

Ainsi, le non-respect par la Banque des réglementations qui la concernent et de ses engagements, notamment en matière de RSE pourrait être préjudiciable à la bonne réputation du Groupe.

Le non-respect des différents règlements et Codes internes⁽¹⁾ qui visent à ancrer les valeurs du Groupe en termes d'éthique et de responsabilité, pourrait également avoir un impact sur l'image du Groupe.

De plus amples informations sur le risque de réputation sont disponibles dans le chapitre 5/ Responsabilité Sociétale d'entreprise, 4.11/ Conformité et 4.10/ Risque opérationnel du Document d'enregistrement universel 2025.

(1) « règlement intérieur », du « Code de conduite », du « Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence », du « Code de conduite fiscale », et plus généralement des normes du Groupe.

2.2.6 AUTRES RISQUES

2.2.6.1 Risque sur les activités de location de longue durée.

Dans le cadre de ses activités de location automobile de longue durée, le Groupe est exposé à une perte potentielle lors d'un exercice financier causé par (i) la revente des véhicules liés aux contrats de location terminés au cours de la période, lorsque leur prix de revente est inférieur à leur valeur nette comptable et (ii) les dépréciations additionnelles enregistrées durant la période de location, si la valeur résiduelle estimée devient inférieure à la valeur résiduelle contractuelle. Le résultat des ventes futures et les pertes estimées sont impactés par des facteurs externes comme les conditions macroéconomiques, les politiques gouvernementales, les réglementations fiscales et environnementales, les préférences des consommateurs, les prix des nouveaux véhicules, etc.

Concernant la mobilité, le marché des véhicules d'occasion a poursuivi sa normalisation entamée en 2023, restant toutefois à des niveaux plus élevés que ceux de la période « pré-COVID ». Cette situation reflète la demande toujours très soutenue pour les véhicules thermiques, alors que la faiblesse du marché pour les véhicules électriques d'occasion se poursuit. Le Groupe, qui dispose d'une flotte financée de 2,6 millions de véhicules au 30 juin 2025, a enregistré un résultat sur la vente de véhicules d'occasion de 1 232 euros par véhicule vendu au premier semestre 2025, avant impact des réductions des coûts de dépréciation et de l'allocation du prix d'acquisition de LeasePlan ⁽¹⁾. Le résultat de la vente de véhicules d'occasion hors ajustement des amortissements ⁽²⁾ s'est inscrit à 374,2 millions d'euros au premier semestre 2025.

Ayvens conduit un suivi spécifique des valeurs résiduelles des véhicules électriques, dont la revente future sur le marché des véhicules électriques d'occasion pourrait impliquer des incertitudes liées au niveau de la demande, des prix, ou de l'évolution technologique rapide.

2.2.6.2 Risque liés aux activités d'assurance

Une détérioration de la situation de marché, et notamment une fluctuation trop importante, à la hausse comme à la baisse, des taux d'intérêt, pourraient avoir un impact défavorable significatif sur l'activité d'assurance-vie du métier « Assurance » du Groupe

En juin 2025, les activités d'assurance du Groupe représentaient un produit net bancaire de 0,3 milliard d'euros, soit 2,5% du produit net bancaire consolidé du Groupe. L'activité du Pôle Assurances du Groupe est principalement concentrée sur l'assurance-vie. Au 30 juin 2025, les contrats d'assurance-vie présentaient un encours de 150 milliards d'euros, réparti entre contrats en support euro (à hauteur de 60%) et contrats en unités de compte (à hauteur de 40%).

Dans ce contexte, des stratégies de couverture visant à limiter l'exposition au risque de taux sont mises en œuvre. Elles incluent notamment l'utilisation d'instruments dérivés tels que les contrats de type Cap, permettant de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêt, ainsi que des swaptions, utilisées pour se couvrir contre une baisse des taux. En outre, des contrats de type Collar permettent de se prémunir contre une baisse des marchés actions. Ces instruments contribuent à atténuer l'impact potentiel des variations défavorables de taux sur la valorisation des actifs et la rentabilité de l'activité.

Néanmoins, le métier Assurance du Groupe est fortement exposé au risque de taux du fait de la proportion obligatoire importante des fonds en euros de ses contrats d'assurance-vie. Le niveau et les évolutions de taux d'intérêt peuvent dans certaines configurations avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière de ce métier.

En pesant sur le rendement des contrats en support euro, une perspective prolongée de taux d'intérêt bas réduirait l'attractivité de ces supports pour les investisseurs, ce qui pourrait affecter négativement la collecte de fonds et les revenus tirés de ce compartiment d'activité de l'assurance-vie.

Une forte hausse des taux d'intérêt pourrait aussi dégrader la compétitivité de l'offre d'assurance-vie en euros (par rapport à des supports d'épargne bancaire par exemple) et provoquer des rachats et des arbitrages importants de la part de la clientèle, dans un contexte défavorable de moins-values latentes du stock obligataire. Cette configuration pourrait affecter les revenus et la rentabilité de l'activité d'assurance-vie du Groupe.

Plus généralement, un fort écartement des spreads et une baisse des marchés actions pourraient également avoir un impact défavorable significatif sur les résultats de l'activité d'assurance-vie du Groupe.

En cas de détérioration des paramètres de marché, le Groupe pourrait être amené à renforcer les fonds propres de ses filiales d'assurance afin de leur permettre de continuer à satisfaire leurs exigences réglementaires en la matière.

(1) En application de la norme IFRS 3 Business Combinations.

(2) À compter du 31 décembre 2024, Ayvens a modifié la présentation des composantes du résultat opérationnel brut dans son compte de résultat. Les amortissements prospectifs, qui reflètent la révision des valeurs résiduelles de la flotte en circulation et qui étaient auparavant comptabilisés dans la marge des contrats de location, sont désormais comptabilisés dans la marge des ventes de véhicules d'occasion. Ce transfert s'accompagne d'une modification de l'intitulé du poste « Résultat de la vente de véhicules d'occasion » qui devient "Résultat de la vente de véhicules d'occasion et ajustement des amortissements". Ces changements de présentation n'impactent pas le Résultat Brut d'Exploitation global, ni le Résultat Net Port du Groupe".

3

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 CHAMP D'APPLICATION - PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel du Groupe inclut toutes les entités ayant une activité financière par nature et consolidées par intégration globale à l'exception des filiales d'assurance qui sont soumises à des obligations de supervision distinctes en matière de fonds propres.

Toutes les entités réglementées du Groupe respectent leurs engagements prudentiels sur base individuelle.

Les entités exclues du périmètre prudentiel de consolidation font l'objet d'une revue périodique a minima annuelle.

Le tableau suivant présente les principales sources d'écarts entre le périmètre comptable (Groupe consolidé) et le périmètre prudentiel (vision réglementaire bancaire).

TABLEAU 3 : DIFFÉRENCE ENTRE PÉRIMÈTRE STATUTAIRE ET PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Type d'entité	Traitement comptable	Traitement prudentiel
Entités ayant une activité financière	Consolidation par intégration globale	Consolidation globale
Entités ayant une activité d'assurance	Consolidation par intégration globale	Mise en équivalence
Participations ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Co-entreprises ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Consolidation proportionnelle

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET LE BILAN DANS LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (CC2)

Actif au 30.06.2025 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 15 (CC1)
Caisse et banques centrales	148 782	(0)	106	148 888	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	566 690	(108 639)	(0)	458 051	
Instruments dérivés de couverture	7 769	(127)	-	7 642	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	103 297	(58 205)	-	45 092	
Titres au coût amorti	49 240	(4 728)	-	44 513	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	81 711	(1 249)	15	80 477	
<i>dont prêts subordonnés et participatifs</i>	229	-	-	229	1
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	446 154	(54)	(69)	446 031	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(330)	-	-	(330)	
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	494	(494)	-	-	
Actifs d'impôts	4 198	(96)	1	4 103	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 752	-	(616)	1 136	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	1 532	-	470	2 002	3
Autres actifs	73 477	(218)	73	73 332	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	54	-	-	54	4
Actifs non courants destinés à être cédés	4 018	(8)	-	4 010	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	442	3 853	(119)	4 176	
Immobilisations corporelles et incorporelles	60 465	(852)	156	59 769	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	3 338	-	(14)	3 324	5
Écarts d'acquisition	5 084	(356)	-	4 728	
TOTAL ACTIF	1 551 491	(171 172)	162	1 380 480	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Passif au 30.06.2025 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 15 (CC1)
Banques centrales	10 957	-	-	10 957	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	406 704	(3 070)	-	403 634	
Instruments dérivés de couverture	13 628	(14)	-	13 615	
Dettes représentées par un titre	156 922	2 097	-	159 019	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	100 588	(2 327)	179	98 440	
Dettes envers la clientèle	518 397	1 502	(184)	519 714	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 130)	-	-	(6 130)	
Passifs d'impôts	2 260	(177)	2	2 085	
Autres passifs	94 154	(10 159)	165	84 160	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3 526	-	-	3 526	
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	156 370	(156 370)	-	-	
Provisions	3 916	(37)	1	3 880	
Dettes subordonnées	12 735	(1 412)	-	11 323	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	11 146	0	-	11 146	5
TOTAL DETTES	1 474 030	(169 967)	162	1 304 225	
Capitaux propres part du Groupe	68 293	(187)	(0)	68 105	6
<i>Capital et réserves liées</i>	29 419	1	-	29 420	
<i>Réserves consolidées</i>	36 741	(188)	(0)	36 553	
<i>Résultat de l'exercice</i>	3 061	0	-	3 061	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	(928)	0	(0)	(928)	
Participations ne donnant pas le contrôle	9 168	(1 018)	-	8 150	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	77 461	(1 205)	(0)	76 255	
TOTAL PASSIF	1 551 491	(171 172)	162	1 380 480	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Actif au 31.12.2024 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 15 (CC1)
Caisse et banques centrales	201 680	-	-	201 680	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	526 049	(107 731)	-	418 318	
Instruments dérivés de couverture	9 233	(136)	-	9 097	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	96 024	(54 349)	-	41 675	
Titres au coût amorti	32 655	(4 840)	-	27 814	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	84 051	(1 174)	45	82 922	
<i>dont prêts subordonnés et participatifs</i>	230	-	-	230	1
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	454 622	8	(48)	454 582	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(292)	-	-	(292)	
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	615	(615)	-	-	
Actifs d'impôts	4 686	(182)	-	4 505	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporaires</i>	1 847	-	(621)	1 226	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires</i>	1 544	-	611	2 155	3
Autres actifs	70 903	(149)	79	70 834	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	79	-	4	83	4
Actifs non courants destinés à être cédés	26 426	(8)	-	26 418	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	398	4 089	(74)	4 413	
Immobilisations corporelles et incorporelles	61 409	(849)	110	60 670	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	3 393	-	(21)	3 371	5
Écarts d'acquisition	5 086	(356)	-	4 730	
TOTAL ACTIF	1 573 545	(166 291)	113	1 407 367	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Passif au 31.12.2024 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 15 (CC1)
Banques centrales	11 364	-	-	11 364	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	396 614	(2 944)	-	393 670	
Instruments dérivés de couverture	15 750	(14)	-	15 736	
Dettes représentées par un titre	162 200	2 104	-	164 304	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	99 744	(3 719)	118	96 143	
Dettes envers la clientèle	531 675	1 704	(122)	533 258	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(5 277)	-	-	(5 277)	
Passifs d'impôts	2 236	(241)	-	1 996	
Autres passifs	90 786	(9 786)	116	81 116	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	17 079	14	-	17 093	
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	150 691	(150 691)	-	-	
Provisions	4 085	(36)	1	4 051	
Dettes subordonnées	17 009	(1 438)	-	15 572	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	15 303	-	-	15 303	5
TOTAL DETTES	1 493 957	(165 045)	113	1 329 025	
Capitaux propres part du Groupe	70 256	(187)	-	70 068	6
<i>Capital et réserves liées</i>	31 154	1	-	31 155	
<i>Réserves consolidées</i>	33 863	(188)	-	33 675	
<i>Résultat de l'exercice</i>	4 200	-	-	4 200	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	1 039	-	-	1 039	
Participations ne donnant pas le contrôle	9 332	(1 059)	-	8 274	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	79 588	(1 246)	-	78 342	
TOTAL PASSIF	1 573 545	(166 291)	113	1 407 367	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Les principales sociétés exclues du périmètre prudentiel sont les suivantes :

TABLEAU 5 : ENTITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
SGL re	Assurance	Luxembourg
SG Luci	Assurance	Luxembourg
Euro insurances designated activity company	Assurance	Irlande
Oradea vie	Assurance	France
Sogessur	Assurance	France
Komerčni Pojistovna a.s	Assurance	Republique Tcheque
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Sogecap	Assurance	France
Catalyst re international ltd.	Assurance	Bermudes

TABLEAU 6 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITÉ⁽¹⁾

(En M EUR)

	30.06.2025	31.12.2024
Capitaux propres part du Groupe	68 293	70 255
Titres super subordonnés (TSS)	(8 387)	(10 526)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	-	-
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	59 906	59 729
Participations ne donnant pas le contrôle	9 168	9 332
Immobilisations incorporelles	(2 231)	(2 413)
Écarts d'acquisitions	(4 864)	(4 897)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(1 477)	(1 853)
Déductions et retraitements prudentiels	(7 966)	(8 135)
TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1	52 536	51 764
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	8 524	10 526
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	499	422
Déductions <i>Additional Tier 1</i>	(138)	(139)
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	61 421	62 573
Instruments <i>Tier 2</i>	10 257	11 461
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	332	225
Déductions <i>Tier 2</i>	(445)	(514)
Fonds propres globaux	71 565	73 744
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES	388 029	389 503
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	314 028	327 224
Expositions pondérées au titre du risque de marché	10 922	12 195
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	63 079	50 085
Ratios de solvabilité		
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i>	13,54%	13,29%
Ratio <i>Tier 1</i>	15,83%	16,06%
Ratio Global	18,44%	18,93%

(1) Ratios établis selon les règles CRR3/CRD6, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance.

TABLEAU 7 : DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1

(En M.EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Écrêtage des intérêts minoritaires	(3 581)	(3 914)
Actifs d'impôt différé	(1 136)	(1 226)
Prudent Valuation Adjustment	(807)	(830)
Neutralisation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA	471	108
Autres	(2 913)	(2 273)
TOTAL DES DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1	(7 966)	(8 135)

Les déductions et retraitements prudentiels inclus dans la catégorie « Autres » portent essentiellement sur les éléments suivants :

- différence positive, s'il y a lieu, entre les pertes attendues sur les prêts et créances clientèle traités en approche avancée et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations y afférentes ;
- pertes attendues sur les expositions du portefeuille de participations ;
- plus et moins-values latentes sur les opérations de couverture de flux de trésorerie ;
- actifs du fonds de pension à prestations définies, nets des impôts différés ;
- positions de titrisation pondérées à 1 250%, lorsque ces positions sont exclues du calcul des expositions pondérées ;
- déduction des engagements de paiement irrévocables (*Irrevocable Payment Commitments*) versés au Fond de Résolution Unique (FRU, Zone Euro) et Fonds de Garantie des Dépôts (FGDR France / Fonds de Garantie Nationaux) ;
- déduction des actions Société Générale détenues par le Groupe en détentions directe, indirecte et synthétique.

3.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 8 : VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES (OVI)

(En M EUR)		Expositions pondérées (RWA)			Exigences totales de fonds propres
		30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.06.2025
1	Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	282 702	284 459	297 927	22 616
2	dont approche standard	117 173	120 398	97 959	9 374
3	dont approche notations internes simple (F-IRB)	51 829	48 213	4 254	4 146
4	dont approche par référencement	828	899	707	66
EU 4a	dont actions selon la méthode de pondération simple			2 178	
EU 4b	dont autres actions traitées en approche IRB			16 260	
5	dont approche notations internes avancée (A-IRB)	103 105	102 665	176 570	8 248
6	Risque de contrepartie – CCR	18 463	19 191	21 883	1 477
7	dont approche standard	5 415	6 303	6 375	433
8	dont méthode du modèle interne (IMM)	10 347	9 876	10 546	828
EU 8a	dont expositions sur une CCP	1 512	1 796	1 470	121
EU 8b	dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA			2 723	
9	dont autres CCR	1 189	1 217	768	95
10	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit - CVA	5 949	6 838		476
EU 10a	dont l'approche standard (SA)	-	-		-
EU 10b	dont l'approche basique (F-BA et R-BA)	5 949	6 838		476
EU 10c	dont l'approche simplifiée	-	-		-
15	Risque de règlement	13	3	8	1
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	6 901	7 168	7 406	552
17	dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	1 916	2 099	2 130	153
18	dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) (yc IAA)	3 797	3 904	4 063	304
19	dont approche standard SEC-SA	1 188	1 164	1 213	95
EU 19a	dont expositions pondérées à 1 250%/déductions (ou déduites des fonds propres)	-	-	-	-
20	Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	10 912	10 716	12 195	873
21	dont approche alternative standardisée (A-SA)				
EU 21a	dont approche standard simplifiée (S-SA)	2 498	2 117	2 825	200
	dont approche sur les modèles internes (IMA)	7 772	7 812	9 370	622
EU 22	dont approche alternative sur les modèles internes (A-IMA)				
EU 22a	Grands risques	-	-	-	-
23	Reclassifications entre portefeuille de négociation et hors négociation	-	-	-	-
24	Risque opérationnel	63 079	64 695	50 085	5 046
EU 24a	dont approche de base			-	
EU 24b	dont approche standard			4 730	
EU 24c	dont approche par mesure avancée (AMA)			45 355	
EU 24a	Expositions d'actifs crypto monnaie	10	3		1
25	Montants (inclus dans la section « Risque de crédit » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	6 341	5 965	6 794	507
26	Application de l'output floor (%)	50%	50%		
27	Ajustement de l'output floor (avant application du plafond transitionnel)	-	-		-
28	Ajustement de l'output floor (après application du plafond transitionnel)	-	-		-
29	TOTAL	388 029	393 072	389 503	31 042

TABLEAU 9 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES PAR TYPE DE RISQUE

(En Md EUR)	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 30.06.2025	Total 31.12.2024
Banque de détail en France	107,7	-	18,6	126,3	120,3
Mobilité, Banque de détail et Services Financiers à l'international	105,1	0,1	19,5	124,6	120,9
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	88,7	9,6	24,9	123,1	127,3
Hors Pôles	12,5	1,3	0,1	13,9	21,1
Groupe	314,0	10,9	63,1	388,0	389,5

Au 30 juin 2025, la ventilation des expositions pondérées (388 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 81% des expositions pondérées (dont 33% pour la Mobilité, Banque de détail et Services Financiers à l'international) ;
- le risque de marché représente 3% des expositions pondérées (dont 87% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 16% des expositions pondérées (dont 39% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

TABLEAU 10 : COMPARAISON DES RWA MODÉLISÉS ET EN APPROCHE STANDARD AU NIVEAU DU RISQUE (EU CMS1)

		30.06.2025				
		a	b	c	d	EU d
		RWA pour les approches modélisées	RWA pour les portefeuilles avec approches standards	Total RWA	RWA calculés avec l'approche full standard ⁽¹⁾	RWA , base de calcul de l'output floor
1	Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	163 095	119 607	282 702	373 999	345 129
2	Risque de contrepartie	13 895	4 568	18 463	72 886	56 319
3	Ajustement de l'évaluation de crédit (CVA)		5 949	5 949	5 949	5 949
4	Expositions de titrisation dans le portefeuille de bancaire	5 714	1 188	6 901	10 437	7 464
5	Risque de marché	8 415	2 498	10 912	30 595	30 595
6	Risque opérationnel		63 079	63 079	63 079	63 079
7	Autres montants d'exposition pondérés		23	23	13	13
8	TOTAL	191 119	196 911	388 029	556 959	508 548

(1) Les données figurant dans la colonne « d » du tableau ci-dessus sont calculées avec les règles et règlements applicables en 2033, y compris les dispositions transitoires de l'article 495 du règlement CRR, et sur la base d'une hypothèse de bilan statique, sans tenir compte de la gestion dynamique de ce bilan ou de toute mesure d'atténuation. Concernant l'exposition au risque de marché, l'application des normes de la Revue Fondamentale du Portefeuille de Négociation (« FRTB ») telles que calculées dans la colonne « d » ne correspond pas aux estimations du Groupe de l'impact sur le ratio CET1, ce qui est confirmé en c. -40 pb.

**TABLEAU 11 : COMPARAISON DES MONTANTS PONDÉRÉS MODÉLISÉS ET EN APPROCHE STANDARD
AU NIVEAU DES CATÉGORIES D'ACTIFS (CMS2)**

		30.06.2025				
		a	b	c	d	EU d
		RWA pour les approches modélisées	RWA si recalculé avec approche standard	Total RWA	RWA calculés avec l'approche full standard	RWA base de calcul de l'output floor
<i>(En M EUR)</i>						
1	Administrations centrales et banques centrales	7 522	6 327	9 009	7 794	7 794
EU 1a	Administrations régionales et autorités locales	378	334	502	455	455
EU 1b	Entreprises secteur public	276	1 012	312	1 049	1 049
EU 1c	Entités classées comme Banques Multilatérales de développement en approche standard	243	177	253	187	187
EU 1d	Entités classées comme organisations internationales en approche standard	-	-	-	-	-
2	Etablissements	3 364	3 141	4 078	3 899	3 899
3	Sociétés financières	-	-	14 071	14 071	14 071
5	Entreprises	94 920	130 780	122 925	175 104	158 834
5.1	<i>dont F-IRB est appliqué</i>	42 159	57 853	42 159	57 853	57 853
5.2	<i>dont A-IRB est appliqué</i>	52 761	72 927	52 761	72 840	72 840
EU 5a	<i>dont Entreprises générales</i>	79 232	97 379	105 894	137 501	124 090
EU 5b	<i>dont Sociétés spécialisées dans le prêt</i>	15 688	33 400	17 031	37 603	34 744
EU 5c	<i>dont Sociétés spécialisées dans le rachat de créances</i>	786	1 503	786	2 319	2 319
6	Clientèle de détail	23 426	27 743	44 426	49 104	49 104
6.1	<i>dont expositions renouvelables éligibles</i>	1 179	2 203	3 450	4 477	4 477
6.1a	<i>dont créances rachetées</i>	3	5	3	5	5
6.1b	<i>dont autres</i>	22 243	25 535	40 973	44 621	44 621
6.2	<i>dont garantie par un bien immobilier résidentiel</i>	5 604	24 899	19 374	26 659	26 659
EU 7a	<i>Expositions classées comme garanties par des biens immobiliers et expositions ADC en approche standard</i>	22 693	47 931	28 355	66 730	54 130
EU 7b	Organismes de placement collectif (OPC)	-	-	302	302	302
EU 7c	Expositions en défaut selon l'approche standard	9 270	5 379	11 832	7 857	7 857
EU 7d	Expositions classées comme expositions sur créances subordonnées selon l'approche standard	277	262	277	262	262
EU 7e	Expositions classées comme obligations garanties selon l'approche standard	-	98	-	98	98
EU 7f	Expositions classées comme créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à CT en approche standard	-	1 451	118	1 569	1 569
8	Autres	725	-	46 241	45 518	45 518
9	TOTAL	163 095	224 634	282 702	373 999	345 129

Le tableau suivant remplace le tableau n°6 page 9 du Pilier 3 T1 2025.

		31.03.2025				
		a	b	c	d	EU d
		RWA pour les approches modélisées	RWA si recalculé avec approche standard	Total RWA	RWA calculés avec l'approche full standard	RWA base de calcul de l'output floor
<i>(En M EUR)</i>						
1	Administrations centrales et banques centrales	7 421	7 276	8 888	8 695	8 695
EU 1a	Administrations régionales et autorités locales	368	327	490	447	447
EU 1b	Entreprises secteur public	300	928	334	962	962
EU 1c	Entités classées comme Banques Multilatérales de développement en approche standard	251	179	263	191	191
EU 1d	Entités classées comme organisations internationales en approche standard	-	-	-	-	-
2	Etablissements	3 598	3 697	4 651	4 886	4 886
3	Sociétés financières	-	-	14 305	14 305	14 305
5	Entreprises	97 488	132 504	125 099	177 208	160 115
5.1	<i>dont F-IRB est appliqué</i>	41 464	65 790	41 464	65 790	65 790
5.2	<i>dont A-IRB est appliqué</i>	56 024	66 690	56 024	66 690	66 690
EU 5a	<i>dont Entreprises générales</i>	80 761	97 167	107 238	135 371	121 656
EU 5b	<i>dont Sociétés spécialisées dans le prêt</i>	16 727	35 337	17 860	39 849	36 470
EU 5c	<i>dont Sociétés spécialisées dans le rachat de créances</i>	1 231	1 989	1 231	3 977	3 977
6	Clientèle de détail	22 430	27 082	43 909	49 822	49 822
6.1	<i>dont expositions renouvelables éligibles</i>	1 066	2 193	3 246	4 388	4 388
6.1a	<i>dont créances rachetées</i>	4	4	4	4	4
6.1b	<i>dont autres</i>	21 360	24 886	40 659	45 430	45 430
6.2	<i>dont garantie par un bien immobilier résidentiel</i>	5 537	9 181	7 263	10 608	10 608
EU 7a	Expositions classées comme garanties par des biens immobiliers et expositions ADC en approche standard	22 138	48 788	27 870	66 382	54 272
EU 7b	Organismes de placement collectif (OPC)	0	0	229	229	229
EU 7c	Expositions en défaut selon l'approche standard	9 258	5 723	12 217	8 502	8 502
EU 7d	Expositions classées comme expositions sur créances subordonnées selon l'approche standard	271	272	271	272	272
EU 7e	Expositions classées comme obligations garanties selon l'approche standard	-	86	-	86	86
EU 7f	Expositions classées comme créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à CT en approche standard	-	1 570	153	1 723	1 723
8	Autres	537	-	45 778	45 251	45 251
9	TOTAL	164 061	228 432	284 459	378 963	349 759

3.3 RATIO TLAC

Les informations quantitatives relatives au ratio TLAC se trouvent dans le chapitre 1 (synthèse) ainsi qu'en section 3.6 (détail).

3.4 RATIO DE LEVIER

Le Groupe calcule son ratio de levier selon les règles de CRR3 applicables depuis janvier 2025.

Le pilotage du ratio de levier vise à la fois à calibrer le montant de fonds propres Tier 1 (numérateur du ratio) et à encadrer l'exposition de levier (dénominateur du ratio) pour atteindre les objectifs de niveau de ratio que se fixe le Groupe. Pour ce faire, l'exposition de levier des différents métiers fait l'objet d'un encadrement sous le contrôle de la Direction financière du Groupe.

Le Groupe se donne comme objectif de maintenir un ratio de levier consolidé entre 4% et 4,5% sensiblement supérieur au niveau minimum de 3,6% requis par le superviseur.

Au 30 juin 2025, le ratio de levier du groupe Société Générale s'élève à 4,37%, tenant compte d'un montant de capital Tier 1 de 61,4 milliards d'euros rapporté à une exposition de levier de 1 406 milliards d'euros (contre 4,34% au 31 décembre 2024, avec 62,6 milliards d'euros et 1 442 milliards d'euros respectivement).

TABLEAU 12 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION DE LEVIER⁽¹⁾

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Fonds Propres Tier 1⁽²⁾	61 421	62 573
Total des actifs dans le bilan prudentiel⁽³⁾	1 380 480	1 407 367
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(6 063)	1 540
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽⁴⁾	16 605	13 982
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	113 410	127 198
Ajustements techniques et réglementaires	(98 866)	(107 962)
Exposition de levier	1 405 566	1 442 125
Ratio de levier	4,37%	4,34%

(1) Calculé sur la base des règles CRR3/CRD6. Incluant le résultat de l'exercice en cours et les instruments AT1 en droit anglais bénéficiant d'une clause de grand père.

(2) La présentation du capital est disponible en tableau 6.

(3) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance).

(4) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération similaire sur titres.

3.5 COUSSIN CONTRACYCLIQUE

TABLEAU 13 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT PERTINENTES POUR LE CALCUL DU COUSSIN CONTRACYCLIQUE (CCYBI)

30.06.2025														
(En M EUR)	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total des expositions	Exigences de fonds propres					Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contracyclique (%)	
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes	Total des expositions	dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total	RWA				
Europe	127 152	370 645	178	174	33 713	531 861	19 279	55	315	19 648	245 603	84,40%		
Bulgarie	68	31	-	-	-	98	6	-	-	6	74	0,03%	2,00%	
République Tchèque	3 608	33 783	-	-	-	37 391	1 236	-	-	1 236	15 450	5,31%	1,25%	
Danemark	1 511	743	-	14	-	2 268	113	-	-	113	1 414	0,49%	2,50%	
France	46 200	244 159	7	18	22 486	312 869	11 145	-	197	11 343	141 786	48,72%	1,00%	
Norvège	1 221	715	-	14	-	1 950	91	2	-	93	1 157	0,40%	2,50%	
Slovaquie	1 460	411	-	-	-	1 872	119	-	-	119	1 490	0,51%	1,50%	
Suède	1 199	1 321	-	20	-	2 539	106	4	-	110	1 378	0,47%	2,00%	
Irlande	601	3 995	-	5	1 671	6 272	137	3	20	161	2 010	0,69%	1,50%	
Islande	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	0,00%	2,50%	
Lituanie	53	33	-	-	-	86	3	-	-	3	41	0,01%	1,00%	
Luxembourg	1 888	14 494	-	11	2 306	18 699	407	6	26	440	5 497	1,89%	0,50%	
Grande Bretagne	7 341	14 415	-	6	2 316	24 079	813	0	29	841	10 518	3,61%	2,00%	
Allemagne	12 437	9 870	-	12	1 597	23 915	953	9	13	975	12 186	4,19%	0,75%	
Chypre	0	531	-	-	-	531	11	-	-	11	135	0,05%	1,00%	
Croatie	182	40	-	-	-	222	11	-	-	11	133	0,05%	1,50%	
Pays-Bas	6 486	6 402	-	5	297	13 190	555	6	4	565	7 066	2,43%	2,00%	
Roumanie	12 022	134	132	-	474	12 762	616	2	4	622	7 771	2,67%	1,00%	
Slovénie	62	28	-	-	-	89	5	-	-	5	57	0,02%	1,00%	
Belgique	4 461	3 374	-	3	205	8 043	353	5	2	360	4 499	1,55%	1,00%	
Lettonie	46	115	-	-	-	161	5	-	-	5	58	0,02%	1,00%	
Estonie	33	28	-	-	-	61	3	-	-	3	37	0,01%	1,50%	
Hongrie	532	529	-	-	-	1 061	48	-	-	48	599	0,21%	0,50%	
Arménie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,50%	
Amérique du nord	2 882	60 186	550	395	15 240	79 253	1 589	64	193	1 847	23 082	7,93%		
Asie-Pacifique	1 830	20 694	106	332	3 421	26 384	635	13	44	693	8 656	2,97%		
Australie	168	4 794	106	0	1 491	6 560	116	1	20	137	1 719	0,59%	1,00%	
Corée du Sud	520	2 188	-	4	1 811	4 522	85	-	23	108	1 351	0,46%	1,00%	
Hong Kong	110	1 108	-	25	-	1 243	26	-	0	26	329	0,11%	0,50%	
Reste du monde	12 996	11 011	76	44	-	24 127	1 092	2	0	1 093	13 666	4,70%		
TOTAL	144 860	462 536	910	946	52 374	661 625	22 595	133	552	23 281	291 007	100,00%	0,82%	

31.12.2024

(En M EUR)	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total des expositions	Exigences de fonds propres			Total	RWA	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contractuel (%)
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes			dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)				
Europe	111 646	405 125	347	0	33 322	550 440	20 284	19	25	20 328	254 103	84,71%	
Bulgarie	63	33	-	-	0	96	5	-	-	5	58	0,02%	2,00%
République Tchèque	3 824	34 023	-	-	0	37 847	1 237	0	-	1 237	15 466	5,16%	1,25%
Danemark	1 085	1 353	-	-	0	2 438	119	0	-	119	1 491	0,50%	2,50%
France	40 400	252 888	19	-	19 891	313 197	11 308	5	16	11 329	141 613	47,21%	1,00%
Norvège	480	1 101	-	-	0	1 582	88	0	-	88	1 099	0,37%	2,50%
Slovaquie	1 357	800	-	-	0	2 157	125	-	-	125	1 567	0,52%	1,50%
Suède	772	1 792	-	-	0	2 564	108	5	-	113	1 411	0,47%	2,00%
Irlande	156	6 316	-	-	1 484	7 956	171	1	1	174	2 170	0,72%	1,50%
Islande	0	1	-	-	-	1	0	-	-	0	0	0,00%	2,50%
Lituanie	50	37	-	-	-	86	3	-	-	3	39	0,01%	1,00%
Luxembourg	1 369	15 706	-	-	2 358	19 433	469	1	2	472	5 899	1,97%	0,50%
Grande Bretagne	8 300	16 338	-	-	2 120	26 758	1 012	3	2	1 017	12 712	4,24%	2,00%
Allemagne	10 952	16 895	-	-	3 809	31 656	1 209	1	1	1 212	15 153	5,05%	0,75%
Chypre	33	533	-	-	-	566	15	-	-	15	185	0,06%	1,00%
Croatie	169	34	-	-	-	203	10	-	-	10	127	0,04%	1,50%
Pays-Bas	4 253	8 539	-	-	154	12 946	635	0	0	635	7 940	2,65%	2,00%
Roumanie	10 971	200	277	0	472	11 921	553	2	0	555	6 937	2,31%	1,00%
Slovénie	54	34	-	-	-	87	5	-	-	5	60	0,02%	0,50%
Belgique	2 929	4 495	12	-	205	7 640	342	0	0	342	4 279	1,43%	1,00%
Lettonie	41	100	-	-	-	141	3	-	-	3	39	0,01%	0,50%
Amérique du nord	3 005	73 699	1 235	-	17 573	95 513	1 816	55	18	1 890	23 622	7,87%	
Asie-Pacifique	2 145	21 988	42	-	3 895	28 070	595	0	4	600	7 500	2,50%	
Australie	31	4 994	42	-	1 245	6 313	102	0	1	104	1 301	0,43%	1,00%
Corée du Sud	646	2 603	-	-	2 519	5 769	58	0	3	61	759	0,25%	1,00%
Hong Kong	134	1 223	-	-	-	1 357	44	-	-	44	549	0,18%	0,50%
Reste du monde	13 225	14 335	76	0	-	27 637	1 179	1	-	1 180	14 745	4,92%	
TOTAL	130 022	515 147	1 700	0	54 790	701 659	23 874	76	47	23 998	299 970	100,00%	0,82%

TABLEAU 14 : MONTANT DU COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE SPÉCIFIQUE À L'ÉTABLISSEMENT (CCYB2)

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
Montant total d'expositions pondérées (RWA)	388 029	389 503
Coussin de fonds propres contractuel propre à l'établissement (taux)	0,82%	0,82%
Coussin de fonds propres contractuel propre à l'établissement (montant)	3 191	3 197

3.6 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

DÉTAIL DES FONDS PROPRES

TABLEAU 15 : COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (CET1)

		30.06.2025		31.12.2024	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : INSTRUMENTS ET RÉSERVES					
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	19 557	6	19 557	6
	<i>dont capital souscrit</i>	1 000		1 000	
	<i>dont primes d'émission</i>	18 556		18 556	
2	Résultats non distribués	34 236	6	31 312	6
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	3 714	6	4 568	6
EU-3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-		-	
4	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET1	-		-	
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	5 587	7	5 418	7
EU-5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	1 584	6	2 348	6
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	64 677		63 202	
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(807)		(830)	
8	Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(7 095)	4	(7 310)	4
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	(1 136)	2	(1 226)	2
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	232		368	
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(114)		(682)	
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-		-	
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	473		111	
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(64)	3	(150)	3
16	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(1 981)		(122)	
17	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
18	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	

		30.06.2025		31.12.2024	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
EU-20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(32)		(57)	
EU-20b	<i>dont participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-		-	
EU-20c	<i>dont positions de titrisation (montant négatif)</i>	(31)		(42)	
EU-20d	<i>dont positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	(1)		(15)	
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	-		-	
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	-		-	
23	<i>dont détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-		-	
25	<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-		-	
EU-25a	Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)	-		-	
EU-25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)	-		-	
27	Déductions AT1 admissibles dépassant les éléments AT1 de l'établissement (montant négatif)	-		-	
27a	Autres ajustements réglementaires	(1 617)		(1 540)	
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	(12 141)		(11 438)	
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	52 536		51 764	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : INSTRUMENTS					
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	8 524		9 323	
31	<i>dont classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable</i>	8 524	6	10 526	6
32	<i>dont classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable</i>	-		-	
33	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1	-		-	
EU-33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-		-	
EU-33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-		1 203	
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	499	7	422	7
35	<i>dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive</i>	-		-	
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	9 023		10 948	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
37	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(126)		(126)	
38	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
39	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
40	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(11)	1	(13)	1
42	Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)	-		-	
42a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1	-		-	
43	Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	(138)		(139)	
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	8 885		10 809	
45	Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	61 421		62 573	

		30.06.2025		31.12.2024	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : INSTRUMENTS					
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	10 257	5	11 036	5
47	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR	-	-	-	-
EU-47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	-	-	-	-
EU-47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	-	5	425	5
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	332	7	225	7
49	<i>dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive</i>	-	-	-	-
50	Ajustements pour risque de crédit	-	-	-	-
51	Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	10 589		11 685	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
52	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(130)		(133)	
53	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
54	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
55	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(315)	1	(382)	1
EU-56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)	-		-	
56b	Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2	-		-	
57	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	(445)		(514)	
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	10 144		11 171	
59	Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	71 565		73 744	
60	Montant total de RWA	388 029		389 503	
RATIOS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES, Y COMPRIS LES COUSSINS					
61	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	13,54%		13,29%	
62	Fonds propres de catégorie 1	15,83%		16,06%	
63	Total des fonds propres	18,44%		18,93%	
64	Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	10,22%		10,26%	
65	<i>dont exigence de coussin de conservation de fonds propres</i>	2,50%		2,50%	
66	<i>dont exigence de coussin de fonds propres contracyclique</i>	0,82%		0,82%	
67	<i>dont exigence de coussin pour le risque systémique</i>	0,00%		0,00%	
EU-67a	<i>dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)</i>	1,00%		1,00%	
EU-67b	<i>dont exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif</i>	1,40%		1,44%	
68	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres	7,64%		7,35%	
MONTANTS INFÉRIEURS AUX SEUILS POUR DÉDUCTION (AVANT PONDÉRATION)					
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	3 560		3 227	
73	Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des positions courtes éligibles)	534		564	
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)	2 002		2 153	

		30.06.2025		31.12.2024	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
PLAFONDS APPLICABLES LORS DE L'INCLUSION DE PROVISIONS DANS LES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2					
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-		-	
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	1 505		1 269	
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	-		-	
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 019		1 246	
INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES SOUMIS À EXCLUSION PROGRESSIVE (APPLICABLE ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2014 ET LE 1^{ER} JANVIER 2022 UNIQUEMENT)					
80	Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive	-		-	
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	
82	Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive	-		-	
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	
84	Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive	-		-	
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	

DÉTAIL DU RATIO TLAC

TABLEAU 16 : TLAC – COMPOSITION (TLAC1)

(En M EUR)		30.06.2025	31.12.2024
FONDS PROPRES ET ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES ET AJUSTEMENTS			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	52 536	51 764
2	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	8 885	10 809
6	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	10 144	11 171
11	Total des fonds propres éligibles	71 565	73 744
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : ÉLÉMENTS D'ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
12	Instruments d'engagements éligibles émis directement par l'entité de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	43 558	40 846
EU-12a	Instruments d'engagements éligibles émis par d'autres entités au sein du groupe de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	-	-
EU-12b	Instruments d'engagements éligibles subordonnés à des engagements exclus, émis avant le 27 juin 2019 (avec clause d'antériorité)	-	-
EU-12c	Instruments de fonds propres de catégorie 2 ayant une échéance résiduelle d'au moins un an, dans la mesure où ils ne sont pas éligibles en tant qu'éléments de fonds propres de catégorie 2	904	1 168
13	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité, avant plafonnement)	-	-
EU-13a	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus émis avant le 27 juin 2019 (avant plafonnement)	-	-
14	Montant des engagements non subordonnés éligibles après application du plafond de l'article 72 ter, paragraphe 3, du règlement (UE) No 575/2013	-	-
17	Eléments d'engagements éligibles avant ajustements réglementaires	44 462	42 014
EU-17a	dont subordonnés	44 462	42 014
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
18	Fonds propres et engagements éligibles avant ajustements réglementaires	116 026	115 758
19	Déduction des expositions entre groupes de résolution à points d'entrée multiples	-	-
20	Déduction des investissements dans d'autres instruments d'engagements éligibles	-	-
22	Fonds propres et engagements éligibles après ajustements réglementaires	116 026	115 758
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA) ET EXPOSITION DE LEVIER			
23	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	388 029	389 503
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 405 566	1 442 125
RATIO TLAC			
25	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage des RWA	29,90%	29,72%
26	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,25%	8,03%
27	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage des RWA) disponibles une fois remplies les exigences applicables à l'entité	7,64%	7,35%
28	Exigence globale de coussin de fonds propres (en %)	4,32%	4,32%
29	dont exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	2,50%
30	dont exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,82%	0,82%
31	dont exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%	0,00%
EU-31a	dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%	1,00%
POUR MÉMOIRE			
EU-32	Engagements exclus (article 72 bis, paragraphe 2, du règlement (UE) No 575/2013)	934 151	963 253

TABLEAU 17 : TLAC - HIÉRARCHIE DES CRÉANCIERS DE L'ENTITÉ DE RÉOLUTION(1) (TLAC3)

		30.06.2025				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		1	2	3	5	6
		(plus junior)				
(En M EUR)						
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds Propres	Instruments super subordonnés	Instruments subordonnés	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées
2	Engagements et fonds propres	52 536	8 386	11 553	44 055	687 541
3	dont engagements exclus	-	-	-	-	438 899
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	52 536	8 386	11 553	44 055	248 642
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	52 536	8 386	11 160	43 558	13 562
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	1 260	9 642	4 741
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	20 450	5 795
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	5 875	11 841	2 345
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	4 002	1 625	681
10	dont titres à durée indéterminée	52 536	8 386	-	-	-

		30.06.2025				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		7	8	9	10	
		(plus senior)				Somme de 1 à 10
(En M EUR)						
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Dépôts de particuliers et PME	Dépôts couverts	Créances assorties d'un droit de préférence Unsecured spécial ou général	Créances nées après la procédure de sauvegarde	
2	Engagements et fonds propres	33 056	145 228	1 804	264 095	1 248 254
3	dont engagements exclus	33 056	145 228	1 804	264 095	883 082
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	-	-	-	-	365 172
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	-	-	-	-	129 203
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	-	-	15 643
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	-	26 245
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	-	-	20 061
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	-	-	6 308
10	dont titres à durée indéterminée	-	-	-	-	60 922

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

		31.12.2024				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		1	2	3	5	6
		(plus junior)				
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds Propres	Instruments super subordonnés	Instruments subordonnés	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées
2	Engagements et fonds propres	51 764	10 526	16 806	44 548	599 984
3	dont engagements exclus	-	-	-	-	444 219
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	51 764	10 526	16 806	44 548	155 766
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	51 764	10 526	12 629	40 846	17 565
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	1 425	6 012	6 310
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	388	21 306	7 814
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	5 065	11 771	2 554
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	5 390	1 757	887
10	dont titres à durée indéterminée	51 764	10 526	-	-	-

		31.12.2024				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		7	8	9	10	
		(plus senior)				Somme de 1 à 10
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Dépôts de particuliers et PME	Dépôts couverts	Créances assorties d'un droit de préférence Unsecured spécial ou général	Créances nées après la procédure de sauvegarde	
2	Engagements et fonds propres	36 421	141 525	1 429	245 720	1 148 724
3	dont engagements exclus	36 421	141 525	1 429	245 720	869 314
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	-	-	-	-	279 410
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	-	-	-	-	133 331
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	-	-	13 748
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	-	29 507
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	-	-	19 390
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	-	-	8 034
10	dont titres à durée indéterminée	-	-	-	-	62 290

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

DÉTAIL DU RATIO DE LEVIER

TABLEAU 18 : RÉSUMÉ DU RAPPROCHEMENT ENTRE ACTIFS COMPTABLES ET EXPOSITIONS AUX FINS DU RATIO DE LEVIER (LRI-LRSUM)

(En M EUR)		30.06.2025	31.12.2024
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	1 551 491	1 573 545
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(171 011)	(166 178)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	-	(2 599)
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	-	-
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	-	-
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	(2 473)	(2 003)
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	-	-
8	Ajustements pour instruments financiers dérivés	(6 063)	1 540
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	16 605	13 982
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	116 030	129 418
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	(146)	(217)
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	(32 043)	(30 073)
12	Autres ajustements	(66 824)	(75 290)
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 405 566	1 442 125

TABLEAU 19 : RATIO DE LEVIER - DÉCLARATION COMMUNE (LR2-LRCOM)

(En M.EUR)		30.06.2025	31.12.2024
EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS ET OFT)			
1	Éléments du bilan (dérivés, OFT et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	1 030 209	1 063 372
2	(Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable)	-	-
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(21 684)	(25 603)
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(10 828)	(11 791)
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	997 697	1 025 978
EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS			
8	Coût de remplacement associé à des opérations sur dérivés SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	81 416	127 878
EU-8a	Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	115 973	118 082
EU-9a	Dérogation pour dérivés : contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	(99 804)	(140 868)
EU-10a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	-
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	41 018	47 602
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(38 413)	(45 574)
13	Total des expositions sur dérivés	100 190	107 120
EXPOSITIONS SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	332 626	307 952
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(112 560)	(96 450)
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	16 594	13 982
EU-16a	Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de la contrepartie conformément à l'article 429 ter, paragraphe 4, et à l'article 222 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	11	-
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions pour OFT compensées par le client)	-	-
18	Total des expositions sur opérations de financement sur titres	236 671	225 485
AUTRES EXPOSITIONS HORS BILAN			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	296 101	288 980
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(181 176)	(161 564)
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	(146)	(217)
22	Autres expositions hors bilan	114 779	127 198
EXPOSITIONS EXEMPTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 429, PARAGRAPHES 7 ET 14, DU RÈGLEMENT (UE) N° 575/2013 (EXPOSITIONS AU BILAN ET HORS BILAN)			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR) (au bilan et hors bilan)	(32 043)	(30 073)
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement - Investissements publics)	-	-

(En M EUR)		30.06.2025	31.12.2024
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(11 729)	(13 583)
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires (Autres expositions exemptées))	-	-
EU-22k	(Exclusions d'expositions aux actionnaires selon l'Article 429a (1), point (da) CRR)		
EU-22l	Déductions d'expositions selon le point (q) de l'Article 429a(1) CRR)		
EU-22m	(Total des expositions exemptées)	(43 772)	(43 656)
FONDS PROPRES ET TOTAL DES EXPOSITIONS			
23	Fonds propres de catégorie 1	61 421	62 573
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 405 566	1 442 125
RATIO DE LEVIER			
25	Ratio de levier (%)	4,37%	4,34%
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	4,37%	4,34%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	4,37%	4,34%
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00%	3,00%
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,10%	0,10%
EU-26b	dont à constituer avec des fonds propres CET1 (%)	-	-
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,50%	0,50%
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,60%	3,60%
CHOIX DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET EXPOSITIONS PERTINENTES			
EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres		
PUBLICATION DES VALEURS MOYENNES			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	246 788	232 588
29	Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	220 067	211 503
30	Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	1 432 287	1 463 210
30a	Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	1 432 287	1 463 210
31	Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	4,29%	4,28%
31a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	4,29%	4,28%

TABLEAU 20 : RATIO DE LEVIER - VENTILATION DES EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS, OFT ET EXPOSITIONS EXEMPTÉES) (LR3-LRSPL)

(En M EUR)

		30.06.2025	31.12.2024
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont :	964 607	992 140
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	146 415	115 140
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	818 192	876 999
EU-4	Obligations garanties	-	136
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	269 931	311 970
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	15 418	15 204
EU-7	Établissements	19 265	21 480
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	169 866	153 111
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	58 966	69 249
EU-10	Entreprises	181 831	212 383
EU-11	Expositions en défaut	11 665	13 114
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	91 250	80 353

4

RISQUE DE CRÉDIT

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

Dans cette section, la mesure adoptée pour les expositions de crédit est l'EAD – *Exposure At Default* (bilan et hors bilan). Les EAD en approche standard sont reportées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers.

Le regroupement des secteurs d'activité a été revu en 2022, afin d'être conforme au suivi interne du risque de crédit et aux nouvelles

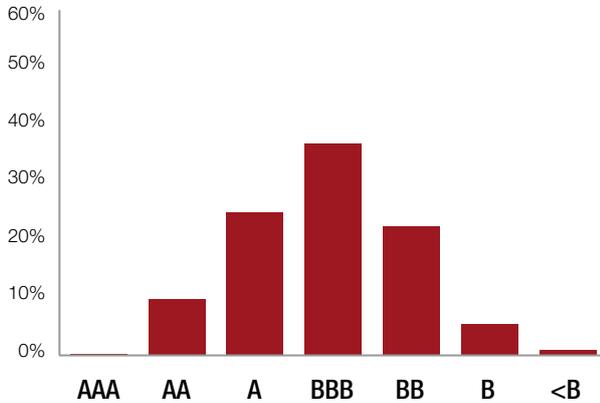
exigences de publication EBA sur les secteurs d'activité. Le regroupement utilisé se base sur l'activité économique principale des contreparties. L'EAD est ventilée selon l'axe du garant, après prise en compte de l'effet de substitution (sauf indication).

TABLEAU 21 : CATÉGORIES D'EXPOSITIONS

Souverains	Créances ou créances conditionnelles sur les états souverains, les autorités régionales, les collectivités locales ou les entités du secteur public ainsi que les banques de développement multilatérales et les organisations internationales.
Établissements	Créances ou créances conditionnelles sur des établissements de crédit réglementés et assimilés ou sur des États, collectivités locale ou autres entités du secteur public n'ayant pas le statut de contreparties souveraines.
Entreprises	Créances ou créances conditionnelles sur de grandes entreprises, lesquelles incluent toutes les expositions qui ne font pas partie des portefeuilles définis ci-dessus. De plus, les petites et moyennes entreprises, définies comme des sociétés dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 50 M EUR par an, sont incluses dans cette catégorie en tant que sous-portefeuille.
Clientèle de détail	Créances ou créances conditionnelles soit sur un ou des particuliers, soit sur une entreprise de taille petite ou moyenne, sous réserve, dans ce dernier cas, que le montant total dû à l'établissement de crédit n'excède pas 1 million d'euros. L'exposition à la clientèle de détail est en outre décomposée en plusieurs catégories : prêts immobiliers, crédits renouvelables et autres crédits aux particuliers, le solde correspondant aux expositions aux très petites entreprises et aux professionnels.
Autres	Créances relatives essentiellement à des opérations de titrisation, aux participations, aux immobilisations, aux comptes de régularisation, aux contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales, aux expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier en méthode standard, et aux expositions en défaut en méthode standard.

Exposition sur les clientèles « Entreprises » et « bancaire »

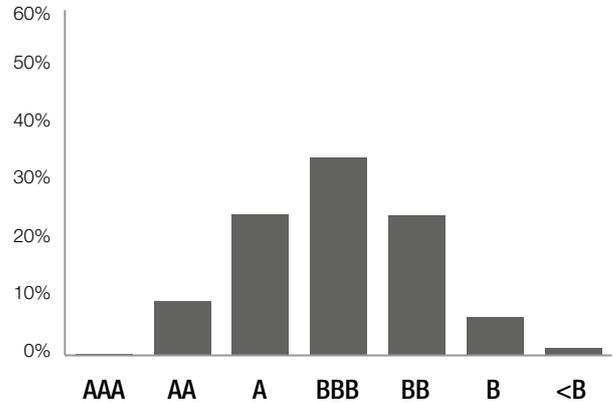
RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 30 JUIN 2025 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle "Entreprises", le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en méthode IRB (hors critère de classement prudentiel, par pondération, du financement spécialisé), sur l'ensemble du portefeuille de clients entreprises, tous pôles confondus. Il représente une EAD de 271 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Entreprises » de 305 milliards d'euros, méthode standard comprise).

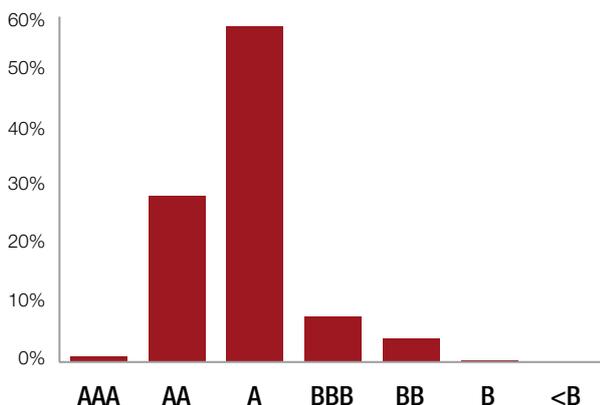
La répartition par rating de l'exposition « Entreprises » du Groupe démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent *Standard & Poor's*.

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN % DE L'EAD)



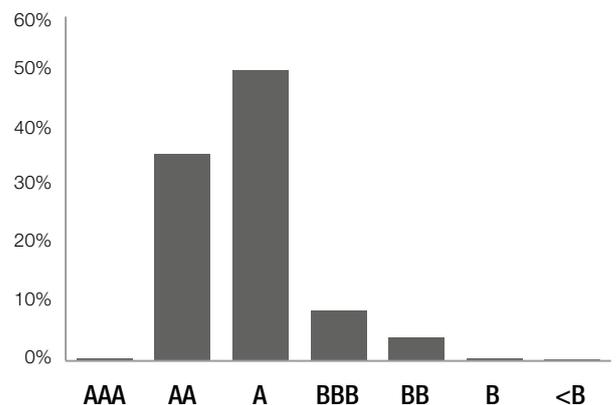
Au 30 juin 2025, la majorité de l'exposition se concentre sur des contreparties *Investment Grade*, c'est-à-dire dont le rating interne en équivalent *Standard and Poor's* est supérieur à BBB- (71,4% de la clientèle « Entreprises »). Les opérations portant sur les contreparties *Non Investment Grade* sont très souvent assorties de garanties et collatéraux permettant d'atténuer le risque.

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 30 JUIN 2025 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle bancaire, le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en méthode IRB, sur l'ensemble du portefeuille Banques, tous pôles confondus, et représente une EAD de 57 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois Banques de 91 milliards d'euros, méthode standard comprise). La répartition par rating de l'exposition sur contreparties bancaires du groupe Société Générale

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN % DE L'EAD)



démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent *Standard & Poor's*.

Au 30 juin 2025, l'exposition sur la clientèle bancaire se concentre sur des contreparties *Investment Grade* (95,7% de l'exposition).

ANALYSE DES ENCOURS NON PERFORMANTS

Analyse des encours non performants

Les tableaux qui suivent ont été élaborés selon les instructions techniques de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) relatives à la publication des expositions non performantes et renégociées (EBA/ITS/2020/04).

Ils présentent la qualité de crédit des expositions restructurées et des expositions performantes et non performantes, par zone géographique et secteur d'activité, avec les provisions et sûretés assorties, ainsi que le détail de la variation sur l'exercice des encours de prêts et avances non performants.

Pour information, et conformément aux recommandations de la BCE, les notions de défaut bâlois, d'encours dépréciés et d'expositions non performantes sont alignées au sein du groupe Société Générale.

Le ratio de prêts non performants à fin juin 2025 est de 2,77%.

Ce ratio est calculé conformément aux instructions relatives aux exigences de publications prudentielles publiées par l'ABE.

Encours restructurés

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Société Générale concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait des difficultés financières de l'emprunteur (que ces difficultés soient

avérées ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration). Le groupe Société Générale aligne sa définition de prêts restructurés sur la définition de l'ABE.

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou de développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et en l'absence de difficultés financières.

Lorsque la restructuration de crédit implique une perte de valeur supérieure à 1% de la créance d'origine, ou lorsque la capacité du client à rembourser la créance selon le nouvel échéancier apparaît compromise, l'octroi des mesures de restructuration doit entraîner le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés, en conformité avec les directives de l'ABE sur l'application de la définition du défaut selon l'article 178 du règlement européen n°575/2013. Dans ce cas, les clients sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an. Dans les autres cas, une analyse de la situation du client permet d'estimer sa capacité à rembourser selon le nouvel échéancier. Si cette capacité est avérée, le client peut demeurer en statut bâlois sain. Dans le cas contraire, le client est également transféré en défaut bâlois.

Le montant au bilan total des encours de crédit restructurés au 30 juin 2025 correspond essentiellement à des prêts et créances au coût amorti pour un montant de 8,1 milliards d'euros.

TABLEAU 22 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CR1)

30.06.2025															
	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
<i>(En M EUR)</i>															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	190 130	185 279	4 850	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts et avances	492 503	438 211	41 405	14 007	-	14 007	(2 569)	(791)	(1 778)	(6 156)	-	(6 156)	-	264 227	5 185
Banques centrales	14 789	14 789	0	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	27 795	20 207	1 145	63	-	63	(12)	(6)	(6)	(35)	-	(35)	-	8 311	18
Établissements de crédits	18 577	18 518	16	8	-	8	(12)	(11)	(1)	(7)	-	(7)	-	1 392	1
Autres sociétés financières	39 981	38 613	200	6	-	6	(9)	(8)	(1)	(4)	-	(4)	-	9 442	2
Sociétés non financières	215 324	185 897	24 247	8 712	-	8 712	(1 842)	(502)	(1 340)	(3 793)	-	(3 793)	-	107 831	3 728
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	46 352	37 683	7 842	4 734	-	4 734	(654)	(190)	(465)	(2 262)	-	(2 262)	-	31 399	2 027
Ménages	176 037	160 188	15 797	5 218	-	5 218	(694)	(264)	(429)	(2 317)	-	(2 317)	-	137 251	1 435
Encours des titres de créances	90 358	89 162	175	0	-	0	(9)	(7)	(2)	(0)	-	(0)	-	10 729	-
Banques centrales	4 443	4 443	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	69 206	68 303	131	0	-	0	(6)	(6)	(0)	(0)	-	(0)	-	-	-
Établissements de crédits	5 286	5 286	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	1 214	-
Autres sociétés financières	2 756	2 679	2	-	-	-	(2)	(1)	(2)	-	-	-	-	1 347	-
Sociétés non financières	8 667	8 451	43	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	8 168	-
Expositions hors bilan	459 726	449 027	10 699	968	-	968	(424)	(196)	(228)	(235)	-	(235)	-	53 472	195
Banques centrales	344	344	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	51	-
Administrations publiques	8 463	7 936	528	3	-	3	(8)	(1)	(7)	-	-	-	-	3 265	2
Établissements de crédits	135 740	135 433	306	54	-	54	(1)	(1)	(0)	-	-	-	-	1 235	-
Autres sociétés financières	89 937	89 597	340	1	-	1	(10)	(5)	(5)	(0)	-	(0)	-	10 347	0
Sociétés non financières	212 081	202 904	9 177	873	-	873	(362)	(170)	(192)	(226)	-	(226)	-	34 281	183
Ménages	13 161	12 814	347	37	-	37	(42)	(19)	(24)	(8)	-	(8)	-	4 292	11
TOTAL	1 232 717	1 161 680	57 129	14 975	-	14 975	(3 001)	(994)	(2 007)	(6 391)	-	(6 391)	-	328 428	5 380

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

31.12.2024

	Valeur comptable brute/montant nominal			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions									Sûretés et garanties financières reçues		
				Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
<i>(En M EUR)</i>															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	249 988	245 529	4 459	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	497 092	443 679	39 596	14 392	-	14 392	(2 599)	(826)	(1 773)	(6 203)	-	(6 203)	(105)	269 023	5 409
Banques centrales	13 022	13 022	-	0	-	0	(0)	(0)	-	-	-	-	-	46	-
Administrations publiques	29 629	21 921	1 044	58	-	58	(9)	(5)	(4)	(37)	-	(37)	-	8 182	13
Établissements de crédits	19 483	19 385	50	15	-	15	(2)	(2)	(0)	(8)	-	(8)	-	1 566	4
Autres sociétés financières	40 309	38 809	69	8	-	8	(12)	(12)	(1)	(1)	-	(1)	-	9 392	4
Sociétés non financières	217 702	191 146	20 938	9 011	-	9 011	(1 731)	(494)	(1 237)	(3 782)	-	(3 782)	(105)	112 828	3 988
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	<i>46 318</i>	<i>38 541</i>	<i>6 844</i>	<i>4 510</i>	-	<i>4 510</i>	<i>(641)</i>	<i>(192)</i>	<i>(449)</i>	<i>(2 142)</i>	-	<i>(2 142)</i>	-	<i>31 713</i>	<i>1 892</i>
Ménages	176 945	159 395	17 496	5 300	-	5 300	(845)	(313)	(532)	(2 375)	-	(2 375)	-	137 009	1 400
Encours des titres de créances	70 371	69 035	205	14	-	14	(38)	(6)	(31)	(0)	-	(0)	-	9 232	-
Banques centrales	4 295	4 295	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	51 732	50 707	130	14	-	14	(5)	(5)	(0)	(0)	-	(0)	-	-	-
Établissements de crédits	4 471	4 471	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	1 264	-
Autres sociétés financières	2 231	2 161	2	-	-	-	(2)	(0)	(2)	-	-	-	-	981	-
Sociétés non financières	7 642	7 401	73	-	-	-	(31)	(1)	(30)	-	-	-	-	6 988	-
Expositions hors bilan	428 311	418 829	9 482	959	-	959	(473)	(205)	(268)	(269)	-	(269)	-	74 929	177
Banques centrales	357	357	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	47	-
Administrations publiques	8 189	7 580	609	1	-	1	(6)	(1)	(5)	-	-	-	-	3 499	0
Établissements de crédits	101 022	100 684	338	58	-	58	(2)	(1)	(1)	(2)	-	(2)	-	1 064	-
Autres sociétés financières	85 750	85 693	57	1	-	1	(16)	(7)	(10)	(1)	-	(1)	-	13 573	-
Sociétés non financières	220 775	212 726	8 049	843	-	843	(401)	(174)	(227)	(243)	-	(243)	-	53 444	168
Ménages	12 218	11 788	429	56	-	56	(48)	(22)	(26)	(23)	-	(23)	-	3 303	9
TOTAL	1 245 762	1 177 072	53 742	15 364	-	15 364	(3 110)	(1 037)	(2 073)	(6 473)	-	(6 473)	(105)	353 184	5 586

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

TABLEAU 23 : VARIATIONS DU STOCK DE PRÊTS ET AVANCES NON PERFORMANTS (CR2)

	30.06.2025	31.12.2024
	Valeur comptable brute des expositions en défaut	Valeur comptable brute des expositions en défaut
(En M EUR)		
Stock initial de prêts et avances non performants	14 392	16 059
Entrées dans les portefeuilles non performants	1 241	5 222
Sorties hors des portefeuilles non performants	(1 626)	(6 889)
Sorties dues à des sorties de bilan	(655)	(4 869)
Sorties dues à d'autres situations	(971)	(2 020)
Stock final de prêts et avances non performants	14 007	14 392

TABLEAU 24 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS RESTRUCTURÉES (CQ1)

	30.06.2025							
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Performantes restructurées	Non performantes restructurées			Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
Total		dont en défaut	dont dépréciées					
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	4 288	3 844	3 844	3 844	(182)	(1 327)	4 249	1 756
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	0	15	15	15	(0)	(3)	6	6
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	2	2	2	2	(0)	(2)	2	0
Entreprises non financières	3 833	2 555	2 555	2 555	(170)	(784)	3 570	1 392
Ménages	453	1 272	1 272	1 272	(12)	(539)	671	358
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	1 090	108	108	108	(35)	(25)	647	24
TOTAL	5 378	3 952	3 952	3 952	(217)	(1 352)	4 896	1 779

31.12.2024

	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions				Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Non performantes restructurées		Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration	Total	
	Performantes restructurées	Total						
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	3 368	3 821	3 821	3 821	(146)	(1 382)	3 788	1 599
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	0	11	11	11	(0)	(4)	3	3
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	11	0	0	0	-	(0)	11	0
Entreprises non financières	2 948	2 558	2 558	2 558	(133)	(851)	3 187	1 267
Ménages	408	1 252	1 252	1 252	(12)	(527)	587	329
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	877	79	79	79	(28)	(11)	675	21
TOTAL	4 245	3 900	3 900	3 900	(174)	(1 392)	4 464	1 620

TABLEAU 25 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES PAR NOMBRE DE JOURS D'IMPAYÉS (CQ3)

	30.06.2025											
	Performants				Non performants							
	Total performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
(En M EUR)												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	190 130	190 130	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	492 503	490 283	2 221	14 007	9 764	588	955	938	1 018	366	378	14 007
Banques centrales	14 789	14 789	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	27 795	27 753	43	63	27	1	1	3	2	5	24	63
Établissements de crédits	18 577	18 571	6	8	5	0	0	0	1	-	3	8
Autres sociétés financières	39 981	39 903	78	6	2	0	2	0	0	1	0	6
Sociétés non financières	215 324	214 247	1 077	8 712	6 532	246	543	478	517	169	225	8 712
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	46 352	46 037	314	4 734	3 208	202	277	350	388	115	193	4 734
Ménages	176 037	175 020	1 017	5 218	3 198	341	409	456	498	191	126	5 218
Encours de titres de créances	90 358	90 358	-	0	0	-	-	-	-	-	-	0
Banques centrales	4 443	4 443	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	69 206	69 206	-	0	0	-	-	-	-	-	-	0
Établissements de crédits	5 286	5 286	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	2 756	2 756	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	8 667	8 667	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Expositions hors bilan	459 726	-	-	968	-	-	-	-	-	-	-	968
Banques centrales	344			-								-
Administrations publiques	8 463			3								3
Établissements de crédits	135 740			54								54
Autres sociétés financières	89 937			1								1
Sociétés non financières	212 081			873								873
Ménages	13 161			37								37
TOTAL	1 232 717	770 771	2 221	14 975	9 764	588	955	938	1 018	366	378	14 975

31.12.2024

	Performants				Non performants							
	Total performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
<i>(En M. EUR)</i>												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	249 988	249 988	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	497 092	493 452	3 639	14 392	10 233	593	797	998	950	407	415	14 392
Banques centrales	13 022	13 022	-	0	0	-	-	-	-	-	-	0
Administrations publiques	29 629	29 295	334	58	27	0	0	3	0	8	20	58
Établissements de crédits	19 483	19 477	7	15	12	-	0	-	1	-	3	15
Autres sociétés financières	40 309	40 301	7	8	6	-	0	-	0	1	0	8
Sociétés non financières	217 702	215 645	2 057	9 011	6 938	260	405	534	395	228	250	9 011
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	<i>46 318</i>	<i>45 827</i>	<i>491</i>	<i>4 510</i>	<i>3 060</i>	<i>165</i>	<i>273</i>	<i>353</i>	<i>289</i>	<i>154</i>	<i>217</i>	<i>4 510</i>
Ménages	176 945	175 711	1 235	5 300	3 250	332	391	461	553	171	141	5 300
Encours de titres de créances	70 371	70 371	-	14	14	-	-	-	-	-	-	14
Banques centrales	4 295	4 295	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	51 732	51 732	-	14	14	-	-	-	-	-	-	14
Établissements de crédits	4 471	4 471	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	2 231	2 231	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	7 642	7 642	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Expositions hors bilan	428 311	-	-	959	-	-	-	-	-	-	-	959
Banques centrales	357	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	8 189	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Établissements de crédits	101 022	-	-	58	-	-	-	-	-	-	-	58
Autres sociétés financières	85 750	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Sociétés non financières	220 775	-	-	843	-	-	-	-	-	-	-	843
Ménages	12 218	-	-	56	-	-	-	-	-	-	-	56
TOTAL	1 245 762	813 811	3 639	15 364	10 246	593	797	998	950	407	415	15 364

TABLEAU 26 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS NON PERFORMANTES PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE (CQ4)

	30.06.2025						
	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
(En M EUR)							
Expositions au bilan	596 869	14 007	14 007	582 961	(8 734)		-
Europe	469 281	11 864	11 864	456 894	(7 109)		-
<i>France</i>	286 561	9 339	9 339	275 073	(5 207)		-
<i>République tchèque</i>	55 123	641	641	55 123	(477)		-
<i>Allemagne</i>	16 799	383	383	16 798	(199)		-
<i>Luxembourg</i>	19 506	77	77	19 499	(49)		-
<i>Royaume-Uni</i>	15 784	42	42	15 327	(55)		-
<i>Italie</i>	15 577	528	528	15 219	(415)		-
<i>Suisse</i>	6 197	8	8	6 197	(8)		-
<i>Fédération de Russie</i>	216	57	57	216	(51)		-
<i>Roumanie</i>	13 344	320	320	13 344	(396)		-
<i>Espagne</i>	5 159	36	36	5 153	(45)		-
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	26 794	339	339	26 723	(187)		-
<i>Autres pays d'Europe</i>	8 220	93	93	8 220	(21)		-
Amérique du Nord	76 238	524	524	75 479	(365)		-
<i>États-Unis</i>	70 881	520	520	70 122	(362)		-
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	5 357	4	4	5 357	(3)		-
Asie-Pacifique	20 376	200	200	19 997	(59)		-
<i>Japon</i>	2 834	0	0	2 834	(2)		-
<i>Chine</i>	2 809	10	10	2 809	(11)		-
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	14 732	190	190	14 353	(46)		-
Afrique et Moyen-Orient	25 446	1 212	1 212	25 320	(1 122)		-
<i>Maroc</i>	332	1	1	332	(1)		-
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	25 114	1 211	1 211	24 988	(1 121)		-
Amérique Latine et Caraïbes	5 528	208	208	5 272	(79)		-

30.06.2025

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal						Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée			
		Total non performant	dont en défaut					
Expositions hors bilan	460 694	968	968			(658)		
<i>Europe</i>	328 106	795	795			(492)		
<i>France</i>	215 116	625	625			(313)		
<i>République tchèque</i>	8 676	22	22			(21)		
<i>Allemagne</i>	22 778	11	11			(27)		
<i>Luxembourg</i>	13 515	16	16			(7)		
<i>Royaume-Uni</i>	20 873	1	1			(23)		
<i>Italie</i>	7 861	38	38			(15)		
<i>Suisse</i>	5 907	0	0			(1)		
<i>Fédération de Russie</i>	214	55	55			(2)		
<i>Roumanie</i>	2 754	25	25			(54)		
<i>Espagne</i>	6 085	0	0			(8)		
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	22 254	3	3			(20)		
<i>Autres pays d'Europe</i>	2 072	1	1			(1)		
<i>Amérique du Nord</i>	87 461	57	57			(101)		
<i>États-Unis</i>	83 577	57	57			(100)		
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	3 884	-	-			(0)		
<i>Asie-Pacifique</i>	33 034	26	26			(7)		
<i>Japon</i>	17 547	0	0			(1)		
<i>Chine</i>	3 306	-	-			(1)		
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	12 182	26	26			(6)		
<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	9 869	89	89			(59)		
<i>Maroc</i>	866	0	0			(0)		
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	9 003	89	89			(59)		
<i>Amérique Latine et Caraïbes</i>	2 223	0	0			(0)		
TOTAL	1 057 562	14 975	14 975	582 961	(8 734)	(658)		

31.12.2024

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions au bilan	581 869	14 405	14 405	566 920	(8 841)		-
Europe	446 021	11 781	11 781	432 469	(6 948)		-
<i>France</i>	275 600	9 189	9 189	264 033	(4 944)		-
<i>République tchèque</i>	48 530	625	625	48 530	(503)		-
<i>Allemagne</i>	16 481	421	421	16 481	(202)		-
<i>Luxembourg</i>	17 466	53	53	17 422	(54)		-
<i>Royaume-Uni</i>	13 738	43	43	13 623	(51)		-
<i>Italie</i>	14 739	567	567	14 348	(463)		-
<i>Suisse</i>	5 878	6	6	5 686	(10)		-
<i>Fédération de Russie</i>	309	150	150	309	(74)		-
<i>Roumanie</i>	13 298	279	279	13 298	(383)		-
<i>Espagne</i>	4 890	45	45	4 007	(53)		-
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	27 759	312	312	27 403	(185)		-
<i>Autres pays d'Europe</i>	7 333	92	92	7 330	(27)		-
Amérique du Nord	76 320	614	614	75 594	(373)		-
<i>États-Unis</i>	71 747	603	603	71 020	(366)		-
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 573	11	11	4 573	(6)		-
Asie-Pacifique	25 380	244	244	24 990	(74)		-
<i>Japon</i>	1 886	0	0	1 886	(2)		-
<i>Chine</i>	6 458	12	12	6 458	(13)		-
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	17 036	232	232	16 646	(59)		-
Afrique et Moyen-Orient	27 895	1 480	1 480	27 836	(1 338)		-
<i>Maroc</i>	314	1	1	314	(1)		-
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	27 581	1 479	1 479	27 522	(1 336)		-
Amérique Latine et Caraïbes	6 252	286	286	6 032	(108)		-

31.12.2024

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation			
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions hors bilan	429 270	959	959			(743)	
<i>Europe</i>	291 002	806	806			(577)	
<i>France</i>	177 451	641	641			(391)	
<i>République tchèque</i>	8 140	22	22			(22)	
<i>Allemagne</i>	19 714	11	11			(22)	
<i>Luxembourg</i>	13 301	2	2			(10)	
<i>Royaume-Uni</i>	21 012	2	2			(21)	
<i>Italie</i>	7 903	32	32			(14)	
<i>Suisse</i>	7 937	0	0			(1)	
<i>Fédération de Russie</i>	214	58	58			(1)	
<i>Roumanie</i>	2 605	26	26			(56)	
<i>Espagne</i>	5 991	1	1			(13)	
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	24 554	10	10			(25)	
<i>Autres pays d'Europe</i>	2 180	0	0			(2)	
<i>Amérique du Nord</i>	91 764	40	40			(91)	
<i>États-Unis</i>	87 719	40	40			(89)	
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 045	-	-			(2)	
<i>Asie-Pacifique</i>	33 645	24	24			(7)	
<i>Japon</i>	18 380	-	-			(1)	
<i>Chine</i>	3 291	-	-			(1)	
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	11 974	24	24			(6)	
<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	9 846	88	88			(67)	
<i>Maroc</i>	73	0	0			(0)	
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	9 773	88	88			(66)	
<i>Amérique Latine et Caraïbes</i>	3 013	0	0			(0)	
TOTAL	1 011 139	15 364	15 364	566 920	(8 841)	(743)	-

TABLEAU 27 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES PRÊTS ET AVANCES ACCORDÉS À DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (CQ5)

	30.06.2025					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	
	Total nominal	dont non performantes		dont prêts et avances soumis à dépréciation		
(En M EUR)		Total non performant	dont en défaut			
Agriculture, sylviculture et pêche	2 248	155	155	2 222	(105)	-
Industries extractives	6 262	59	59	5 454	(45)	-
Industrie manufacturière	31 915	1 609	1 609	31 627	(964)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 673	304	304	18 652	(144)	-
Alimentation en eau	1 798	34	34	1 728	(29)	-
Construction	6 556	684	684	6 480	(470)	-
Commerce de gros et de détail	30 324	1 581	1 581	29 980	(1 095)	-
Transports et stockage	18 249	533	533	18 114	(354)	-
Hébergement et restauration	4 624	571	571	4 470	(313)	-
Information et communication	14 415	251	251	13 144	(214)	-
Activités financières et d'assurance	14 713	204	204	14 641	(142)	-
Activités immobilières	28 432	1 154	1 154	27 926	(587)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 666	409	409	5 598	(231)	-
Activités de services administratifs et de soutien	7 882	302	302	7 830	(157)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	204	1	1	184	(1)	-
Enseignement	868	70	70	845	(46)	-
Services de santé humaine et action sociale	3 213	176	176	3 178	(161)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	1 429	75	75	1 396	(47)	-
Autres services	26 567	541	541	25 386	(527)	-
TOTAL	224 035	8 712	8 712	218 855	(5 635)	-

31.12.2024

(En M EUR)	Valeur comptable brute					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont prêts et avances soumis à dépréciation	Dépréciation cumulée	
		Total non performant	dont en défaut			
Agriculture, sylviculture et pêche	2 095	162	162	2 063	(107)	-
Industries extractives	6 388	78	78	5 586	(61)	-
Industrie manufacturière	33 108	1 721	1 721	32 757	(949)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 789	404	404	18 766	(180)	-
Alimentation en eau	1 812	37	37	1 737	(30)	-
Construction	6 333	667	667	6 248	(450)	-
Commerce de gros et de détail	29 939	1 460	1 460	29 548	(997)	-
Transports et stockage	18 345	548	548	18 198	(355)	-
Hébergement et restauration	4 650	532	532	4 508	(320)	-
Information et communication	13 030	335	335	11 644	(240)	-
Activités financières et d'assurance	14 846	192	192	14 808	(133)	-
Activités immobilières	30 705	1 275	1 275	30 130	(611)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 049	424	424	5 967	(226)	-
Activités de services administratifs et de soutien	8 247	286	286	8 175	(141)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	132	0	0	109	(0)	-
Enseignement	954	64	64	928	(40)	-
Services de santé humaine et action sociale	3 220	421	421	3 183	(131)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	1 375	69	69	1 336	(42)	-
Autres services	26 697	335	335	25 404	(500)	-
TOTAL	226 713	9 011	9 011	221 096	(5 513)	-

TABLEAU 28 : SÛRETÉS OBTENUES PAR PRISE DE POSSESSION ET PROCESSUS D'EXÉCUTION (CQ7)

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2025	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (IC)	24	(17)
Autres que IC	28	(6)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0	-
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
<i>Autres</i>	27	(6)
TOTAL	52	(24)

<i>(En M EUR)</i>	31.12.2024	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (IC)	23	(14)
Autres que IC	44	(14)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0	(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
<i>Autres</i>	44	(14)
TOTAL	67	(28)

TABLEAU 29 : ÉCHÉANCE DES EXPOSITIONS (CRI-A)

30.06.2025						
Valeur exposée au risque nette						
<i>(En M EUR)</i>	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	11 118	219 931	130 699	144 761	0	506 510
Titres de créance	0	22 239	25 856	42 263	-	90 358
TOTAL	11 118	242 170	156 556	187 025	0	596 869

31.12.2024						
Valeur exposée au risque nette						
<i>(En M EUR)</i>	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	12 987	220 832	130 690	146 975	(0)	511 484
Titres de créance	0	19 744	23 845	26 796	-	70 385
TOTAL	12 987	240 576	154 534	173 771	(0)	581 869

TABLEAU 30 : TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT - VUE D'ENSEMBLE (CR3)

	30.06.2025				
(En M EUR)	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	418 502	269 412	105 827	163 585	-
Total titres de créance	79 620	10 729	10 601	128	-
EXPOSITIONS TOTALES	498 122	280 142	116 428	163 713	-
<i>dont expositions non performantes</i>	2 665	5 185	2 333	2 852	-
<i>dont en défaut</i>	2 665	5 185	2 333	2 852	-

	31.12.2024				
(En M EUR)	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	478 237	274 431	110 943	163 489	-
Total titres de créance	61 115	9 232	9 078	154	-
EXPOSITIONS TOTALES	539 352	283 664	120 021	163 642	-
<i>dont expositions non performantes</i>	2 793	5 409	2 508	2 901	-
<i>dont en défaut</i>	2 793	5 409	2 508	2 901	-

4.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

DÉFINITION DES MÉTRIQUES RÉGLEMENTAIRES

Les principales métriques utilisées dans les tableaux suivants sont :

- l'exposition, correspondant à la totalité des actifs (ex. : prêts, créances, produits à recevoir, etc.) qui sont liés à des transactions sur le marché ou avec un client et enregistrés dans le bilan et le hors bilan de la Banque ;
- l'EAD (*Exposure At Default*), correspondant à l'exposition (bilan et hors bilan) encourue par l'établissement financier en cas de défaut de la contrepartie. Sauf mention contraire, l'EAD est présentée post CRM (*Credit Risk Mitigation*), après prise en compte des garanties et des collatéraux. Les EAD en approche standard sont présentées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers ;
- les expositions pondérées en risque (*Risk-Weighted Assets*, RWA), calculées à partir des expositions et du niveau de risque qui leur est associé, lequel est fonction de la qualité de crédit des contreparties ;
- la perte attendue (*Expected Loss*, EL), correspondant à la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque, telles que les sûretés réelles. Dans la méthode IRBA, l'équation suivante résume le rapport entre ces variables : $EL = EAD \times PD \times LGD$ (sauf pour les créances en défaut).

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - SYNTHÈSE

TABLEAU 31 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

(En M EUR)	30.06.2025								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	258 000	269 349	7 613	16 548	17 759	1 496	274 548	287 107	9 109
Établissements	45 696	34 753	4 165	5 027	3 218	874	50 723	37 971	5 039
Entreprises	383 334	237 164	106 081	55 789	31 089	28 005	439 123	268 253	134 086
Clientèle de détail	172 849	168 637	35 469	44 122	33 043	21 000	216 971	201 680	56 470
Autres	58 940	45 822	17 909	92 182	84 510	66 985	151 122	130 332	84 894
TOTAL	918 819	755 724	171 238	213 669	169 619	118 360	1 132 488	925 343	289 598

(En M EUR)	31.12.2024								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	298 465	310 968	6 815	19 032	21 123	1 335	317 496	332 092	8 150
Établissements	49 481	40 635	4 575	6 318	6 386	1 810	55 800	47 021	6 385
Entreprises	422 807	276 871	118 570	52 762	30 688	27 856	475 569	307 559	146 426
Clientèle de détail	172 793	172 820	35 936	42 301	33 925	21 914	215 094	206 745	57 850
Autres	67 748	60 453	40 263	74 528	66 004	46 257	142 276	126 457	86 520
TOTAL	1 011 294	861 748	206 159	194 941	158 126	99 172	1 206 236	1 019 874	305 331

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - DÉTAIL

TABLEAU 32 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET EFFETS DE L'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CRM) (CR4)

La notion de « facteur de conversion » (CCF) est le rapport entre la partie actuellement non prélevée d'une ligne de crédit qui pourrait être prélevée et serait donc exposée en cas de défaut et la partie actuellement non prélevée de cette ligne de crédit, l'importance de la ligne de crédit étant déterminée par la limite autorisée, à moins que la limite non autorisée soit supérieure.

La notion d'atténuation du risque de crédit » (CRM) est une technique utilisée par un établissement pour réduire le risque de crédit associé à une ou des expositions qu'il conserve.

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)		30.06.2025					
		Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
		Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
1	Administrations centrales ou banques centrales	16 228	194	17 044	95	1 487	9%
2	Entités du secteur public n'appartenant pas à l'administration centrale	717	144	986	58	161	15%
EU 2a	Administrations régionales ou locales	547	125	811	50	124	14%
EU 2b	Entités du secteur public	170	20	176	8	37	20%
3	Banques multilatérales de développement	98	25	390	230	9	2%
EU 3a	Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
4	Établissements	2 512	1 643	1 333	841	713	33%
5	Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	-
6	Entreprises	41 635	13 823	27 462	3 627	28 005	90%
6,1	dont spécialisées dans le prêt	1 214	1 080	1 141	257	1 343	96%
7	Expositions à la dette subordonnée et aux fonds propres	5 287	-	5 287	-	11 637	220%
EU 7a	Expositions à la dette subordonnée	-	-	-	-	-	-
EU 7b	Fonds propres	5 287	-	5 287	-	11 637	220%
8	Clientèle de détail	29 928	13 954	29 824	3 219	21 000	64%
9	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier et des expositions ADC	11 397	1 128	11 406	377	5 663	48%
9,1	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers résidentiels - non IPRE	6 099	283	6 083	108	2 046	33%
9,2	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers résidentiels - IPRE	695	29	695	13	337	48%
9,3	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux - non IPRE	2 377	597	2 401	163	1 712	67%
9,4	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux - IPRE	2 205	84	2 206	32	1 471	66%
9,5	Expositions Acquisition, Développement et construction (ADC)	22	134	22	61	95	116%
10	Expositions en défaut	2 181	315	1 953	81	2 562	126%
EU 10a	Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	401	-	508	-	118	23%
EU 10b	Organismes de Placement Collectif (OPC)	103	-	103	-	302	293%
EU 10c	Autres expositions	55 617	1 960	55 617	871	45 516	81%
TOTAL		166 102	33 186	151 914	9 399	117 173	73%

31.12.2024

(En M EUR)

Catégories d'expositions	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	17 861	304	19 778	298	1 314	7%
Administrations régionales ou locales	759	109	1 033	44	221	20%
Entités du secteur public	267	12	257	3	167	64%
Banques multilatérales de développement	798	17	954	45	21	2%
Organisations internationales	47	-	47	-	-	0%
Établissements	3 777	1 388	4 355	693	1 422	28%
Entreprises	40 296	11 991	27 083	3 605	27 856	91%
Clientèle de détail	33 330	8 544	32 289	1 636	21 914	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	11 076	452	9 348	107	3 928	42%
Expositions en défaut	2 287	168	2 011	50	2 466	120%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	80	5	76	1	116	150%
Obligations garanties	136	-	136	-	14	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	72	-	72	-	244	340%
Actions	1 326	-	1 326	-	820	62%
Autres expositions	44 179	1 607	44 179	378	37 457	84%
TOTAL	156 291	24 598	142 945	6 862	97 959	65%

TABLEAU 33 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CR5)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

30.06.2025

Catégories d'expositions	Pondération de risque										
	0%	2%	4%	10%	20%	30%	35%	40%	45%	50%	60%
	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
1 Administrations centrales et banques centrales	15 794	-	-	-	82	-	-	-	-	48	-
2 Entités du secteur public n'appartenant pas à l'administration centrale	315	-	-	-	709	-	-	-	-	5	-
Eu 2a Administrations régionales ou locales	315	-	-	-	526	-	-	-	-	5	-
EU 2b Entités du secteur public	-	-	-	-	183	-	-	-	-	-	-
3 Banques multilatérales de développement	600	-	-	-	-	5	-	-	-	15	-
EU 3a Organisations internationales	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Établissements	111	386	-	-	924	194	-	100	-	139	-
5 Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 Entreprises	20	-	-	-	1 458	-	-	-	2	982	46
6.1 dont sociétés spécialisées dans le prêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Expositions à la dette subordonnée et aux fonds propres	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EU 7a Expositions à la dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EU 7b Fonds propres	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 Clientèle de détail	21	1	2	2	353	4	1 370	7	2 193	2	7
9 Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier et des expositions ADC	25	-	-	262	4 490	185	-	93	27	28	2 232
9.1 Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers résidentiels - non IPRE	8	-	-	262	4 035	175	-	91	25	11	8
9.1.1 Sans fractionnement de prêt	1	-	-	0	0	1	-	0	1	0	7
9.1.2 Avec fractionnement de prêt (sécurisé)	-	-	-	-	4 033	0	-	-	-	-	-
9.1.3 Avec fractionnement de prêt (non sécurisé)	7	-	-	262	2	174	-	91	24	11	2
9.2 Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers résidentiels - IPRE	0	-	-	0	313	9	-	1	3	1	-
9.3 Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux - non IPRE	17	-	-	0	84	1	-	-	-	7	1 062
9.3.1 Sans fractionnement de prêt	7	-	-	0	1	1	-	-	-	3	0
9.3.2 Avec fractionnement de prêt (sécurisé)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 039
9.3.3 Avec fractionnement de prêt (non sécurisé)	10	-	-	-	82	0	-	-	-	4	23
9.4 Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux - IPRE	0	-	-	0	37	-	-	1	-	9	1 162
9.5 Expositions Acquisition, Développement et construction (ADC)	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-
10 Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EU 10a Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	457	-	-	-	-	45	-
EU 10b Organismes de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EU 10c Autres expositions	2 450	-	4	83	943	-	0	-	-	8 393	51
11 TOTAL	19 340	386	5	347	9 415	388	1 370	200	2 222	9 657	2 336

30.06.2025

Pondération de risque														Total	Dont non notées
70%	75%	80%	90%	100%	105%	110%	130%	150%	250%	370%	400%	1250%	Autres	z	aa
l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y		
-	-	-	-	748	-	-	-	465	-	-	-	-	0	17 138	13 673
-	-	-	-	17	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1 044	1 007
-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	-	-	0	861	848
-	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-	-	-	-	183	159
-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	621	605
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
-	63	-	-	150	-	-	-	107	-	-	-	-	0	2 174	1 162
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 302	-	-	26 122	-	-	383	772	-	-	-	-	3	31 089	24 555
-	32	-	-	666	-	-	364	336	-	-	-	-	0	1 398	833
-	-	-	-	587	-	-	-	-	4 413	-	-	0	283	5 287	5 287
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	587	-	-	-	-	4 413	-	-	0	283	5 287	5 287
-	28 650	-	-	141	-	-	-	2	-	-	-	-	289	33 043	33 043
244	1 161	0	43	1 712	0	173	6	181	-	-	-	-	920	11 783	11 035
1	648	0	0	205	0	0	-	0	-	-	-	-	722	6 191	6 163
-	110	-	-	1	-	0	-	0	-	-	-	-	71	192	192
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 033	4 018
1	538	0	0	204	0	0	-	-	-	-	-	-	651	1 967	1 954
0	195	0	-	59	0	0	-	26	-	-	-	-	100	708	660
1	223	-	-	1 069	-	0	6	-	-	-	-	-	95	2 564	2 385
-	32	-	-	347	-	0	-	-	-	-	-	-	48	439	439
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 039	975
1	191	-	-	722	-	-	6	-	-	-	-	-	47	1 086	971
243	95	-	43	378	-	173	-	94	-	-	-	-	3	2 238	1 744
-	-	-	-	-	-	-	-	61	-	-	-	-	0	82	82
-	-	-	-	979	-	-	-	1 002	-	-	-	-	53	2 035	2 035
-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	508	0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	9	93	103	103
-	2	-	-	31 841	-	-	-	3	2 002	-	-	-	10 716	56 488	52 367
244	31 184	0	43	62 297	0	173	390	2 533	6 417	-	-	9	12 357	161 313	144 873

31.12.2024																		
(En M EUR)																		
Catégories d'expositions	Pondération															Autres pondérations	Total	dont non notées
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%				
Administrations centrales et banques centrales	18 764	-	-	3	121	-	61	-	-	856	266	-	-	-	6	20 076	5 454	
Administrations régionales ou locales	147	-	-	-	864	-	22	-	-	46	-	-	-	-	-	1 078	689	
Entités du secteur public	-	-	-	-	117	-	0,03	-	-	141	1,52	-	-	-	-	260	234	
Banques multilatérales de développement	976	-	-	-	0	-	4,10	-	-	19,34	-	-	-	-	-	1 000	125	
Organisations internationales	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	0	
Établissements	147	190	-	-	3 747	-	563	-	-	400	-	-	-	-	-	5 048	1 193	
Entreprises	-	-	-	-	1 644	-	954	-	-	26 737	1 354	-	-	-	-	30 688	21 814	
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	1 371	-	-	32 554	-	-	-	-	-	-	33 925	32 068	
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	6 488	1 581	-	1 147	238	1	-	-	-	-	9 455	8 632	
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 252	810	-	-	-	-	2 061	1 884	
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77	-	-	-	-	77	18	
Obligations garanties	-	-	-	136	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136	18,17	
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	9	61	72	72	
Expositions sur actions	613	-	-	-	-	-	-	-	-	643	-	71	-	-	-	1 326	1 326	
Autres expositions	1 672	-	0,00	1	640	-	6 041	-	8	26 210	2	2 153	-	-	7 831	44 557	40 246	
TOTAL	22 366	190	0,00	139	7 134	7 858	9 226	-	33 709	56 543	2 511	2 224	1	9	7 899	149 807	113 774	

TABLEAU 34 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBA

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de crédit et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA.

30.06.2025														
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen (%)	EAD après CCF et après CRM	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité de RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	243 703	3 864	39,80%	253 271	0,02%	370	1,01%	2	1 770	0,70%	1	(1)	
	0,00 à < 0,10	240 681	3 863	39,80%	250 248	0,02%	368	0,84%	2	1 261	0,50%	1	(1)	
	0,10 à < 0,15	3 022	1	40,00%	3 023	0,13%	2	15,21%	3	509	16,82%	1	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	3 899	159	40,00%	4 744	0,26%	21	21,30%	3	1 381	29,12%	3	(9)	
	0,50 à < 0,75	1 660	37	23,25%	1 668	0,50%	6	17,27%	1	418	25,09%	1	(0)	
	0,75 à < 2,50	2 236	100	35,54%	2 275	1,19%	6	24,61%	3	1 151	50,61%	7	(4)	
	0,75 à < 1,75	2 042	95	35,32%	2 079	1,10%	4	24,76%	3	1 046	50,31%	6	(4)	
	1,75 à < 2,50	194	5	40,00%	196	2,12%	2	22,99%	1	105	53,79%	1	(0)	
	2,50 à < 10,00	1 523	106	45,34%	1 572	4,94%	36	21,79%	3	1 220	77,62%	17	(1)	
	2,50 à < 5,00	943	102	45,58%	990	3,28%	27	20,77%	3	670	67,64%	7	(1)	
	5,00 à < 10,00	580	5	40,04%	582	7,76%	9	23,52%	2	550	94,61%	11	(1)	
	10,00 à < 100,00	608	63	28,83%	627	12,48%	13	26,77%	2	807	128,84%	22	(2)	
	10,00 à < 20,00	537	63	28,76%	555	11,46%	8	24,44%	2	637	114,63%	16	(2)	
	20,00 à < 30,00	71	0	40,00%	71	20,44%	5	44,92%	1	171	239,64%	7	(0)	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	10	0	40,00%	10	100%	2	43,12%	1	1	8,06%	26	(26)	
Sous-total	253 639	4 330	39,54%	264 167	9,99%	454	1,87%	0	6 749	2,55%	78	(43)		
Administrations régionales ou locales	0,00 à < 0,15	10 920	2 891	44,27%	12 792	0,04%	2 066	13,88%	4	174	1,36%	0	(1)	
	0,00 à < 0,10	10 631	2 686	43,77%	12 399	0,04%	1 724	13,69%	4	94	0,76%	0	(1)	
	0,10 à < 0,15	289	204	50,82%	393	0,13%	342	19,73%	4	80	20,37%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	210	115	42,81%	239	0,26%	435	19,99%	4	70	29,16%	0	(0)	
	0,50 à < 0,75	34	29	45,22%	47	0,50%	59	19,98%	4	17	36,55%	0	(0)	
	0,75 à < 2,50	24	7	43,70%	26	1,39%	25	19,98%	5	15	58,86%	0	(0)	
	0,75 à < 1,75	18	1	63,16%	19	1,10%	9	19,99%	5	10	56,07%	0	(0)	
	1,75 à < 2,50	5	6	40,00%	8	2,12%	16	19,95%	5	5	65,75%	0	(0)	
	2,50 à < 10,00	38	9	40,58%	44	3,32%	55	20,05%	4	31	70,67%	0	(0)	
	2,50 à < 5,00	37	9	40,47%	44	3,29%	53	20,06%	4	31	70,57%	0	(0)	
	5,00 à < 10,00	0	0	86,00%	0	7,76%	2	18,85%	4	0	83,51%	0	(0)	
	10,00 à < 100,00	2	-	-	2	15,38%	3	20,07%	3	1	83,47%	0	(0)	
	10,00 à < 20,00	1	-	-	1	14,69%	1	22,82%	3	1	94,90%	0	(0)	
	20,00 à < 30,00	0	-	-	0	20,44%	2	0,00%	3	0	0,01%	0	(0)	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	0	3	40,00%	2	100%	13	14,59%	3	3	1,84%	-	-	
Sous-total	11 227	3 054	44,21%	13 151	6,13%	2 656	14,05%	4	312	2,37%	1	(1)		
Entités du secteur public	0,00 à < 0,15	3 117	1 651	40,73%	3 646	0,03%	323	14,42%	4	255	6,98%	0	(1)	
	0,00 à < 0,10	3 093	1 629	40,87%	3 577	0,03%	271	14,55%	4	250	6,98%	0	(1)	
	0,10 à < 0,15	24	22	30,43%	68	0,13%	52	7,74%	4	5	7,26%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	48	22	58,92%	61	0,26%	149	9,60%	4	8	13,19%	0	(0)	
	0,50 à < 0,75	31	11	47,19%	36	0,50%	10	7,58%	4	6	16,30%	0	(0)	
	0,75 à < 2,50	31	8	65,84%	37	1,18%	57	8,08%	4	8	21,36%	0	(0)	
	0,75 à < 1,75	30	5	77,78%	34	1,10%	42	7,11%	4	7	19,38%	0	(0)	
	1,75 à < 2,50	1	3	45,04%	3	2,12%	15	20,08%	1	1	45,94%	0	(0)	
	2,50 à < 10,00	6	2	62,99%	7	3,33%	41	31,62%	2	8	105,04%	0	(0)	
	2,50 à < 5,00	6	2	62,99%	7	3,26%	39	31,99%	2	8	106,17%	0	(0)	
	5,00 à < 10,00	0	0	63,00%	0	7,76%	2	9,76%	1	0	38,29%	0	(0)	
	10,00 à < 100,00	2	-	-	2	17,25%	3	5,00%	3	1	32,76%	0	(0)	
	10,00 à < 20,00	1	-	-	1	11,42%	2	5,00%	5	0	31,99%	0	(0)	
	20,00 à < 30,00	1	-	-	1	20,44%	1	5,00%	2	0	33,18%	0	0	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total	3 235	1 694	41,15%	3 789	6,55%	592	14,24%	4	285	7,51%	0	(1)		

30.06.2025

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen (%)	EAD après CCF et après CRM	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité de RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions
Sociétés spécialisées dans le prêt	0,00 à < 0,15	18 638	7 579	42,39%	8 010	0,09%	440	21,50%	3	989	12,35%	2	(2)
	0,00 à < 0,10	15 443	5 360	44,14%	4 058	0,05%	342	23,65%	3	433	10,67%	1	(1)
	0,10 à < 0,15	3 195	2 219	38,16%	3 952	0,13%	98	19,29%	3	556	14,07%	1	(1)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	6 164	3 173	44,89%	6 804	0,27%	233	18,85%	3	1 295	19,04%	3	(2)
	0,50 à < 0,75	11 296	4 567	45,67%	13 078	0,53%	419	17,98%	4	4 090	31,27%	14	(10)
	0,75 à < 2,50	16 518	6 292	42,86%	18 644	1,58%	967	15,98%	3	7 535	40,41%	55	(64)
	0,75 à < 1,75	9 531	3 565	44,10%	10 804	1,14%	549	16,42%	3	4 043	37,42%	23	(23)
	1,75 à < 2,50	6 986	2 727	41,24%	7 841	2,18%	418	15,37%	3	3 492	44,54%	32	(41)
	2,50 à < 10,00	5 817	2 664	42,35%	6 669	3,90%	620	19,56%	2	4 107	61,58%	58	(69)
	2,50 à < 5,00	5 313	2 403	42,48%	6 085	3,59%	516	18,95%	2	3 569	58,64%	46	(50)
	5,00 à < 10,00	504	261	41,14%	584	7,16%	104	25,86%	4	539	92,22%	12	(20)
	10,00 à < 100,00	1 283	287	43,27%	1 395	18,48%	132	27,58%	4	1 908	136,76%	75	(224)
	10,00 à < 20,00	751	193	38,51%	813	12,70%	95	25,64%	4	980	120,54%	28	(60)
	20,00 à < 30,00	531	79	53,62%	574	26,42%	31	30,14%	3	911	158,85%	47	(165)
	30,00 à < 100,00	1	15	50,00%	8	36,21%	6	40,00%	1	17	196,85%	1	(0)
100,00 (défaut)	1 088	120	44,75%	1 142	100,00%	128	38,46%	3	916	80,18%	429	(433)	
Sous-total	60 804	24 682	43,46%	55 742	3,68%	2 939	18,77%	3	20 840	37,39%	635	(804)	
Sociétés de recouvrement	0,00 à < 0,15	76	-	-	67	0,10%	3 909	23,47%	-	31	45,87%	1	(22)
	0,00 à < 0,10	53	-	-	27	0,05%	3 835	25,00%	-	19	68,07%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	23	-	-	40	0,13%	74	22,42%	-	12	30,66%	1	(22)
	0,15 à < 0,25	12	-	-	12	0,17%	39	20,03%	-	1	10,03%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	87	-	-	33	0,27%	4 270	22,87%	-	12	35,87%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	101	-	-	86	0,51%	1 935	21,46%	-	24	28,17%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	228	-	-	206	1,52%	2 655	21,28%	-	75	36,50%	1	(0)
	0,75 à < 1,75	124	-	-	110	1,08%	1 589	21,39%	-	38	34,24%	0	(0)
	1,75 à < 2,50	104	-	-	96	2,02%	1 066	21,16%	-	38	39,07%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	745	-	-	357	4,75%	8 968	22,43%	-	195	54,51%	4	(0)
	2,50 à < 5,00	644	-	-	268	3,87%	8 502	22,88%	-	141	52,77%	3	(0)
	5,00 à < 10,00	101	-	-	89	7,40%	466	21,08%	-	53	59,76%	1	(0)
	10,00 à < 100,00	298	-	-	244	14,96%	1 960	20,45%	-	200	81,87%	7	(0)
	10,00 à < 20,00	219	-	-	183	12,10%	582	20,40%	-	144	79,10%	4	(0)
	20,00 à < 30,00	70	-	-	57	22,47%	952	20,44%	-	52	91,06%	2	(0)
	30,00 à < 100,00	9	-	-	4	36,14%	426	22,59%	-	3	77,91%	0	(0)
100,00 (défaut)	67	-	-	61	94,02%	562	16,27%	-	103	168,83%	84	(84)	
Sous-total	1 614	0	0,00%	1 066	10,75%	24 298	21,15%	-	641	60,09%	97	(107)	
Entreprises -Autres	0,00 à < 0,15	20 484	16 518	52,25%	22 310	0,08%	26 486	22,54%	2	12 743	57,12%	285	(6)
	0,00 à < 0,10	13 437	11 004	56,73%	13 472	0,05%	24 866	20,09%	2	1 250	9,28%	1	(2)
	0,10 à < 0,15	7 048	5 513	43,32%	8 837	0,13%	1 620	26,28%	2	11 493	130,06%	283	(4)
	0,15 à < 0,25	157	32	40,23%	170	0,17%	416	37,67%	3	52	30,33%	0	(1)
	0,25 à < 0,50	7 662	5 584	43,27%	9 712	0,28%	10 037	29,66%	2	2 948	30,35%	8	(7)
	0,50 à < 0,75	7 170	6 629	38,12%	9 892	0,58%	7 974	27,23%	2	4 139	41,84%	15	(13)
	0,75 à < 2,50	12 331	5 572	41,93%	14 247	1,57%	12 926	29,60%	3	9 152	64,24%	67	(58)
	0,75 à < 1,75	5 801	3 218	41,17%	6 840	1,11%	6 849	31,70%	3	4 299	62,85%	24	(21)
	1,75 à < 2,50	6 530	2 355	42,97%	7 407	2,00%	6 077	27,67%	3	4 853	65,52%	43	(37)
	2,50 à < 10,00	10 487	4 938	39,16%	12 337	4,52%	19 868	33,29%	2	11 716	94,97%	186	(254)
	2,50 à < 5,00	8 303	4 333	39,11%	9 913	3,78%	14 913	33,16%	2	9 084	91,63%	124	(147)
	5,00 à < 10,00	2 184	605	39,53%	2 424	7,55%	4 955	33,83%	1	2 632	108,61%	62	(107)
	10,00 à < 100,00	3 291	693	39,82%	3 443	18,39%	11 437	33,69%	3	4 423	128,49%	250	(399)
	10,00 à < 20,00	2 171	389	39,51%	2 320	12,50%	5 525	33,73%	3	2 989	128,83%	98	(188)
	20,00 à < 30,00	770	145	40,60%	710	24,37%	3 356	33,10%	2	1 048	147,72%	57	(117)
	30,00 à < 100,00	350	159	39,86%	413	41,25%	2 556	34,50%	2	386	93,52%	95	(95)
100,00 (défaut)	2 246	420	36,95%	2 401	100,00%	5 304	68,51%	2	3 303	137,59%	1 304	(1 304)	
Sous-total	63 828	40 386	45,28%	74 510	5,26%	94 448	29,25%	2	48 476	65,06%	2 115	(2 042)	

30.06.2025

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen (%)	EAD après CCF et après CRM	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité de RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions	
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers	0,00 à < 0,15	49 959	942	40,00%	50 271	0,08%	13 957	15,46%	-	2 060	4,10%	8	(7)	
	0,10 à < 0,15	32 612	760	40,00%	32 850	0,07%	13 939	15,27%	-	1 400	4,26%	5	(7)	
	0,15 à < 0,25	17 347	182	40,00%	17 420	0,10%	18	15,82%	-	661	3,79%	3	(0)	
	0,25 à < 0,50	24 411	383	40,37%	24 565	0,19%	32	16,49%	-	1 561	6,36%	8	(2)	
	0,50 à < 0,75	14 100	301	40,26%	14 164	0,39%	14	16,57%	-	1 563	11,03%	9	(4)	
	0,75 à < 2,50	2 103	196	40,98%	2 176	0,60%	20	20,01%	-	400	18,38%	3	(1)	
	2,50 à < 5,00	25 940	505	40,42%	26 127	1,21%	10 247	16,94%	-	6 258	23,95%	54	(20)	
	5,00 à < 10,00	20 786	417	40,39%	20 943	0,97%	9 874	16,84%	-	4 361	20,82%	34	(11)	
	10,00 à < 100,00	5 155	88	40,58%	5 183	2,19%	373	17,32%	-	1 897	36,60%	20	(9)	
	100,00 (défaut)	4 128	71	40,15%	4 152	5,18%	2 098	17,03%	-	2 372	57,12%	36	(20)	
		2 50 à < 5,00	3 116	57	40,19%	3 136	4,09%	2 094	17,00%	-	1 618	51,58%	22	(12)
		5,00 à < 10,00	1 011	14	40,00%	1 016	8,55%	4	17,11%	-	754	74,21%	15	(8)
		10,00 à < 100,00	652	12	40,00%	654	24,41%	898	16,57%	-	633	96,66%	27	(15)
		100,00 (défaut)	238	1	40,00%	238	16,93%	891	15,71%	-	218	91,79%	6	(6)
		Sous-total	122 086	2 411	40,26%	122 874	1,31%	27 722	16,45%	-	16 547	13,47%	352	(277)
	Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	91	2 603	44,42%	1 248	0,10%	16	55,47%	-	59	4,73%	1	(1)
		0,10 à < 0,15	1	1 065	41,30%	441	0,08%	8	56,88%	-	14	3,19%	0	(0)
0,15 à < 0,25		89	1 539	46,58%	807	0,11%	8	54,70%	-	45	5,56%	0	(1)	
0,25 à < 0,50		76	894	46,46%	492	0,19%	1	54,39%	-	31	6,23%	1	(1)	
0,50 à < 0,75		86	440	50,85%	315	0,38%	4	54,42%	-	33	10,52%	1	(1)	
0,75 à < 2,50		12	52	53,96%	41	0,65%	1	54,49%	-	6	15,45%	0	(0)	
2,50 à < 5,00		464	864	54,77%	943	1,41%	10	53,02%	-	267	28,29%	7	(10)	
5,00 à < 10,00		289	665	54,04%	651	0,99%	7	53,22%	-	144	22,14%	3	(6)	
10,00 à < 100,00		175	199	57,22%	292	2,34%	3	52,58%	-	123	42,03%	4	(4)	
100,00 (défaut)		455	237	52,50%	584	5,96%	4	51,98%	-	449	76,87%	18	(18)	
		2,50 à < 5,00	241	161	53,47%	330	4,27%	1	52,25%	-	209	63,26%	7	(9)
		5,00 à < 10,00	214	76	50,43%	254	8,16%	3	51,62%	-	240	94,59%	11	(10)
		10,00 à < 100,00	174	70	68,56%	223	24,58%	4	51,43%	-	334	149,90%	28	(15)
		100,00 (défaut)	67	6	34,24%	70	12,57%	2	50,60%	-	80	115,70%	4	(4)
		Sous-total	1 636	5 168	47,79%	4 122	9,27%	44	54,99%	-	1 579	38,31%	230	(222)
Clientèle de détail – Sociétés de recouvrement		0,00 à < 0,15	2	-	-	4	0,06%	26	30,66%	-	2	45,09%	0	(0)
		0,10 à < 0,15	2	-	-	4	0,05%	26	30,75%	-	2	44,35%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	0	-	-	1	0,13%	0	30,00%	-	0	50,78%	0	(0)	
	0,25 à < 0,50	0	-	-	0	0,17%	0	30,00%	-	0	55,95%	0	(0)	
	0,50 à < 0,75	1	-	-	3	0,26%	88	39,83%	-	1	42,42%	0	(0)	
	0,75 à < 2,50	1	-	-	1	0,51%	42	34,87%	-	1	44,27%	0	(0)	
	2,50 à < 5,00	1	-	-	2	1,53%	91	36,05%	-	1	52,24%	0	(0)	
	5,00 à < 10,00	1	-	-	1	1,10%	45	35,80%	-	1	52,45%	0	(0)	
	10,00 à < 100,00	1	-	-	1	2,09%	46	36,37%	-	0	51,97%	0	(0)	
	100,00 (défaut)	2	-	-	4	3,77%	63	30,00%	-	2	51,22%	0	(0)	
		2,50 à < 5,00	2	-	-	3	3,43%	56	29,74%	-	2	51,66%	0	(0)
		5,00 à < 10,00	0	-	-	0	7,71%	7	32,94%	-	0	46,16%	0	(0)
		10,00 à < 100,00	3	-	-	4	17,57%	75	25,17%	-	2	52,73%	0	(0)
		100,00 (défaut)	2	-	-	3	12,41%	12	21,40%	-	1	38,98%	0	(0)
		Sous-total	17	-	-	25	28,70%	517	29,50%	-	17	66,49%	2	(2)

30.06.2025

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant bilan	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen (%)	EAD après CCF et après CRM	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité de RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Autres PME ou non	0,00 à < 0,15	2 064	105	40,90%	2 108	0,09%	292	30,24%	-	61	2,90%	1	(4)
	0,00 à < 0,10	974	27	40,01%	985	0,08%	177	29,95%	-	35	3,57%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	1 090	79	41,20%	1 123	0,10%	115	30,49%	-	26	2,32%	0	(3)
	0,15 à < 0,25	2 187	56	40,05%	2 207	0,19%	207	30,86%	-	287	13,00%	1	(8)
	0,25 à < 0,50	2 418	723	54,40%	3 248	0,38%	24 887	45,04%	-	943	29,03%	6	(9)
	0,50 à < 0,75	6 585	1 007	59,75%	7 999	0,66%	38 781	27,41%	-	1 874	23,43%	14	(10)
	0,75 à < 2,50	14 257	604	53,26%	14 656	1,37%	67 424	35,56%	-	5 821	39,72%	73	(73)
	0,75 à < 1,75	11 164	432	57,43%	11 422	1,16%	43 442	34,38%	-	4 198	36,76%	46	(41)
	1,75 à < 2,50	3 092	171	42,73%	3 234	2,10%	23 982	39,75%	-	1 623	50,20%	27	(31)
	2,50 à < 10,00	6 025	207	42,37%	6 188	5,02%	34 564	40,27%	-	3 705	59,87%	123	(121)
	2,50 à < 5,00	3 986	109	46,76%	4 036	3,76%	11 212	38,49%	-	2 240	55,50%	57	(55)
	5,00 à < 10,00	2 039	98	37,46%	2 152	7,39%	23 352	43,62%	-	1 465	68,07%	66	(65)
	10,00 à < 100,00	1 959	240	42,94%	2 163	23,85%	26 560	39,09%	-	1 770	81,85%	194	(163)
	10,00 à < 20,00	772	59	42,82%	866	13,89%	15 836	44,71%	-	741	85,54%	53	(51)
	20,00 à < 30,00	848	174	43,18%	948	26,61%	8 096	33,84%	-	820	86,51%	85	(58)
	30,00 à < 100,00	338	7	37,96%	349	41,04%	2 628	39,39%	-	210	60,05%	57	(53)
	100,00 (défaut)	2 942	11	32,16%	2 905	100,00%	26 929	52,00%	-	2 826	97,27%	1 631	(1 631)
	Sous-total	38 437	2 952	53,38%	41 473	9,65%	219 644	36,25%	-	17 288	41,68%	2 042	(2 018)
TOTAL		556 522	84 677	44,63%	580 920	6,78%	373 314	13,31%		112 732	19,41%	5 552	(5 518)

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RWA moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	285 471	4 764	68%	301 232	0,02%	400	0,74%	1	1 893	0,63%	1	(1)
	0,10 à < 0,10	282 434	4 763	68%	298 195	0,02%	398	0,58%	1	1 313	0,44%	1	(1)
	0,10 à < 0,15	3 036	1	49%	3 037	0,13%	2	16,54%	3	580	19,09%	1	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	1 268	157	75%	2 989	0,26%	24	35,62%	3	817	27,33%	2	(16)
	0,50 à < 0,75	1 836	53	53%	1 952	0,50%	9	14,71%	1	479	24,52%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	3 376	144	45%	3 445	1,36%	14	24,29%	3	2 076	60,27%	11	(1)
	0,75 à < 1,75	2 516	46	75%	2 555	1,10%	8	24,76%	3	1 430	55,98%	7	(1)
	1,75 à < 2,50	860	98	31%	891	2,12%	6	22,95%	3	647	72,59%	4	(0)
	2,50 à < 10,00	622	53	55%	653	6,69%	35	26,84%	2	690	105,69%	12	(0)
	2,50 à < 5,00	159	53	55%	190	4,08%	27	35,73%	3	240	126,43%	4	(0)
	5,00 à < 10,00	463	0	75%	463	7,76%	8	23,19%	2	450	97,19%	8	(0)
	10,00 à < 100,00	581	63	46%	617	12,54%	21	26,78%	2	842	136,41%	23	(3)
	10,00 à < 20,00	506	61	45%	541	11,42%	13	24,21%	2	647	119,74%	16	(3)
	20,00 à < 30,00	75	1	74%	76	20,44%	8	44,96%	1	194	254,39%	7	(0)
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100,00 (défaut)	27	0	75%	27	100,00%	4	69,18%	1	12	44,12%	36	(36)	
Sous-total	293 181	5 234	67%	310 916	0,09%	507	1,54%	1	6 809	2,19%	87	(58)	
Établissements	0,00 à < 0,15	30 005	15 031	68%	37 098	0,03%	2 635	21,66%	2	2 151	5,80%	3	(8)
	0,10 à < 0,10	29 312	12 333	63%	35 750	0,03%	2 230	21,61%	2	1 850	5,17%	3	(7)
	0,10 à < 0,15	693	2 698	90%	1 348	0,13%	405	23,12%	3	301	22,36%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	0	0	0%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0
	0,25 à < 0,50	791	832	60%	1 303	0,26%	569	24,82%	2	340	26,07%	1	(0)
	0,50 à < 0,75	560	449	51%	805	0,50%	123	38,93%	1	267	33,22%	1	(13)
	0,75 à < 2,50	163	127	33%	206	1,76%	138	28,33%	1	136	66,01%	1	(0)
	0,75 à < 1,75	47	82	32%	73	1,10%	75	24,38%	2	38	52,33%	0	(0)
	1,75 à < 2,50	116	45	34%	133	2,12%	63	30,50%	1	98	73,54%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	432	818	71%	1 018	3,41%	257	44,19%	1	1 461	143,47%	15	(1)
	2,50 à < 5,00	408	815	71%	994	3,30%	242	44,11%	1	1 412	142,12%	15	(1)
	5,00 à < 10,00	24	3	25%	24	7,76%	15	47,25%	1	49	198,53%	1	(0)
	10,00 à < 100,00	117	83	22%	130	13,97%	67	18,53%	0	126	96,82%	4	(0)
	10,00 à < 20,00	96	80	22%	113	12,29%	39	14,81%	0	80	70,83%	2	(0)
	20,00 à < 30,00	16	3	30%	17	25,31%	28	43,73%	1	46	272,58%	2	(0)
	30,00 à < 100,00	5	0	0%	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0
100,00 (défaut)	9	61	100%	73	100,00%	17	14,85%	4	94	129,72%	7	(7)	
Sous-total	32 077	17 402	67%	40 633	0,36%	3 806	22,68%	2	4 575	11,26%	33	(29)	
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	1 854	391	50%	713	0,10%	7 321	30,29%	3	136	19,02%	0	(1)
	0,10 à < 0,10	1 449	148	52%	228	0,05%	1 171	32,07%	3	37	16,34%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	405	243	49%	485	0,13%	6 150	29,45%	3	98	20,28%	0	(1)
	0,15 à < 0,25	38	5	47%	40	0,16%	238	38,65%	3	9	23,29%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	2 762	1 615	44%	3 436	0,31%	10 611	39,59%	2	1 264	36,77%	4	(3)
	0,50 à < 0,75	2 049	1 050	44%	2 630	0,53%	5 582	33,52%	3	1 143	43,45%	5	(4)
	0,75 à < 2,50	12 099	2 868	53%	13 806	1,42%	18 448	21,16%	3	5 540	40,13%	24	(22)
	0,75 à < 1,75	6 909	2 225	54%	8 271	0,98%	11 216	20,01%	2	2 693	32,56%	18	(8)
	1,75 à < 2,50	5 190	644	51%	5 534	2,09%	7 232	22,89%	4	2 847	51,45%	6	(14)
	2,50 à < 10,00	7 748	1 233	50%	8 366	5,03%	18 850	32,85%	3	6 992	83,58%	137	(122)
	2,50 à < 5,00	5 499	968	53%	5 999	3,97%	14 152	33,10%	3	4 768	79,48%	79	(67)
	5,00 à < 10,00	2 249	265	42%	2 366	7,70%	4 698	32,22%	3	2 224	93,97%	58	(55)
	10,00 à < 100,00	2 414	279	47%	2 488	17,43%	7 440	33,86%	3	3 079	123,76%	149	(191)
	10,00 à < 20,00	1 612	190	48%	1 681	12,42%	3 664	34,71%	3	2 005	119,24%	73	(108)
	20,00 à < 30,00	564	68	40%	556	24,20%	2 202	31,11%	2	712	127,86%	44	(49)
	30,00 à < 100,00	238	21	54%	250	36,01%	1 574	34,26%	3	363	144,98%	31	(35)
100,00 (défaut)	1 382	232	42%	1 478	99,64%	5 663	51,87%	2	2 401	162,41%	785	(714)	
Sous-total	30 346	7 672	49%	32 957	7,73%	74 153	29,59%	3	20 564	62,40%	1 104	(1 058)	

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RWA moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	19 293	8 950	41%	15 677	0,06%	212	22,31%	3	1 709	10,90%	2	(9)
	0,00 à < 0,10	16 366	6 331	42%	11 742	0,04%	94	23,24%	3	1 172	9,98%	1	(8)
	0,10 à < 0,15	2 927	2 619	38%	3 935	0,13%	118	19,52%	2	537	13,64%	1	(1)
	0,15 à < 0,25	27	0	0%	27	0,16%	1	30,00%	5	9	31,63%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	7 329	4 618	39%	8 274	0,27%	243	18,24%	3	1 610	19,46%	4	(1)
	0,50 à < 0,75	12 811	5 381	44%	15 184	0,53%	519	19,14%	3	4 704	30,98%	15	(7)
	0,75 à < 2,50	16 346	7 142	41%	19 288	1,57%	1 124	15,16%	2	7 872	40,81%	54	(52)
	0,75 à < 1,75	9 730	4 131	40%	11 377	1,14%	601	14,22%	2	4 319	37,97%	23	(18)
	1,75 à < 2,50	6 616	3 011	43%	7 911	2,19%	523	16,50%	2	3 553	44,91%	31	(34)
	2,50 à < 10,00	5 592	2 949	37%	6 676	4,05%	632	19,71%	3	4 284	64,17%	58	(113)
	2,50 à < 5,00	4 702	2 429	36%	5 586	3,51%	534	18,57%	3	3 288	58,86%	39	(80)
	5,00 à < 10,00	890	520	39%	1 091	6,80%	98	25,56%	4	997	91,39%	19	(33)
	10,00 à < 100,00	1 230	270	45%	1 352	18,75%	141	24,39%	3	1 722	127,33%	64	(189)
	10,00 à < 20,00	631	197	43%	716	12,91%	99	23,91%	3	862	120,41%	23	(49)
	20,00 à < 30,00	592	73	52%	630	25,20%	38	24,73%	3	848	134,52%	40	(133)
	30,00 à < 100,00	6	0	20%	7	36,21%	4	45,00%	1	13	192,45%	1	(7)
100,00 (défaut)	1 469	52	39%	1 489	100,00%	135	31,01%	3	950	63,83%	439	(439)	
Sous-total	64 096	29 362	41%	67 967	3,57%	3 007	19,06%	3	22 860	33,63%	636	(810)	
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	43 734	121 474	46%	89 684	0,06%	3 874	30,53%	2	13 132	14,64%	231	(19)
	0,00 à < 0,10	30 272	91 285	46%	64 972	0,04%	1 933	31,50%	2	7 983	12,29%	16	(12)
	0,10 à < 0,15	13 462	30 189	45%	24 712	0,13%	1 941	27,98%	2	5 149	20,84%	216	(8)
	0,15 à < 0,25	172	21	39%	180	0,17%	203	35,22%	3	65	35,86%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	11 649	17 441	45%	17 877	0,26%	6 042	37,03%	2	5 631	31,50%	15	(9)
	0,50 à < 0,75	10 562	19 745	37%	17 703	0,50%	4 016	32,32%	2	10 297	58,17%	28	(19)
	0,75 à < 2,50	13 886	14 399	44%	19 464	1,54%	7 674	37,14%	2	14 693	75,49%	88	(145)
	0,75 à < 1,75	7 555	8 886	46%	11 093	1,11%	4 307	28,10%	2	7 065	63,69%	35	(26)
	1,75 à < 2,50	6 331	5 514	41%	8 372	2,12%	3 367	49,12%	2	7 628	91,12%	52	(119)
	2,50 à < 10,00	17 141	8 273	45%	20 185	4,50%	16 684	30,25%	2	20 085	99,51%	257	(309)
	2,50 à < 5,00	13 956	6 922	45%	16 505	3,80%	14 312	30,21%	2	15 749	95,42%	179	(187)
	5,00 à < 10,00	3 185	1 351	47%	3 679	7,63%	2 372	30,41%	2	4 336	117,84%	78	(121)
	10,00 à < 100,00	2 103	1 211	42%	2 664	16,68%	4 077	29,39%	1	3 994	149,92%	132	(311)
	10,00 à < 20,00	1 379	961	42%	1 809	12,62%	1 800	30,18%	1	2 660	147,02%	68	(175)
	20,00 à < 30,00	653	242	40%	784	24,50%	2 046	27,16%	2	1 197	152,62%	56	(120)
	30,00 à < 100,00	71	7	28%	71	33,70%	231	33,76%	2	138	194,18%	7	(15)
100,00 (défaut)	2 056	446	40%	2 234	99,08%	1 457	45,27%	3	2 296	102,76%	1 648	(950)	
Sous-total	101 302	183 011	45%	169 993	2,39%	44 027	32,30%	2	70 193	41,29%	2 400	(1 762)	
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	87	1	100%	88	0,03%	14 442	11,14%	0	15	17,12%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	84	1	100%	85	0,03%	14 421	10,87%	0	15	17,59%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	3	0	0%	3	0,10%	21	18,81%	0	0	3,84%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	5	0	100%	5	0,19%	27	18,51%	0	0	6,27%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	3	0	100%	3	0,39%	10	19,39%	0	0	10,46%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	3	0	0%	3	0,64%	16	34,58%	0	1	32,25%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	3 159	22	100%	3 181	1,29%	10 772	11,54%	0	519	16,31%	5	(1)
	0,75 à < 1,75	2 832	20	100%	2 852	1,19%	10 373	11,38%	0	444	15,57%	4	(0)
	1,75 à < 2,50	327	2	100%	329	2,17%	399	12,91%	0	75	22,79%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	824	7	100%	831	3,40%	2 504	10,69%	0	224	27,02%	3	(1)
	2,50 à < 5,00	823	7	100%	830	3,40%	2 499	10,68%	0	224	26,99%	3	(1)
	5,00 à < 10,00	1	0	0%	1	8,72%	5	19,62%	0	0	68,48%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	281	6	100%	287	18,67%	916	10,33%	0	161	56,26%	6	(4)
	10,00 à < 20,00	278	6	100%	284	18,44%	912	10,04%	0	149	52,62%	5	(3)
	20,00 à < 30,00	1	0	100%	1	27,12%	4	18,78%	0	1	94,32%	0	(0)
	30,00 à < 100,00	2	0	0%	2	50,00%	0	50,06%	0	11	600,05%	0	(0)
100,00 (défaut)	52	0	100%	49	100,00%	499	43,83%	0	82	167,86%	17	(17)	
Sous-total	4 414	36	100%	4 446	3,87%	29 186	11,68%	0	1 004	22,57%	30	(22)	

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RWA moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	46 948	807	100%	47 752	0,07%	262 038	15,81%	0	1 715	3,59%	5	(11)
	0,00 à < 0,10	29 672	657	100%	30 326	0,05%	143 522	15,88%	0	1 050	3,46%	3	(10)
	0,10 à < 0,15	17 276	150	100%	17 426	0,10%	118 516	15,70%	0	665	3,82%	3	(1)
	0,15 à < 0,25	24 209	277	86%	24 456	0,19%	184 706	16,37%	0	1 587	6,49%	8	(3)
	0,25 à < 0,50	13 677	266	86%	13 855	0,39%	125 288	16,54%	0	1 585	11,44%	9	(7)
	0,50 à < 0,75	1 500	119	57%	1 561	0,56%	20 026	18,56%	0	264	16,89%	2	(2)
	0,75 à < 2,50	24 349	319	89%	24 621	1,21%	175 213	16,54%	0	5 842	23,73%	49	(23)
	0,75 à < 1,75	19 161	253	86%	19 374	0,93%	144 073	16,77%	0	4 004	20,67%	30	(13)
	1,75 à < 2,50	5 188	66	99%	5 247	2,25%	31 140	15,70%	0	1 838	35,02%	19	(9)
	2,50 à < 10,00	3 618	41	91%	3 652	5,35%	30 396	17,04%	0	2 169	59,39%	33	(21)
	2,50 à < 5,00	2 636	31	89%	2 661	4,17%	22 453	17,19%	0	1 435	53,91%	19	(13)
	5,00 à < 10,00	982	10	97%	991	8,52%	7 943	16,64%	0	734	74,11%	14	(8)
	10,00 à < 100,00	460	4	98%	462	26,15%	4 234	17,09%	0	466	100,95%	21	(13)
	10,00 à < 20,00	80	1	93%	80	12,98%	944	16,96%	0	74	92,36%	2	(2)
	20,00 à < 30,00	352	3	100%	354	26,59%	2 896	16,93%	0	365	103,27%	16	(8)
	30,00 à < 100,00	28	0	100%	28	58,40%	394	19,51%	0	27	96,13%	3	(3)
	100,00 (défaut)	643	1	91%	624	100,00%	7 724	38,08%	0	1 317	211,29%	184	(184)
Sous-total	115 404	1 835	91%	116 982	1,18%	809 625	16,37%	0	14 944	12,78%	310	(264)	
Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	93	875	48%	1 245	0,07%	3 633 146	52,10%	0	35	2,83%	0	(1)
	0,00 à < 0,10	13	405	40%	735	0,05%	2 182 906	53,23%	0	16	2,16%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	80	471	54%	510	0,11%	1 450 240	50,47%	0	19	3,80%	0	(1)
	0,15 à < 0,25	79	353	40%	508	0,19%	1 744 339	48,75%	0	31	6,01%	0	(1)
	0,25 à < 0,50	90	230	47%	322	0,38%	832 084	48,92%	0	33	10,12%	1	(1)
	0,50 à < 0,75	13	51	54%	41	0,65%	68 476	51,82%	0	7	18,45%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	480	492	43%	988	1,42%	2 543 218	43,98%	0	249	25,20%	6	(11)
	0,75 à < 1,75	297	374	42%	677	0,99%	1 835 545	44,60%	0	135	19,98%	3	(6)
	1,75 à < 2,50	183	118	43%	312	2,34%	707 673	42,63%	0	114	36,53%	3	(5)
	2,50 à < 10,00	468	151	41%	613	5,93%	902 818	43,18%	0	417	68,01%	16	(19)
	2,50 à < 5,00	253	104	42%	352	4,27%	538 072	42,51%	0	193	54,85%	6	(8)
	5,00 à < 10,00	215	47	40%	262	8,16%	364 746	44,07%	0	224	85,73%	9	(10)
	10,00 à < 100,00	174	21	53%	208	24,25%	277 346	45,19%	0	286	137,44%	23	(18)
	10,00 à < 20,00	72	6	35%	74	12,56%	35 622	46,95%	0	85	114,00%	4	(4)
	20,00 à < 30,00	72	15	61%	104	27,09%	230 499	44,50%	0	160	153,82%	13	(6)
	30,00 à < 100,00	30	1	37%	30	43,35%	11 225	43,23%	0	42	138,82%	6	(7)
	100,00 (défaut)	224	7	6%	223	100,00%	200 706	63,93%	0	299	133,98%	127	(127)
Sous-total	1 621	2 179	45%	4 149	7,89%	10 202 133	48,48%	0	1 357	32,71%	173	(178)	
Clientèle de détail – Autres PME	0,00 à < 0,15	212	1	93%	66	0,08%	459	16,35%	0	3	5,30%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	181	0	71%	35	0,05%	289	16,24%	0	2	5,34%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	30	0	98%	31	0,11%	170	16,48%	0	2	5,26%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	60	1	99%	61	0,18%	2 775	22,89%	0	5	7,67%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	59	268	82%	292	0,37%	207 545	46,76%	0	84	28,62%	1	(0)
	0,50 à < 0,75	2 885	25	89%	2 906	0,63%	68 598	29,28%	0	930	32,00%	2	(5)
	0,75 à < 2,50	8 669	345	63%	8 948	1,49%	276 803	29,58%	0	2 851	31,86%	40	(22)
	0,75 à < 1,75	5 907	222	74%	6 068	1,20%	172 138	27,73%	0	1 688	27,82%	20	(8)
	1,75 à < 2,50	2 761	123	42%	2 880	2,10%	104 665	33,47%	0	1 163	40,38%	20	(14)
	2,50 à < 10,00	3 840	142	41%	3 973	5,18%	138 851	30,73%	0	1 695	42,66%	65	(57)
	2,50 à < 5,00	2 699	55	54%	2 726	3,96%	56 389	29,35%	0	1 060	38,88%	32	(24)
	5,00 à < 10,00	1 140	87	33%	1 247	7,84%	82 462	33,76%	0	635	50,94%	32	(32)
	10,00 à < 100,00	965	87	36%	1 099	22,42%	74 370	36,14%	0	846	76,99%	91	(72)
	10,00 à < 20,00	474	60	35%	566	14,57%	45 770	36,50%	0	392	69,20%	29	(24)
	20,00 à < 30,00	316	21	41%	349	25,76%	21 383	34,10%	0	269	77,16%	33	(24)
	30,00 à < 100,00	174	6	33%	184	40,28%	7 217	38,91%	0	185	100,66%	29	(24)
	100,00 (défaut)	1 360	5	12%	1 325	99,95%	40 802	46,59%	0	1 552	117,16%	701	(701)
Sous-total	18 048	873	63%	18 671	10,33%	810 203	31,57%	0	7 967	42,67%	899	(857)	

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RWA moyen	Pertes antici- pées	Provi- sions
Clientèle de détail – Autres non-PME	0,00 à < 0,15	1 906	36	72%	1 942	0,08%	74 352	21,54%	0	96	4,92%	0	(4)
	0,00 à < 0,10	917	25	63%	942	0,05%	24 400	20,02%	0	31	3,27%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	989	12	91%	1 001	0,10%	49 952	22,98%	0	65	6,48%	0	(3)
	0,15 à < 0,25	2 071	23	98%	2 091	0,19%	146 514	25,94%	0	240	11,49%	1	(8)
	0,25 à < 0,50	2 352	455	76%	2 675	0,39%	306 421	41,04%	0	746	27,90%	4	(7)
	0,50 à < 0,75	1 252	368	100%	1 622	0,58%	231 649	43,42%	0	612	37,74%	4	(3)
	0,75 à < 2,50	11 812	1 342	83%	13 488	1,11%	706 357	25,70%	0	4 225	31,32%	43	(52)
	0,75 à < 1,75	10 484	1 294	82%	12 113	0,99%	569 617	24,74%	0	3 535	29,19%	33	(33)
	1,75 à < 2,50	1 327	48	100%	1 376	2,14%	136 740	34,15%	0	690	50,13%	10	(19)
	2,50 à < 10,00	3 804	81	100%	3 884	4,62%	360 281	40,14%	0	2 551	65,69%	71	(73)
	2,50 à < 5,00	2 467	77	100%	2 542	3,48%	239 615	37,09%	0	1 512	59,49%	32	(30)
	5,00 à < 10,00	1 337	4	100%	1 342	6,78%	120 666	45,93%	0	1 039	77,42%	39	(42)
	10,00 à < 100,00	1 117	98	100%	1 214	24,18%	116 947	37,37%	0	1 147	94,43%	102	(100)
	10,00 à < 20,00	425	1	100%	425	12,68%	37 143	48,79%	0	420	98,82%	26	(35)
	20,00 à < 30,00	524	97	100%	621	26,81%	64 131	29,80%	0	539	86,87%	49	(33)
	30,00 à < 100,00	168	0	100%	168	43,53%	15 673	36,44%	0	187	111,23%	28	(31)
	100,00 (défaut)	1 655	12	82%	1 655	100,00%	163 999	52,52%	0	1 046	63,21%	903	(903)
	Sous-total	25 969	2 415	86%	28 572	8,06%	2 106 520	31,89%	0	10 664	37,32%	1 128	(1 149)
TOTAL		686 458	250 018	47%	795 287	1,96%	14 083 167	16,13%		160 936	20,24%	6 800	(6 187)

TABLEAU 35 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBF

30.06.2025													
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF (%)	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	31	-	-	4 857	0,02%	412	43,25%	3	632	13,00%	0	(4)
	0,00 à < 0,10	31	-	-	4 857	0,02%	412	43,25%	3	632	13,00%	0	(4)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	324	0,26%	0	45,00%	4	231	71,27%	0	(1)
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	1	4,51%	4	44,84%	2	1	151,57%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	-	-	-	1	4,51%	4	44,84%	2	1	151,57%	0	(0)
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	-	0	11,54%	0	45,00%	1	0	198,99%	0	(0)
	10,00 à < 20,00	-	-	-	0	11,42%	0	45,00%	1	0	198,58%	0	(0)
	20,00 à < 30,00	-	-	-	0	27,25%	0	45,00%	1	0	251,80%	0	0
30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	31	-	-	5 182	3,59%	416	43,36%	3	864	16,67%	1	(4)
Administrations régionales ou autorités locales	0,00 à < 0,15	-	-	-	292	0,08%	2	36,68%	3	70	23,88%	-	(0)
	0,00 à < 0,10	-	-	-	148	0,03%	2	40,85%	3	23	15,48%	-	(0)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	144	0,13%	0	32,39%	4	47	32,56%	-	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	1,10%	0	40,00%	4	0	108,23%	-	0
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	1,10%	1	40,00%	4	0	108,23%	-	(0)
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 5,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	1	-	-	293	8,08%	3	36,68%	3	70	23,95%	-	(0)
Sociétés du secteur public	0,00 à < 0,15	2	-	-	4	0,04%	1	43,12%	2	1	15,61%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	2	-	-	4	0,04%	1	43,12%	2	1	15,61%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 5,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	2	-	-	4	4,00%	1	43,12%	2	1	15,61%	0	(0)

30.06.2025

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF (%)	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions	
Etablissements	0,00 à < 0,15	15 403	7 416	19,96%	15 172	0,05%	257	41,87%	1	1 975	13,02%	3	(7)	
	0,00 à < 0,10	12 643	7 196	20,10%	14 743	0,05%	231	41,88%	1	1 868	12,67%	3	(7)	
	0,10 à < 0,15	2 760	220	15,26%	429	0,13%	26	41,62%	1	107	24,83%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	293	722	32,65%	541	0,26%	27	43,00%	1	222	40,97%	1	(0)	
	0,50 à < 0,75	686	741	38,64%	991	0,50%	33	43,10%	1	325	32,78%	2	(0)	
	0,75 à < 2,50	136	177	11,41%	156	1,84%	45	33,59%	1	108	69,37%	1	(0)	
	0,75 à < 1,75	35	110	7,87%	44	1,10%	28	45,00%	0	33	75,15%	0	(0)	
	1,75 à < 2,50	101	66	17,32%	113	2,12%	17	29,18%	1	76	67,14%	1	(0)	
	2,50 à < 10,00	505	209	21,08%	549	3,78%	94	44,99%	1	788	143,44%	9	(1)	
	2,50 à < 5,00	457	176	21,28%	494	3,34%	81	44,99%	1	678	137,26%	7	(0)	
	5,00 à < 10,00	49	33	20,00%	55	7,76%	13	45,00%	1	110	198,73%	2	(0)	
	10,00 à < 100,00	10	119	23,87%	38	14,58%	40	45,00%	0	80	209,43%	3	(0)	
	10,00 à < 20,00	5	116	23,49%	32	12,50%	25	45,00%	0	64	198,40%	2	(0)	
	20,00 à < 30,00	5	4	36,35%	6	25,25%	15	45,00%	1	17	265,96%	1	(0)	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	10	58	99,99%	68	100,00%	6	45,00%	4	0	0,00%	31	(6)	
Sous-total	17 042	9 442	22,81%	17 516	63,63%	502	42,02%	1	3 498	19,97%	50	(14)		
Entreprises spécialisées dans le prêt	0,00 à < 0,15	26	47	32,09%	6 016	0,05%	6	41,47%	3	1 170	19,44%	1	(11)	
	0,00 à < 0,10	19	47	32,09%	5 935	0,05%	3	41,27%	3	1 151	19,39%	1	(11)	
	0,10 à < 0,15	7	-	-	81	0,13%	3	56,17%	3	19	23,42%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	-	-	-	81	0,26%	0	47,93%	4	24	29,47%	0	(0)	
	0,50 à < 0,75	-	-	-	304	0,50%	0	46,40%	4	133	43,96%	0	(0)	
	0,75 à < 2,50	-	-	-	565	1,58%	1	55,91%	3	354	62,66%	3	(1)	
	0,75 à < 1,75	-	-	-	298	1,10%	0	57,11%	3	167	55,93%	1	(1)	
	1,75 à < 2,50	-	-	-	267	2,12%	1	54,58%	2	187	70,16%	2	(1)	
	2,50 à < 10,00	-	-	-	244	3,82%	2	32,69%	3	150	61,46%	2	(1)	
	2,50 à < 5,00	-	-	-	217	3,32%	2	33,30%	3	122	56,27%	2	(1)	
	5,00 à < 10,00	-	-	-	27	7,76%	0	27,87%	4	28	102,32%	1	(0)	
	10,00 à < 100,00	-	-	-	12	11,42%	0	39,37%	0	13	105,98%	0	0	
	10,00 à < 20,00	-	-	-	12	11,42%	0	39,37%	0	13	105,98%	0	0	
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
Sous-total	26	47	32,09%	7 222	33,74%	9	42,58%	3	1 844	25,53%	7	(14)		
Entreprises spécialisées dans le recouvrement	0,00 à < 0,15	202	-	-	208	0,08%	541	39,34%	-	85	40,76%	3	(4)	
	0,00 à < 0,10	100	-	-	123	0,05%	275	38,93%	-	49	39,54%	1	(0)	
	0,10 à < 0,15	102	-	-	85	0,13%	266	39,93%	-	36	42,54%	2	(3)	
	0,15 à < 0,25	0	-	-	1	0,17%	2	40,00%	-	0	36,64%	0	(0)	
	0,25 à < 0,50	214	-	-	266	0,26%	367	36,60%	-	93	34,98%	1	(0)	
	0,50 à < 0,75	471	-	-	486	0,50%	323	31,52%	-	164	33,71%	1	(1)	
	0,75 à < 2,50	214	-	-	235	1,56%	565	35,20%	-	112	47,58%	1	(0)	
	0,75 à < 1,75	116	-	-	130	1,12%	309	37,08%	-	54	41,61%	0	(0)	
	1,75 à < 2,50	98	-	-	106	2,11%	256	32,88%	-	58	54,91%	1	(0)	
	2,50 à < 10,00	358	-	-	744	3,81%	1 309	36,49%	-	456	61,32%	7	(1)	
	2,50 à < 5,00	304	-	-	678	3,44%	1 138	36,73%	-	400	58,93%	5	(1)	
	5,00 à < 10,00	54	-	-	65	7,71%	171	33,95%	-	56	86,18%	1	(0)	
	10,00 à < 100,00	24	-	-	77	16,50%	458	38,62%	-	43	56,08%	1	(0)	
	10,00 à < 20,00	20	-	-	56	12,11%	278	38,38%	-	33	59,51%	0	(0)	
	20,00 à < 30,00	4	-	-	16	25,80%	178	39,02%	-	8	49,88%	0	(0)	
	30,00 à < 100,00	0	-	-	5	36,18%	2	40,00%	-	2	37,08%	0	(0)	
	100,00 (défaut)	4	-	-	9	19,16%	122	30,96%	-	1	6,58%	8	(2)	
Sous-total	1 487	-	-	2 026	2,46%	3 687	35,51%	-	954	47,08%	21	(8)		

30.06.2025

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF (%)	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Maturité moyenne (année)	RWA après facteurs	Densité RWA (%)	Pertes anticipées	Provisions
Autres entreprises	0,00 à < 0,15	23 805	92 373	33,96%	54 122	0,07%	5 278	41,06%	2	10 368	19,16%	16	(36)
	0,00 à < 0,10	16 538	71 667	35,37%	41 084	0,05%	3 965	41,50%	2	6 673	16,24%	9	(28)
	0,10 à < 0,15	7 267	20 705	29,07%	13 037	0,13%	1 313	39,67%	2	3 695	28,34%	7	(7)
	0,15 à < 0,25	49	7	40,02%	52	0,17%	170	32,19%	3	16	30,19%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	6 180	13 336	31,12%	9 672	0,26%	2 889	37,59%	3	3 954	40,88%	9	(8)
	0,50 à < 0,75	5 697	14 831	28,83%	9 917	0,50%	2 822	38,43%	2	5 651	56,98%	19	(14)
	0,75 à < 2,50	8 686	9 354	32,66%	11 556	1,57%	4 722	37,02%	3	10 021	86,72%	66	(52)
	0,75 à < 1,75	4 710	5 171	32,32%	6 186	1,10%	2 556	38,31%	3	5 041	81,50%	26	(23)
	1,75 à < 2,50	3 977	4 183	33,07%	5 370	2,11%	2 166	35,54%	3	4 980	92,73%	40	(30)
	2,50 à < 10,00	6 153	5 618	35,70%	8 159	4,31%	9 873	37,66%	3	9 616	117,86%	131	(175)
	2,50 à < 5,00	5 164	4 826	35,54%	6 880	3,70%	7 990	37,74%	3	7 813	113,56%	95	(101)
	5,00 à < 10,00	989	792	36,70%	1 279	7,58%	1 883	37,25%	3	1 803	141,02%	36	(73)
	10,00 à < 100,00	1 244	749	40,74%	1 554	15,31%	3 881	35,11%	2	2 532	162,90%	85	(187)
	10,00 à < 20,00	940	601	41,63%	1 196	12,14%	2 002	34,48%	2	1 834	153,39%	50	(115)
	20,00 à < 30,00	261	148	37,16%	316	24,52%	793	37,66%	3	642	202,81%	30	(66)
30,00 à < 100,00	42	0	32,06%	42	35,88%	1 086	33,78%	3	56	132,87%	5	(7)	
100,00 (défaut)	478	224	30,89%	547	99,98%	1 435	36,53%	2	7	1,24%	343	(214)	
	Sous-total	52 292	136 493	33,14%	95 579	1,50%	31 070	39,53%	2	42 165	44,12%	670	(686)
TOTAL		70 880	145 982	32,47%	127 822	11,95%	35 688	40,13%	2	49 395	38,64%	749	(727)

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	49	1	75%	52	0,02%	404	44,15%	3	6	12,34%	0	(0)	
	0,00 à < 0,10	49	1	75%	52	0,02%	404	44,15%	3	6	12,34%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 5,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total		49	1	75%	52	0,02%	404	44,15%	3	6	12,34%	0	(0)	
Établissements	0,00 à < 0,15	2	-	-	2	0,03%	20	44,85%	3	0	22,40%	0	(0)	
	0,00 à < 0,10	2	-	-	2	0,03%	19	44,86%	3	0	21,88%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	0	-	-	0	0,13%	1	44,38%	3	0	40,08%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	0	-	-	0	0,26%	2	44,37%	3	0	70,04%	0	(0)	
	0,50 à < 0,75	0	-	-	0	0,50%	1	45,00%	3	0	74,78%	0	0	
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2,50 à < 10,00	0	-	-	0	3,26%	2	44,46%	3	0	169,44%	0	(0)	
	2,50 à < 5,00	0	-	-	0	3,26%	2	44,46%	3	0	169,44%	0	(0)	
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total		2	0	0	2	0,06%	25	44,83%	3	0	25,41%	0	(0)	
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	8	1	75%	6	0,10%	1 715	42,99%	3	2	24,48%	0	(0)	
	0,00 à < 0,10	4	1	75%	2	0,04%	5	43,63%	3	0	10,25%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	4	-	-	4	0,13%	1 710	42,72%	3	1	30,45%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	13	1	75%	14	0,16%	74	43,34%	3	3	23,92%	0	(0)	
	0,25 à < 0,50	398	31	75%	421	0,28%	1 239	42,93%	3	146	34,62%	0	(0)	
	0,50 à < 0,75	224	25	75%	243	0,55%	1 073	42,97%	3	129	53,04%	1	(0)	
	0,75 à < 2,50	482	44	75%	515	1,44%	2 582	43,22%	3	337	65,52%	3	(1)	
	0,75 à < 1,75	235	24	75%	253	1,00%	1 403	43,23%	3	151	59,56%	1	(0)	
	1,75 à < 2,50	247	19	75%	262	1,86%	1 179	43,22%	3	187	71,28%	2	(1)	
	2,50 à < 10,00	644	27	75%	663	4,86%	4 157	43,41%	3	614	92,67%	13	(10)	
	2,50 à < 5,00	495	18	75%	507	4,02%	3 269	43,38%	3	441	86,89%	8	(7)	
	5,00 à < 10,00	149	9	75%	155	7,58%	888	43,49%	3	173	111,52%	5	(3)	
	10,00 à < 100,00	254	5	75%	258	17,75%	1 832	43,48%	3	344	133,62%	18	(12)	
	10,00 à < 20,00	173	4	75%	176	12,56%	863	43,54%	3	215	122,19%	8	(6)	
	20,00 à < 30,00	45	0	75%	45	23,71%	248	43,56%	3	69	151,11%	4	(3)	
	30,00 à < 100,00	36	0	75%	36	35,50%	721	43,11%	3	61	167,21%	6	(3)	
	100,00 (défaut)	111	2	75%	113	100,00%	1 128	43,79%	3	5	4,17%	45	(49)	
Sous-total		2 135	135	75%	2 232	8,98%	13 800	43,25%	3	1 580	70,80%	80	(73)	

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises –	0,00 à < 0,15	469	11	75%	477	0,07%	509	43,77%	3	114	23,79%	0	(0)
Autres	0,00 à < 0,10	354	9	75%	361	0,05%	261	43,69%	3	71	19,55%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	115	1	75%	116	0,13%	248	44,01%	3	43	36,94%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	29	1	75%	29	0,17%	72	42,24%	3	12	40,27%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	171	5	75%	175	0,28%	384	43,63%	3	97	55,31%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	472	24	75%	490	0,52%	623	44,32%	3	385	78,47%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	678	27	75%	698	1,60%	1 343	43,97%	3	776	111,15%	5	(2)
	0,75 à < 1,75	377	13	75%	387	1,18%	700	44,07%	3	402	103,89%	2	(1)
	1,75 à < 2,50	300	15	75%	311	2,12%	643	43,84%	3	374	120,17%	3	(1)
	2,50 à < 10,00	651	31	75%	675	4,22%	2 966	43,64%	3	963	142,64%	12	(9)
	2,50 à < 5,00	538	19	75%	553	3,53%	2 497	43,59%	3	751	135,72%	8	(6)
	5,00 à < 10,00	112	13	75%	122	7,36%	469	43,89%	3	212	174,07%	4	(3)
	10,00 à < 100,00	137	5	75%	141	15,44%	600	44,08%	3	315	223,65%	9	(6)
	10,00 à < 20,00	107	4	75%	111	12,43%	385	44,13%	3	236	213,22%	6	(4)
	20,00 à < 30,00	27	0	75%	27	25,63%	180	43,93%	3	72	262,22%	3	(2)
	30,00 à < 100,00	3	0	0%	3	34,31%	35	43,42%	3	7	258,63%	0	(0)
	100,00 (défaut)	99	0	75%	99	100,00%	322	44,61%	3	5	5,48%	39	(22)
	Sous-total	2 706	104	75%	2 785	5,87%	6 819	43,91%	3	2 666	95,75%	67	(40)
TOTAL		4 891	240	75%	5 071	7,18%	21 048	43,62%	3	4 254	83,89%	147	(114)

TABLEAU 36 : APPROCHE INTERNE - EFFET SUR LES RWA DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT UTILISÉS COMME TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7)

		30.06.2025	
		Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
		a	b
<i>(En M EUR)</i>			
1	Administrations centrales et banques centrales - F-IRB	864	864
EU 1a	Administrations régionales et autorités locales -F-IRB	70	70
EU 1b	Entreprises secteur public- F-IRB	1	1
2	Administrations centrales et banques centrales- A-IRB	6 749	6 749
EU 2a	Administrations régionales et autorités locales - A-IRB	312	312
EU 2b	Entreprises secteur public- A-IRB	285	285
3	Etablissements- F-IRB	3 552	3 498
5	Entreprises - F-IRB	44 963	44 963
EU 5a	Entreprises - Generales	42 165	42 165
EU 5b	Entreprises - Spécialisées dans le prêt	1 844	1 844
EU 5c	Entreprises - Spécialisées dans le rachat de créances	954	954
6	Entreprises - A-IRB	70 784	61 118
EU 6a	Entreprises - Generales	48 476	38 810
EU 6b	Entreprises - Specialisées dans le prêt	21 668	21 668
EU 6c	Entreprises - Spécialisées dans le rachat de créances	641	641
EU 8a	Clientèle de détail - A-IRB	35 469	35 469
9	Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles (QRRE)	1 579	1 579
10	Clientèle de détail - Expositions garantie par un bien immobilier résidentiel	16 547	16 547
EU10a	Clientèle de détail- Spécialisées dans le rachat de créances	17	17
EU10b	Clientèle de détail- Autres	17 327	17 327
17	Expositions en F-IRB	49 449	49 395
18	Expositions en A-IRB	113 599	103 934
19	TOTAL EXPOSITIONS	163 048	153 329

	31.12.2024	
(En M EUR)	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
EXPOSITIONS EN IRBF	4 254	4 254
Administrations centrales et banques centrales	6	6
Établissements	0	0
Entreprises	4 247	4 247
<i>dont Entreprises – PME</i>	1 582	1 580
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	0	0
EXPOSITIONS EN IRBA	161 713	161 643
Administrations centrales et banques centrales	6 809	6 809
Établissements	4 575	4 575
Entreprises	114 394	114 323
<i>dont Entreprises – PME</i>	20 564	20 564
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	23 637	23 566
Clientèle de détail	35 936	35 936
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	1 004	1 004
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	14 944	14 944
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 357	1 357
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	7 967	7 967
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	10 664	10 664
TOTAL	165 967	165 896

TABLEAU 37 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBA

		30.06.2025									
		Techniques d'atténuation du risque de crédit									
		Protection de crédit financée (FCP)									
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres protections de crédit financées (%)	Partie des expositions couvertes par des espèces en dépôt (%)	Partie des expositions couvertes par les contrats d'assurance vie (%)	Partie des expositions couvertes par des instruments détenus par un tiers (%)	
A-IRB	(En M EUR)	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1	Administrations centrales et banques centrales	253 917	0,03%	0,40%	0,01%	0,00%	0,38%	-	-	-	-
2	Administrations régionales et autorités locales	12 543	0,27%	0,03%	0,03%	-	0,01%	-	-	-	-
3	Entreprises secteur public	3 883	0,03%	4,78%	4,78%	-	-	-	-	-	-
4	Entreprises	143 111	1,96%	33,74%	19,80%	8,53%	5,41%	0,02%	-	0,02%	-
4.1	Entreprises – Générales	76 862	2,12%	30,72%	15,12%	14,70%	0,90%	0,03%	-	0,03%	-
4.2	Entreprises – Spécialisées dans le prêt	65 182	1,80%	37,85%	25,65%	1,39%	10,80%	-	-	-	-
4.3	Entreprises – Spécialisées dans le rachat de créances	1 067	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Clientèle de détail	168 626	-	74,95%	74,95%	-	-	-	-	-	-
5.1	Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	4 122	-	0,16%	0,16%	-	-	-	-	-	-
5.2	Clientèle de détail – Expositions garantie par un bien immobilier résidentiel	122 874	-	98,61%	98,61%	-	-	-	-	-	-
5.3	Clientèle de détail – Spécialisées dans le rachat de créances	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.4	Clientèle de détail – Autres	41 615	-	12,53%	12,53%	-	-	-	-	-	-
6	TOTAL	582 080	0,50%	30,21%	26,62%	2,10%	1,50%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

		30.06.2025			
		Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
		Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
		Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
A-IRB	(En M EUR)	k	l	m	n
1	Administrations centrales et banques centrales	-	-	5 952	6 749
2	Administrations régionales et autorités locales	-	-	323	312
3	Entreprises secteur public	-	-	277	285
4	Entreprises	0,54%	0,00%	61 918	61 118
4.1	Entreprises – Générales	1,01%	0,00%	39 219	38 810
4.2	Entreprises – Specialisées dans le prêt	-	-	22 058	21 668
4.3	Entreprises – Specialisées dans le rachat de créances	-	-	641	641
5	Clientèle de détail	-	-	35 464	35 469
5.1	Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	-	-	1 579	1 579
5.2	Clientèle de détail – Expositions garantie par un bien immobilier résidentiel	-	-	16 547	16 547
5.3	Clientèle de détail – Spécialisées dans le rachat de créances	-	-	11	17
5.4	Clientèle de détail – Autres	-	-	17 327	17 327
6	TOTAL	0,13%	0,00%	103 934	103 934

31.12.2024

Techniques d'atténuation
du risque de crédit

Protection de crédit financée (FCP)

(En M EUR)	Total des expositions	Partie des expositions couverte par des sûretés financières	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles	Partie des expositions couvertes par d'autres protections de crédit financées	Partie des expositions couvertes par des espèces en dépôt	Partie des expositions couvertes par les contrats d'assurance vie	Partie des expositions couvertes par des instruments détenus par un tiers
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Administrations centrales et banques centrales	296 625	0,10%	0,27%	0,01%	0,00%	0,26%	-	-	-	-
Établissements	38 985	0,62%	1,23%	0,44%	0,11%	0,69%	-	-	-	-
Entreprises	287 647	1,65%	16,69%	6,98%	4,55%	5,15%	0,01%	-	0,01%	-
<i>dont Entreprises – PME</i>	34 418	1,19%	16,28%	14,80%	0,59%	0,89%	0,04%	-	0,04%	-
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	77 031	2,04%	28,66%	15,70%	1,23%	11,73%	-	-	0,00%	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	176 197	1,57%	11,53%	1,64%	6,78%	3,11%	0,01%	-	0,01%	-
Clientèle de détail	172 966	-	75,27%	72,61%	-	2,66%	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	4 446	-	95,08%	95,08%	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	116 982	-	99,36%	99,36%	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	4 149	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	18 817	-	20,90%	6,89%	-	14,01%	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	28 572	-	20,30%	13,45%	-	6,85%	-	-	-	-
TOTAL	796 224	0,66%	22,54%	18,32%	1,65%	2,57%	-	-	0,00%	-

31.12.2024

	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	3,01%	-	5 882	6 809
Établissements	5,71%	-	4 368	4 575
Entreprises	21,18%	0,20%	115 451	114 323
<i>dont Entreprises - PME</i>	5,85%	0,01%	20 920	20 564
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	29,27%	-	24 148	23 566
<i>dont Entreprises - Autres</i>	20,64%	0,33%	70 384	70 193
Clientèle de détail	0,90%	-	35 941	35 936
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers PME</i>	3,38%	-	1 004	1 004
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME</i>	0,49%	-	14 945	14 945
<i>dont Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles</i>	0,00%	-	1 357	1 357
<i>dont Clientèle de détail - Autres PME</i>	1,16%	-	7 972	7 967
<i>dont Clientèle de détail - Autres non-PME</i>	2,15%	-	10 664	10 664
TOTAL	9,25%	0,07%	161 643	161 643

TABLEAU 38 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBF

		30.06.2025									
		Techniques d'atténuation du risque de crédit									
		Protection de crédit financée (FCP)									
		Partie des expositions									
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèce (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des Instruments détenus par des tiers (%)	
F-IRB	(En M EUR)	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1	Administrations centrales et banques centrales	1 466	12,54%	0,54%	-	0,27%	0,27%	-	-	-	-
2	Administrations régionales et autorités locales	45	118,80%	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Entreprises secteur public	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Etablissements	16 380	0,61%	0,68%	0,01%	0,37%	0,29%	-	-	-	-
5	Entreprises	109 869	1,33%	7,18%	3,25%	2,03%	1,90%	-	-	-	-
5.1	Entreprises - Générales	100 504	1,42%	6,73%	2,60%	2,17%	1,96%	-	-	-	-
5.2	Entreprises - Spécialisées dans le prêt	7 348	0,50%	15,21%	13,04%	0,60%	1,56%	-	-	-	-
5.3	Entreprises - Spécialisées dans le rachat de créances	2 018	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		127 822	1,41%	6,26%	2,80%	1,79%	1,67%				

		30.06.2025			
		Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
		Protection de crédit non financée (UFCP)			
		Partie des expositions couverte par des garanties personnelles (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
F-IRB	(En M EUR)	k	l	m	n
1	Administrations centrales et banques centrales	-	-	342	864
2	Administrations régionales et autorités locales	-	-	6	70
3	Entreprises secteur public	-	-	9	1
4	Etablissements	18,1%	-	3 218	3 498
5	Entreprises	22,68%	0,00%	45 820	44 963
5.1	Entreprises - Générales	24,8%	-	43 010	42 165
5.2	Entreprises - Spécialisées dans le prêt	-	-	1 858	1 844
5.3	Entreprises - Spécialisées dans le rachat de créances	-	-	952	954
TOTAL		21,82%	0,00%	49 395	49 395

31.12.2024

Techniques d'atténuation
du risque de crédit

Protection de crédit financée (FCP)

(En M EUR)	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)				
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
Administrations centrales et banques centrales	49	-	18,00%	-	-	18,00%
Établissements	2	-	3,44%	-	-	3,44%
Entreprises	5 020	-	34,41%	-	-	34,41%
<i>dont Entreprises - PME</i>	2 236	-	39,56%	-	-	39,56%
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	0	-	0,00%	-	-	-
<i>dont Entreprises - Autres</i>	2 784	-	30,28%	-	-	30,28%
TOTAL	5 071	-	34,24%	-	-	34,24%

31.12.2024

Techniques d'atténuation
du risque de créditTechniques d'atténuation
du risque de crédit dans le calcul des RWA

Protection de crédit non financée (UFCP)

(En M EUR)	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
Administrations centrales et banques centrales	-	-	6	6
Établissements	-	-	-	-
Entreprises	0,25%	-	4 247	4 247
<i>dont Entreprises - PME</i>	0,34%	-	1 582	1 580
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont Entreprises - Autres</i>	0,17%	-	2 665	2 666
TOTAL	0,24%	-	4 254	4 254

TABLEAU 39 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (31.03.2025)	171 756
Taille de l'actif (+/-)	4 061
Qualité de l'actif (+/-)	786
Mises à jour des modèles (+/-)	(2 383)
Méthodologie et politiques (+/-)	
Acquisitions et cessions (+/-)	
Variations des taux de change (+/-)	(2 982)
Autres (+/-)	
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (30.06.2025)	171 238

TABLEAU 40 : EXPOSITIONS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ - APPROCHE INTERNE (CR10.1-10.4)

		30.06.2025					
		Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)					
(En M EUR)							
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	160	852	50%	566	313	0
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	37	70%	18	14	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	151	224	70%	259	193	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	11	90%	5	5	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	58	105	115%	108	139	3
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	1	115%	-	-	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	37	40	250%	57	164	5
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	250%	0	1	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	5	-	-	5	-	3
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	1	-	-	-	0
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	412	1 222		995	809	11
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	50		23	20	0

		31.12.2024					
		Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)					
(En M EUR)							
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	180	853	50%	470	260	0
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	97	70%	28	21	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	175	354	70%	276	201	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	1	90%	1	1	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	75	106	115%	115	145	3
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	10	67	250%	28	77	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	1	250%	-	1	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	18	5	-	20	-	10
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	457	1 384		908	684	16
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	98		29	23	0

TABLEAU 41 : EXPOSITIONS SOUS FORME D' ACTIONS FAISANT L'OBJET DE LA MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (CR10.5)

30.06.2025						
Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple						
Catégories	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur actions portant sur les banques centrales	4	-	0%	4	0	-
Expositions sur actions prises dans le cadre de programmes législatifs	587	-	100%	587	587	-
Expositions sur actions non cotées	1 281	-	190%	1 281	2 434	10
Autres expositions sur actions	4 413	-	250%	4 413	11 032	-
TOTAL	6 285	-		6 285	14 053	10

31.12.2024						
Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple						
Catégories	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	1 067	0	190%	1 067	2 027	9
Expositions sur actions cotées	8	0	290%	8	23	-
Autres expositions sur actions	35	0	370%	35	128	1
TOTAL	1 109	0		1 109	2 178	9



5

RISQUE DE CONTREPARTIE

5.1 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - SYNTHÈSE

TABLEAU 42 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

(En M EUR)	30.06.2025								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	20 048	19 932	529	6	6	8	20 053	19 938	537
Établissements	21 714	21 988	3 715	31 302	31 302	585	53 016	53 290	4 300
Entreprises	39 734	39 567	9 650	2 606	2 606	2 597	42 340	42 173	12 247
Clientèle de détail	7	7	1	52	52	30	59	59	30
Autres	46	46	5	4 190	4 195	1 347	4 236	4 241	1 352
TOTAL	81 548	81 540	13 899	38 155	38 161	4 568	119 704	119 701	18 467

(En M EUR)	31.12.2024								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	16 594	16 594	138	25	25	-	16 619	16 619	138
Établissements	23 419	23 432	3 798	27 686	27 760	661	51 106	51 192	4 459
Entreprises	43 783	43 770	10 381	2 975	2 902	2 900	46 758	46 672	13 281
Clientèle de détail	82	82	27	19	19	13	101	101	40
Autres	13	13	1	3 966	3 969	1 241	3 979	3 982	1 243
TOTAL	83 892	83 892	14 346	34 671	34 675	4 815	118 563	118 566	19 161

5.2 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - DÉTAIL

TABLEAU 43 : ANALYSE DES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR APPROCHE (CCR1)

	30.06.2025							
	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
(En M EUR)								
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	1 438	11 102		1,4	48 414	17 556	17 556	5 415
IMM (pour les dérivés et les OFT)			31 909	1,6	355 473	51 054	50 956	10 347
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			14 451		287 895	23 122	22 395	2 504
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			17 298		67 322	27 677	28 304	7 843
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			160		256	256	256	1
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					37 674	18 530	18 530	1 153
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					441 560	87 140	87 041	16 915

31.12.2024								
(En M EUR)	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	2 101	12 506		1	49 418	20 450	20 442	6 375
IMM (pour les dérivés et les OFT)			32 902	2	290 705	52 644	52 541	10 546
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			14 769		229 723	23 631	23 607	2 507
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			18 108		60 942	28 972	28 894	8 039
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			25		40	40	40	-
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					31 492	16 207	16 207	768
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					371 615	89 301	89 191	17 690

TABLEAU 44 : EXPOSITIONS SUR LES CONTREPARTIES CENTRALES (CCP) (CCR8)

(En M EUR)	30.06.2025		31.12.2024	
	EAD	RWA	EAD	RWA
Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)		1 305		1 300
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :	5 342	107	7 063	141
(i) Dérivés de gré à gré	1 407	28	2 466	49
(ii) Dérivés négociés en Bourse	2 374	47	3 640	73
(iii) Opérations de financement sur titres	1 504	30	909	18
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	57	1	48	1
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	20 000		14 938	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	2 375	48	2 396	57
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	3 840	1 151	3 559	1 101
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-
Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		206		170
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :	58	71	35	30
(i) Dérivés de gré à gré	2	2	1	1
(ii) Dérivés négociés en Bourse	29	29	34	29
(iii) Opérations de financement sur titres	27	41	0	0
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	686		960	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	-	-	-	-
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	1	16	1	17
Contributions non financées au fonds de défaillance	10	119	10	123

TABLEAU 45 : COMPOSITION DES SÛRETÉS POUR LES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE (CCRS)

	30.06.2025							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	12 085	6 071	15 004	4 561	-	6 174	-	10 229
Espèces – autres monnaies	69 328	13 826	7 807	47 532	-	8 115	-	20 081
Dettes souveraine nationale	-	-	-	-	-	284	-	366
Autre dette souveraine	36	-	-	-	-	11 921	-	12 080
Dettes des administrations publiques	20 019	11	-	-	-	393 900	-	345 359
Obligations d'entreprise	-	-	-	-	-	4 689	-	7 657
Actions	2 043	-	11	-	-	35 320	-	58 449
Autres sûretés	169	-	-	-	-	35 892	-	40 060
TOTAL	103 679	19 908	22 821	52 093	-	496 295	-	494 281

	31.12.2024							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	14 963	5 269	12 411	10 986	-	6 105	-	11 319
Espèces – autres monnaies	81 872	16 971	10 002	56 059	-	18 766	-	43 401
Dettes souveraine nationale	-	-	-	-	-	544	-	520
Autre dette souveraine	29	3	-	-	-	6 388	-	10 149
Dettes des administrations publiques	13 958	1 726	14	380	-	347 278	-	318 874
Obligations d'entreprise	-	86	-	-	-	2 814	-	8 300
Actions	1 823	-	-	-	-	37 926	-	60 967
Autres sûretés	161	8	0	-	-	40 115	-	40 108
TOTAL	112 805	24 064	22 427	67 425	-	459 937	-	493 638

TABLEAU 46 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET ÉCHELLE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CCR4)

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de contrepartie et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA. Conformément aux instructions de l'ABE, la CVA et les expositions traitées via une contrepartie centrale sont exclues.

30.06.2025								
(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	19 570	0,01%	83	2,79%	1	75	0,38%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	52	0,26%	6	43,46%	1	19	36,34%
	0,50 à < 0,75	44	0,50%	4	44,95%	2	28	62,49%
	0,75 à < 2,50	14	2,12%	1	45,00%	0	13	93,87%
	2,50 à < 10,00	250	5,50%	3	44,07%	2	390	155,72%
	10,00 à < 100,00	3	11,52%	1	44,21%	1	5	195,39%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	19 932	0,08%	98	3,54%	1	529	2,65%
Établissements	0,00 à < 0,15	16 569	0,05%	452	45,00%	1	2 622	15,82%
	0,15 à < 0,25	0	0,00%	0	0,00%	0	0	0,00%
	0,25 à < 0,50	360	0,26%	36	45,00%	1	136	37,85%
	0,50 à < 0,75	301	0,50%	46	45,00%	1	165	54,88%
	0,75 à < 2,50	1 039	1,79%	85	18,48%	1	368	35,38%
	2,50 à < 10,00	646	3,30%	60	7,69%	1	144	22,28%
	10,00 à < 100,00	0	11,42%	8	45,00%	1	0	234,08%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	18 916	0,27%	688	42,27%	1	3 435	18,16%
Entreprises	0,00 à < 0,15	29 735	0,06%	5 480	37,67%	1	3 448	11,60%
	0,15 à < 0,25	4	0,17%	2	38,50%	1	1	24,32%
	0,25 à < 0,50	3 387	0,26%	601	35,93%	1	1 096	32,36%
	0,50 à < 0,75	1 823	0,50%	598	38,43%	1	860	47,20%
	0,75 à < 2,50	2 056	1,66%	973	36,23%	1	1 604	78,00%
	2,50 à < 10,00	2 268	3,91%	1 207	36,60%	1	2 397	105,68%
	10,00 à < 100,00	123	12,68%	132	34,92%	1	192	155,15%
	100,00 (défaut)	171	100,00%	23	15,88%	5	52	30,52%
	Sous-total	39 567	0,88%	9 016	37,32%	1	9 650	24,39%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	4	0,70%	-	8,80%	0	0	8,07%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	3	3,26%	1	32,52%	0	0	10,76%
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	7	1,87%	1	19,62%	-	0	9,30%
TOTAL		81 494	0,51%	9 858	30,30%	1	13 895	17,05%

31.12.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	16 486	0,01%	103	1,79%	1	68	0,41%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	0	0,26%	5	40,98%	-	0	29,29%
	0,50 à < 0,75	23	0,50%	6	45,00%	1	14	59,87%
	0,75 à < 2,50	68	2,26%	2	18,76%	1	32	47,49%
	2,50 à < 10,00	16	3,58%	9	44,27%	2	23	145,09%
	10,00 à < 100,00	0	11,42%	6	25,71%	1	0	120,84%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	16 594	0,02%	131	1,96%	1	138	0,83%
Établissements	0,00 à < 0,15	20 654	0,04%	676	32,39%	2	2 618	12,68%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	948	0,26%	87	42,30%	1	328	34,58%
	0,50 à < 0,75	475	0,50%	89	40,83%	2	337	70,88%
	0,75 à < 2,50	239	1,63%	130	42,47%	1	246	102,59%
	2,50 à < 10,00	1 113	3,29%	122	7,37%	1	262	23,52%
	10,00 à < 100,00	3	13,36%	42	43,63%	1	8	243,76%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	23 432	0,23%	1 146	31,88%	2	3 798	16,21%
Entreprises	0,00 à < 0,15	33 818	0,05%	5 762	35,04%	1	4 066	12,02%
	0,15 à < 0,25	0	0,17%	6	38,50%	1	0	23,99%
	0,25 à < 0,50	2 926	0,26%	843	32,81%	2	1 027	35,12%
	0,50 à < 0,75	2 777	0,51%	935	33,21%	1	1 255	45,21%
	0,75 à < 2,50	2 158	1,56%	1 551	35,38%	1	1 797	83,27%
	2,50 à < 10,00	1 782	4,11%	1 804	35,11%	1	1 996	112,02%
	10,00 à < 100,00	112	12,89%	286	33,91%	1	187	167,88%
	100,00 (défaut)	197	100,00%	72	17,58%	4	51	26,01%
	Sous-total	43 770	0,82%	11 259	34,71%	1	10 381	23,72%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	5	0,26%	1 759	38,96%	0	1	27,47%
	0,50 à < 0,75	69	0,50%	29	1,35%	0	21	30,48%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	8	27,25%	149	24,00%	0	5	61,90%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	82	2,95%	1 937	5,82%	0	27	33,19%
TOTAL		83 878	0,50%	14 473	27,41%	1	14 345	17,10%

TABLEAU 47 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CCR3)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE, les montants sont présentés hors titrisation.

30.06.2025												
(En M EUR) Pondération de risque												
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	Valeur d'exposition totale
Administrations centrales ou banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	-	-	-	-	177	-	-	-	-	-	-	178
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	20 810	9 553	-	-	338	227	-	20	77	42	-	31 125
Entreprises	31	-	-	-	-	2	-	20	2 553	-	-	2 606
Clientèle de détail	4	-	-	-	-	-	-	48	-	-	-	52
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	8	21	-	-	-	-	-	29
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	13
TOTAL	20 845	9 553	-	-	523	250	-	88	2 643	48	-	34 008

31.12.2024												
(En M EUR) Pondération de risque												
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	Valeur d'exposition totale
Administrations centrales ou banques centrales	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	-	-	-	-	192	-	-	-	-	-	-	192
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	15 898	10 821	-	-	449	168	-	-	232	-	-	27 568
Entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	2 901	0	-	2 902
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	19	-	-	-	19
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
TOTAL	15 923	10 821	-	-	641	168	0	19	3 134	0	0	30 706

TABLEAU 48 : EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (CCR6)

	30.06.2025	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protections vendue
<i>(En M EUR)</i>		
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	18 958	24 060
CDS indicels	12 438	8 913
Total contrats d'échange	13 101	0
Options de crédit	310	125
Autres dérivés de crédit	2 240	706
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	47 048	33 804
Justes valeurs		
<i>Juste valeur positive (actif)</i>	297	704
<i>Juste valeur négative (passif)</i>	(926)	(104)
	31.12.2024	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protections vendue
<i>(En M EUR)</i>		
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	19 986	30 503
CDS indicels	16 736	8 648
Total contrats d'échange	11 425	0
Options de crédit	3 681	123
Autres dérivés de crédit	2 734	607
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	54 562	39 882
Justes valeurs		
<i>Juste valeur positive (actif)</i>	444	792
<i>Juste valeur négative (passif)</i>	(999)	(117)

TABLEAU 49 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

L'IMM est la méthode interne appliquée pour la détermination de l'exposition sur le risque de contrepartie. Les modèles bancaires utilisés sont soumis à la validation du superviseur.

L'application de ces modèles internes a un impact sur la méthode de calcul de l'EAD des opérations de marché mais également sur la méthode de calcul de la maturité bâloise.

(En M EUR)

	RWA
RWA de fin de la période précédente (31.03.2025)	9 955
Taille de l'actif	947
Qualité de crédit des contreparties	(154)
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variations des taux de Change	(301)
Autres	-
RWA de fin de la période de reporting (30.06.2025)	10 448

6

TITRISATION

TABLEAU 50 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (SEC1)

	30.06.2025														
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur						
	Classiques		Synthétiques		Classiques				Classiques						
	STS	Non STS													
(En M EUR)	dont TRS		dont TRS		dont TRS	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	
TOTAL DES EXPOSITIONS	7	7	4	4	17 916	17 916	17 927	8 216	17 307	-	25 523	765	8 071	-	8 836
Clientèle de détail (total)	7	7	-	-	-	-	7	2 098	9 809	-	11 907	389	199	-	588
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	613	1 840	-	2 453	129	109	-	238
Autres expositions sur la clientèle de détail	7	7	-	-	-	-	7	1 485	7 969	-	9 454	259	90	-	350
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	4	4	17 916	17 916	17 921	6 118	7 498	-	13 617	376	7 872	-	8 248
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	17 557	17 557	17 557	323	497	-	819	374	7 658	-	8 032
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	359	359	359	5 548	6 086	-	11 635	2	140	-	142
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	4	4	-	-	4	247	916	-	1 163	-	75	-	75
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2024 (R)

	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur						
	Classiques		Synthétiques		Classiques		Classiques								
	STS	Non STS	STS	Non STS	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total			
	dont TRS	dont TRS	dont TRS	Sous- total	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total			
(En M EUR)															
TOTAL DES EXPOSITIONS	4	4	3	3	16 102	16 102	16 109	8 142	19 099	-	27 241	601	7 976	-	8 578
Clientèle de détail (total)	4	4	-	-	-	-	4	1 708	12 619	-	14 327	594	26	-	620
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	2 695	-	2 695	181	12	-	193
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	4	-	-	-	-	4	1 708	9 924	-	11 632	413	14	-	427
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	3	3	16 102	16 102	16 104	6 433	6 480	-	12 914	7	7 950	-	7 957
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	15 647	15 647	15 647	179	449	-	629	-	7 806	-	7 806
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	454	454	454	6 254	4 563	-	10 817	7	120	-	127
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	3	3	-	-	3	-	1 468	-	1 468	-	24	-	24
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(R) Re-soumission

TABLEAU 51 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (SEC2)

30.06.2025												
(En M EUR)	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques				Classiques				Classiques			
	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	636	315	951
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	373	12	384
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140	12	151
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	230	-	230
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	263	303	566
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	143	-	143
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	113	303	416
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	7
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2024												
(En M EUR)	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques				Classiques				Classiques			
	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 302	621	1 922
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	456	13	468
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	13	105
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	7
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	356	-	356
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	846	608	1 454
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	626	0	626
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	185	608	793
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	-	35
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 52 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INITIATEUR OU EN TANT QUE SPONSOR (SEC3)

30.06.2025					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	43 224	172	-	55	30
Opérations classiques	25 362	172	-	-	11
Titrisation	25 362	172	-	-	11
Clientèle de détail	11 913	-	-	-	7
<i>dont STS</i>	2 104	-	-	-	7
Clientèle de gros	13 449	172	-	-	4
<i>dont STS</i>	6 118	-	-	-	0
Retitrisation	-	-	-	-	0
Opérations synthétiques	17 862	-	-	55	19
Titrisation	17 862	-	-	55	19
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	17 862	-	-	55	19
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2025												
Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)												
Montant de RWA (par approche réglementaire)												
Exigence de fonds propres après application du plafond												
(En M EUR)	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	17 456	25 523	461	30	1 916	3 623	46	-	153	290	4	-
Opérations classiques	-	25 523	-	11	-	3 623	-	-	-	290	-	-
Titrisation	-	25 523	-	11	-	3 623	-	-	-	290	-	-
Clientèle de détail	-	11 907	-	7	-	1 809	-	-	-	145	-	-
<i>dont STS</i>	-	2 098	-	7	-	216	-	-	-	17	-	-
Clientèle de gros	-	13 617	-	4	-	1 814	-	-	-	145	-	-
<i>dont STS</i>	-	6 118	-	-	-	612	-	-	-	49	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	17 456	-	461	19	1 916	-	46	-	153	-	4	-
Titrisation	17 456	-	461	19	1 916	-	46	-	153	-	4	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	17 456	-	461	19	1 916	-	46	-	153	-	4	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2024 (R)					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	41 671	1 596	-	82	39
Opérations classiques	27 227	20	-	-	7
Titrisation	27 227	20	-	-	7
Clientèle de détail	14 331	-	-	-	4
<i>dont STS</i>	1 712	-	-	-	4
Clientèle de gros	12 896	20	-	-	3
<i>dont STS</i>	6 433	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	14 444	1 576	-	82	32
Titrisation	14 444	1 576	-	82	32
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	14 444	1 576	-	82	32
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2024 (R)												
Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)												
Montant de RWA (par approche réglementaire)												
Exigence de fonds propres après application du plafond												
(En M EUR)	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	15 641	27 241	461	39	1 975	3 917	56	-	158	313	4	-
Opérations classiques	-	27 241	-	7	-	3 917	-	-	-	313	-	-
Titrisation	-	27 241	-	7	-	3 917	-	-	-	313	-	-
Clientèle de détail	-	14 327	-	4	-	2 242	-	-	-	179	-	-
<i>dont STS</i>	-	1 708	-	4	-	182	-	-	-	15	-	-
Clientèle de gros	-	12 914	-	3	-	1 675	-	-	-	134	-	-
<i>dont STS</i>	-	6 433	-	-	-	643	-	-	-	51	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	15 641	-	461	32	1 975	-	56	-	158	-	4	-
Titrisation	15 641	-	461	32	1 975	-	56	-	158	-	4	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	15 641	-	461	32	1 975	-	56	-	158	-	4	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(R) Re-soumission.

TABLEAU 53 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INVESTISSEUR (SEC4)

30.06.2025					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	8 664	165	7	-	-
Titrisation classique	8 664	165	7	-	-
Titrisation	8 664	165	7	-	-
Sous-jacent de détail	565	16	7	-	-
<i>dont STS</i>	389	-	-	-	-
Clientèle de gros	8 099	149	-	-	-
<i>dont STS</i>	376	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2025												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	1 138	7 699	-	-	174	1 142	-	-	14	91	-
Titrisation classique	-	1 138	7 699	-	-	174	1 142	-	-	14	91	-
Titrisation	-	1 138	7 699	-	-	174	1 142	-	-	14	91	-
Sous-jacent de détail	-	64	524	-	-	13	67	-	-	1	5	-
<i>dont STS</i>	-	46	343	-	-	5	34	-	-	-	3	-
Clientèle de gros	-	1 074	7 175	-	-	161	1 075	-	-	13	86	-
<i>dont STS</i>	-	-	376	-	-	-	38	-	-	-	3	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2024 (R)					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	8 417	137	22	2	-
Titrisation classique	8 417	137	22	2	-
Titrisation	8 417	137	22	2	-
Sous-jacent de détail	606	14	-	-	-
<i>dont STS</i>	594	-	-	-	-
Clientèle de gros	7 811	123	22	2	-
<i>dont STS</i>	7	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2024 (R)												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions	
	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	875	7 702	-	-	146	1 157	-	-	12	93	-
Titrisation classique	-	875	7 702	-	-	146	1 157	-	-	12	93	-
Titrisation	-	875	7 702	-	-	146	1 157	-	-	12	93	-
Sous-jacent de détail	-	17	603	-	-	5	62	-	-	0	5	-
<i>dont STS</i>	-	6	588	-	-	1	59	-	-	0	5	-
Clientèle de gros	-	858	7 099	-	-	141	1 095	-	-	11	88	-
<i>dont STS</i>	-	7	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(R) Re-soumission.

TABLEAU 54 : EXPOSITIONS TITRISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT - EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS POUR RISQUE DE CRÉDIT SPÉCIFIQUE (SEC5)

	30.06.2025		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
(En M EUR)		dont expositions en défaut	
TOTAL DES EXPOSITIONS	81 600	471	6
Clientèle de détail (total)	36 028	57	6
Prêts hypothécaires résidentiels	24 571	30	-
Cartes de crédit	1 427	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	10 031	26	6
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	45 572	414	-
Prêts aux entreprises	25 830	229	-
Prêts hypothécaires commerciaux	2 011	137	-
Contrats de location et créances à recevoir	16 198	49	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	1 532	-	-
Retitrisation	-	-	-

	31.12.2024 (R)		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
(En M EUR)		dont expositions en défaut	
TOTAL DES EXPOSITIONS	73 438	289	10
Clientèle de détail (total)	38 688	50	10
Prêts hypothécaires résidentiels	24 908	23	-
Cartes de crédit	2 286	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	11 493	27	10
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	34 751	239	-
Prêts aux entreprises	17 592	178	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	15 815	61	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	1 343	-	-
Retitrisation	-	-	-

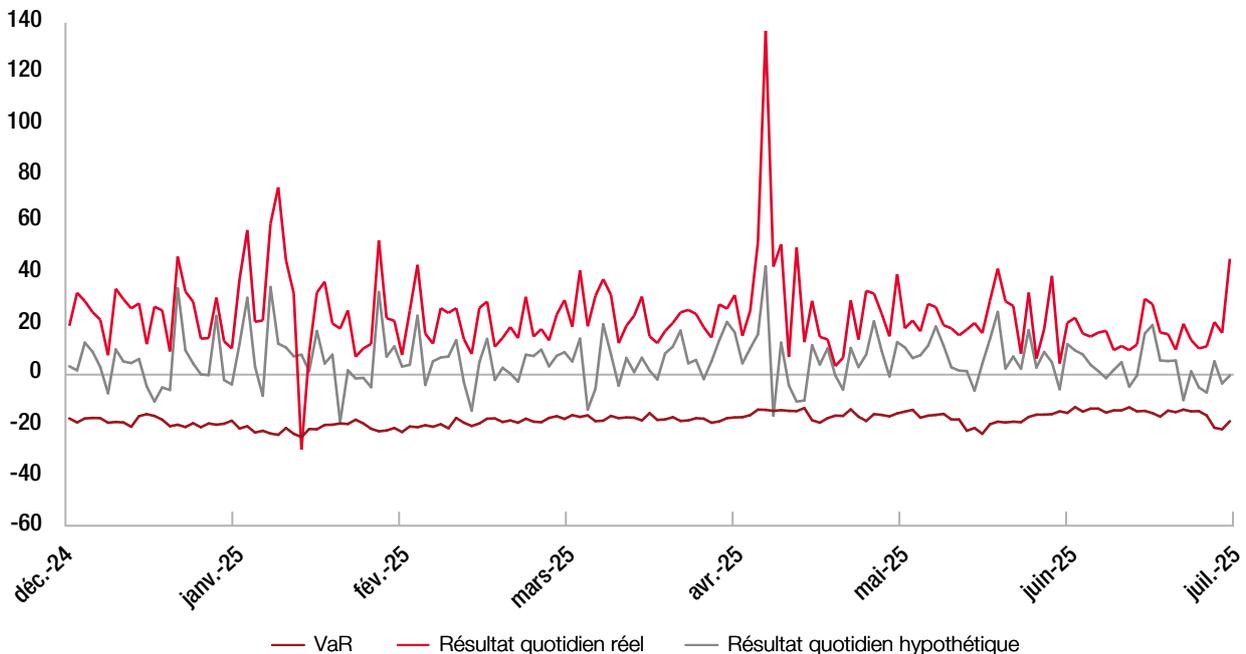
(R) Re-soumission.

7

RISQUE DE MARCHÉ

7.1 VALUE AT RISK 99% (VaR)

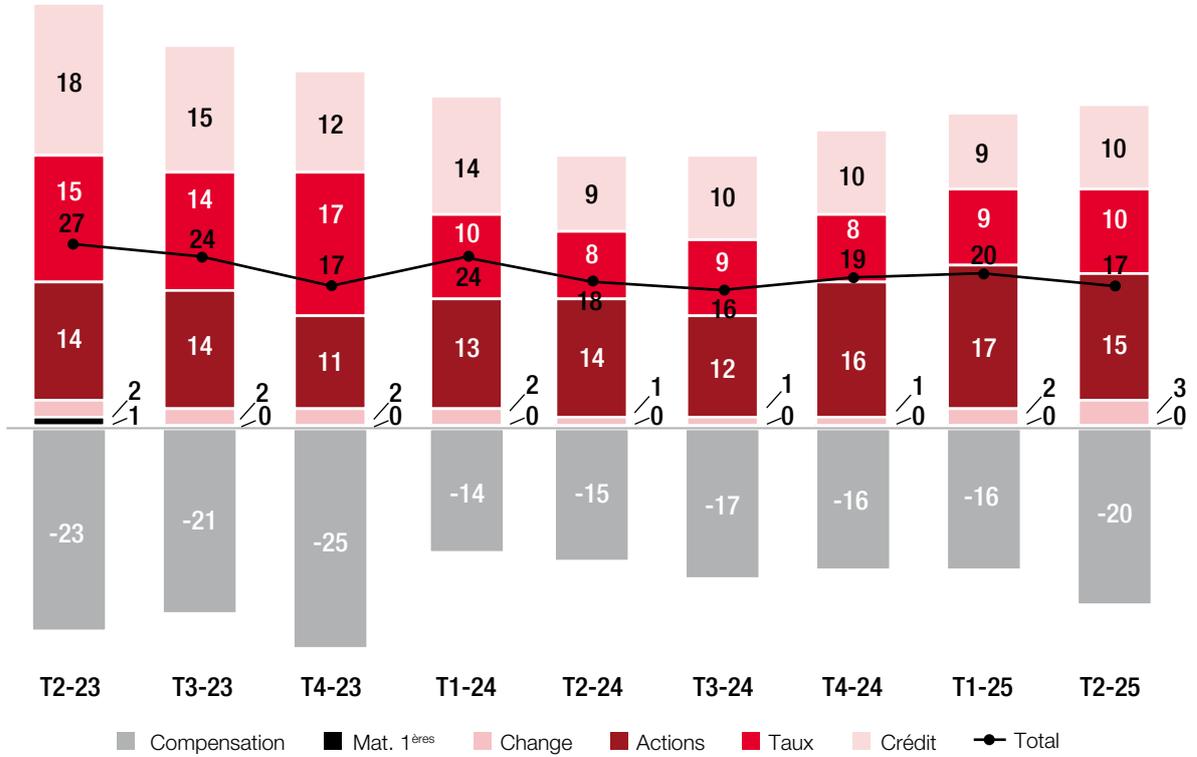
VAR (UN JOUR, 99%), RÉSULTAT QUOTIDIEN RÉEL⁽¹⁾ ET RÉSULTAT QUOTIDIEN HYPOTHÉTIQUE⁽²⁾ DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (2025, EN M EUR) (MR4)



(1) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur effective du portefeuille tel que défini dans le paragraphe « Value-at-risk 99% (VaR) ».

(2) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur hypothétique du portefeuille tel que défini dans le paragraphe « Value-at-risk 99% (VaR) ».

VENTILATION PAR FACTEUR DE RISQUE DE LA VAR DE TRADING (UN JOUR, 99%) - ÉVOLUTION 2023-2025 DE LA MOYENNE TRIMESTRIELLE (EN M EUR)



7.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 55 : EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ PAR COMPOSANTE DE RISQUES

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences de fonds propres		
	30.06.2025	31.12.2024	Variation	30.06.2025	31.12.2024	Variation
VaR	1 960	2 291	(331)	157	183	(26)
Stressed VaR	5,279	6 110	(831)	422	489	(66)
Risque additionnel de défaut et de migration (IRC)	990	726	264	79	58	21
Portefeuille de corrélation (CRM)	186	243	(57)	15	19	(5)
Total risques de marché évalué par modèle interne	8 415	9 370	(955)	673	750	(76)
Risque spécifique aux positions de titrisation du portefeuille de négociation	377	621	(244)	30	50	(19)
Risque de change	1 299	1 504	(205)	104	120	(16)
Risque de taux d'intérêt (hors titrisation)	514	331	183	41	27	15
Risque de positions sur titres de propriété	307	369	(62)	25	29	(5)
Risque de positions sur produits de base	-	-	-	1	-	1
Total risques de marché en approche standard	2 498	2 825	(318)	201	226	(25)
TOTAL	10 912	12 195	(1 273)	874	976	(102)

7.3 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

TABLEAU 56 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE STANDARD (MRI)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)	
	30.06.2025	31.12.2024
Produits fermes		
Risque de taux (général et spécifique)	493	314
Risque sur actions (général et spécifique)	198	234
Risque de change	1 321	1 521
Risque sur matières premières	-	-
Options		
Approche simplifiée	-	-
Méthode Delta-plus	109	135
Approche par scénarios	-	-
Titrisation (risque spécifique)	377	621
TOTAL	2 498	2 825

(1) La ligne « Produits fermes » se réfère aux positions sur les produits non optionnels.

TABLEAU 57 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-A)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences de fonds propres	
	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2025	31.12.2024
1 VaR (maximum entre a et b)	1 960	2 291	157	183
(a) VaR du jour précédent (article 365 (1) (VaRt-1))			62	66
Moyenne des VaR quotidiennes (article 365 (1)) sur chacun des soixante jours ouvrables précédents (VaRavg) facteur multiplicatif (mc) conformément à l'article 366				
(b)			157	183
2 SVaR (maximum entre a et b)	4 637	6 110	371	489
(a) Dernière SVaR (article 365 (2) (sVaRt-1))			97	150
Moyenne des SVaR (article 365 (2)) pendant les soixante jours ouvrables précédents (sVaRavg) x facteur multiplicatif (ms) (article 366)				
(b)			371	489
3 Risque additionnel de défaut et de migration – IRC (maximum entre a et b)	990	726	79	58
Valeur d'IRC la plus récente (Risque additionnel de défaut et de migration (IRC) section 3 calculé conformément à la section 3 articles 370/371)				
(a)			79	36
Moyenne des valeurs d'IRC au cours des 12 semaines précédentes				
(b)			68	58
4 Portefeuille de corrélation – CRM (maximum entre a, b et c)	186	243	15	19
Valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 377)				
(a)			13	14
Moyenne du risque du portefeuille de corrélation sur les 12 semaines précédentes				
(b)			15	19
8% de l'exigence de fonds propres en méthode SA sur la valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 338 (4))				
(c) sur les 12 semaines précédentes			5	7
5 Autre	643		51	
6 TOTAL	8 415	9 370	673	750

TABLEAU 58 : VALEURS DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES POUR LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (MR3)

(En M EUR)	30.06.2025	31.12.2024
VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	74	99
Moyenne	51	60
Minimum	41	34
Fin de période	62	66
Stressed VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	170	174
Moyenne	122	129
Minimum	83	82
Fin de période	97	150
Incremental Risk Charge (99,9%)		
Maximum	95	129
Moyenne	68	80
Minimum	56	36
Fin de période	79	36
Comprehensive Risk Capital Charge (99,9%)		
Maximum	18	50
Moyenne	15	25
Minimum	13	10
Fin de période	13	14

(1) Sur le périmètre pour lequel les exigences de fonds propres sont déterminées par modèle interne.

TABLEAU 59 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-B)

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la période précédente (31.03.2025)	2 331	5 144	962	162		8 600	688
Ajustement réglementaire	(1 640)	(3 460)	-	-	-	(5 099)	(408)
RWA à la fin du précédent trimestre	692	1 685	962	162	-	3 501	280
Variations des niveaux de risque	76	(488)	28	4	-		
Actualisations/modifications du modèle							
Méthodologie et politiques							
Acquisitions et cessions							
Variations des taux de change	7	15			-		
Autres							
RWA à la fin de la période considérée	774	1 212	990	166		3 143	251
Ajustement réglementaire	1 186	4 067	-	19		5 272	422
RWA à la fin de la période (30.06.2025)	1 960	5 279	990	186		8 415	673

Les effets sont définis comme suit :

- ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.

TABLEAU 60 : RISQUE DE MARCHÉ SELON L'APPROCHE ALTERNATIVE STANDARDISÉE (ASA) (MRI (2))

		30.06.2025
		Exigences de fonds propres
<i>(En M EUR)</i>		
Méthode fondée sur la sensibilité		
1	Risque de taux général (GIRR)	454
2	Risque sur actions (EQU)	480
3	Risque sur les matières premières (COM)	37
4	Risque de change (FX)	378
5	Risque d'écart de crédit pour les non titrisations (CSR)	105
6	Risque d'écart de crédit pour les titrisations non incluses dans le portefeuille de négociation à corrélation alternative (non-ACTP CSR)	20
7	Risque d'écart de crédit pour les titrisations incluses dans le portefeuille de négociation à corrélation alternative (ACTP CSR)	27
Risque de défaut		
8	Hors titrisation	269
9	Titrisation non incluse dans le portefeuille de négociation de corrélation alternative (non-ACTP)	29
10	Titrisation incluse dans le portefeuille de négociation de corrélation alternative (ACTP)	6
Autres risques		
EU 11a	Sous jacents exotics	48
EU 11b	Autres	593
12	TOTAL	2 448

8

RISQUE STRUCTUREL DE TAUX

TABLEAU 61 : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (IRRBB1)

		30.06.2025	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(2 817)	279
2	Choc parallèle vers le bas	(1 873)	(743)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	390	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(1 602)	
5	Hausse des taux courts	(1 749)	
6	Baisse des taux courts	780	
		31.12.2024	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital*	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(2 533)	371
2	Choc parallèle vers le bas	(1 824)	(826)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	501	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(1 768)	
5	Hausse des taux courts	(1 745)	
6	Baisse des taux courts	831	

* La Valeur Economique du Capital est une composante de la Valeur Actuelle Nette telle que définie précédemment, en considérant l'ensemble des éléments d'actif et de passif, exception faite des fonds propres principalement.

Les chocs utilisés pour calculer les montants de sensibilités de la valeur et de la marge d'intérêt présentés dans ce tableau correspondent aux scénarios « Choc parallèle vers le haut », « Choc parallèle vers le bas », « Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse) », « Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse) », « Hausse des taux courts » et « Baisse des taux courts » tels que définis dans les orientations de l'ABE (EBA/GL/2022/10), paragraphe 92(c).

Le Supervisory Outlier Test réglementaire sur la sensibilité de valeur est satisfait, dans la mesure où la limite de 15% du montant de fonds propres Tier 1 s'élève à - 9,2 milliards d'euros.

Le montant de sensibilité de la marge d'intérêt est calculé sur un horizon d'un an à partir du 30 juin 2025.



9

RISQUE DE LIQUIDITÉ

9.1 RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

TABLEAU 62 : RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

(En Md EUR)

	30.06.2025	31.12.2024
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	138	190
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	129	82
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	45	43
TOTAL	313	315

9.2 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Les exigences réglementaires en matière de risque de liquidité sont appréhendées au travers de deux ratios :

- le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), ratio court terme, dont l'objectif est de s'assurer que les établissements disposent d'actifs liquides de qualité et quantité suffisantes pour couvrir, durant trente jours, une crise de liquidité sévère, combinant une crise systémique de marché et une crise spécifique ; l'exigence réglementaire minimale est de 100% à tout moment ;
- le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR), ratio long terme de transformation du bilan, qui compare les besoins de financement générés par les activités des établissements à leurs ressources stables ; le niveau minimal exigé est de 100%.

Afin de respecter ces exigences, le Groupe s'assure que ses ratios réglementaires sont gérés bien au-delà des exigences réglementaires minimales fixées par la directive 2019/878 du Parlement européen et

du Conseil du 20 Mai 2019 (CRD5) et le règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 (CRR2)⁽¹⁾.

Le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 148% fin juin 2025 contre 140% à fin mars 2025.

Depuis qu'il est en vigueur, le ratio NSFR s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% et s'élève à 117% à fin juin 2025 contre 115% à fin mars 2025.

Par ailleurs, afin de compléter son dispositif, le Groupe dispose d'indicateurs de suivi adaptés, en particulier le suivi d'impasses de liquidité sous divers scénarii de stress et sous conditions normales, par devise significative et toutes devises confondues, qui peuvent être assortis de contraintes additionnelles en matière d'objectif et de niveau minimal. Les indicateurs de liquidité en USD font également l'objet d'un suivi spécifique.

(1) Plusieurs amendements aux normes réglementaires européennes ont été adoptés en mai 2019 : Le texte relatif au LCR, publié en octobre 2014, a depuis été complété par un Acte Délégué corrigendum qui est entré en vigueur le 30 avril 2020. Le niveau minimal du ratio exigé est de 100% depuis le 1^{er} janvier 2018. L'exigence de NSFR incluse dans le texte CRR2 (EU) 2019/876 du 20 mai 2019 s'applique depuis juin 2021. Le ratio exigé est de 100%.

TABLEAU 63 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR) (LIQ1)

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024
Trimestre se terminant le								
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)					277 293	282 881	286 262	288 265
Sorties de trésorerie								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :								
<i>Dépôts stables</i>	232 602	234 692	236 545	236 731	17 075	17 580	17 875	17 901
<i>Dépôts moins stables</i>	141 116	141 015	140 056	140 292	7 056	7 051	7 003	7 015
Financements de gros non garantis	294 927	294 724	292 906	288 943	150 778	149 454	147 979	145 059
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	68 605	68 557	67 445	66 298	16 554	16 537	16 306	16 028
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	212 537	214 687	214 479	212 844	120 440	121 436	120 691	119 230
<i>Créances non garanties</i>	13 785	11 481	10 983	9 801	13 785	11 481	10 983	9 801
Financements de gros garantis					43 450	44 686	42 387	40 515
Exigences complémentaires	211 971	215 049	215 661	215 131	66 138	69 274	70 916	71 799
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûreté</i>	27 233	27 612	27 468	27 859	23 122	23 744	23 993	24 662
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	10 600	13 100	14 696	15 619	10 574	13 074	14 696	15 619
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	174 138	174 338	173 497	171 653	32 442	32 456	32 228	31 519
Autres obligations de financement contractuelles	104 266	98 732	100 393	96 509	104 257	98 726	100 391	96 509
Autres obligations de financement éventuel	122 652	121 174	118 921	119 218	6 813	6 780	6 731	6 974
TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE					388 511	386 501	386 280	378 756
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	355 552	353 268	337 090	327 770	35 143	35 513	34 082	30 657
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	39 186	40 264	41 746	41 692	30 340	31 172	31 975	32 020
Autres entrées de trésorerie	144 220	137 560	140 695	136 988	140 533	133 597	136 646	132 807
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	538 957	531 092	519 531	506 450	206 016	200 282	202 702	195 483
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	256	190	107	24	51	38	21	5
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	408 006	398 176	400 852	396 528	205 965	200 244	202 681	195 478
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					277 293	282 881	286 262	288 265
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					182 495	186 219	183 577	183 273
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					152,20%	152,19%	156,40%	157,65%

Au 30 juin 2025 la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 152% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois de juillet 2024 à juin 2025, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 30 juin 2025 est de 148%, soit un surplus de liquidité de 87 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 31 mars 2025, le LCR était de 140%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 77 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR est de 267 milliards d'euros au 30 juin 2025, en diminution de 3 milliards d'euros par rapport au 31 mars 2025. Au dénominateur, les sorties nettes de trésorerie ont diminué pendant la même période de 12 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR inclut, au 30 juin 2025, 138 milliards d'euros de réserves en banques centrales disponibles (52%) et 112 milliards d'euros d'actifs liquides de Niveau 1 (42%), ainsi que 17 milliards (6,5%) d'actifs liquides de Niveau 2. Au 31 mars 2025, le numérateur, qui s'élevait à 270 milliards d'euros, comportait 95% de réserves banques centrales disponibles et d'actifs liquides de Niveau 1.

L'euro représente, au 30 juin 2025, 44% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Le dollar américain représente également plus de 5% des actifs liquides du Groupe, avec un poids de 31%, ainsi que le yen japonais avec un poids de 11%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du repo (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement « *plain vanilla* » est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de covered bonds et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des stress tests liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

TABLEAU 64 : RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR) (LIQ2)

(En M EUR)	30.06.2025				Valeur pondérée
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	72 797	2 756	-	8 735	81 532
<i>Fonds propres</i>	72 797	2 756	-	8 735	81 532
<i>Autres instruments de fonds propres</i>		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		220 339	7 338	15 975	227 788
<i>Dépôts stables</i>		137 449	634	1 021	132 200
<i>Dépôts moins stables</i>		82 890	6 704	14 954	95 588
Financement de gros		551 136	45 104	170 435	314 359
<i>Dépôts opérationnels</i>		65 040	-	-	32 520
<i>Autres financements de gros</i>		486 096	45 104	170 435	281 839
Engagements interdépendants		50 722	-	-	0
Autres engagements	9 579	59 930	342	6 372	6 543
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	9 579				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		59 930	342	6 372	6 543
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL					630 222
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					40 812
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		74	114	39 913	34 085
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants		271 034	50 375	332 951	339 533
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		127 059	4 347	1 604	8 451
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		58 980	11 361	24 039	36 131
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		63 099	27 342	172 392	190 083
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		12 580	4 169	15 130	18 284
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 012	4 880	106 195	74 863
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		3 783	4 622	99 243	68 710
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		17 883	2 445	28 721	30 004
Actifs interdépendants		50 453	-	7 044	-
Autres actifs		110 431	3 960	95 037	115 636
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		16 313	1 456	7 162	21 191
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		0			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		66 815			3 341
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		27 304	2 504	87 876	91 105
Éléments de hors bilan		193 717	-	63 418	10 263
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL					540 329
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)					116,64%

31.12.2024

(En M EUR)	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	73 548	1 743	-	10 545	84 093
Fonds propres	73 548	1 743	-	10 545	84 093
Autres instruments de fonds propres		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		230 174	5 826	16 325	235 608
<i>Dépôts stables</i>		136 961	704	982	131 763
<i>Dépôts moins stables</i>		93 213	5 122	15 343	103 845
Financement de gros		563 051	46 436	180 716	334 143
<i>Dépôts opérationnels</i>		70 485	3	3	35 247
<i>Autres financements de gros</i>		492 565	46 433	180 713	298 896
Engagements interdépendants		54 876	0	6 103	-
Autres engagements		70 485	311	6 803	6 958
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>					
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		70 485	311	6 803	6 958
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL					660 801
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					36 955
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		55	143	47 831	40 824
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants		273 550	54 931	339 998	355 125
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		105 337	6 426	1 871	9 520
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		80 619	9 631	27 355	40 114
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		63 703	31 998	182 381	204 607
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		12 538	4 013	-	8 503
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 624	4 990	97 142	69 568
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		4 214	4 550	89 052	62 265
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		19 268	1 885	31 248	31 316
Actifs interdépendants		54 717	0	6 261	-
Autres actifs		111 794	6 950	97 823	122 484
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				0	0
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		18 022	3 482	9 426	26 290
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		515			515
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		65 455			3 273
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		27 802	3 467	88 398	92 406
Éléments de hors bilan		208 305	-	63 377	11 062
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL					566 450
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)					116,66%

9.3 BILAN ÉCHÉANCÉ

TABLEAU 65 : BILAN ÉCHÉANCÉ
PASSIFS FINANCIERS

30.06.2025						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		10 957	-	-	-	10 957
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	188 341	27 037	43 265	38 745	297 388
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	64 044	19 762	15 370	1 412	100 588
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	467 416	23 654	24 328	3 000	518 398
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	33 433	29 877	68 332	25 281	156 923
Dettes subordonnées	Note 3.9	7	348	2 188	10 192	12 735

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts provisionnels et hors dérivés.

31.12.2024						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		11 364	-	-	-	11 364
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	184 412	26 473	42 362	37 936	291 183
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	63 507	19 596	15 241	1 400	99 744
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	479 388	24 260	24 951	3 077	531 676
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	34 557	30 881	70 630	26 131	162 199
Dettes subordonnées	Note 3.9	9	465	2 922	13 613	17 009

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts provisionnels et hors dérivés.

ACTIFS FINANCIERS

30.06.2025						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		145 079	1 052	1 695	955	148 781
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	445 919	21 776	-	-	467 695
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	101 769	1 252	-	276	103 297
Titre au coût amorti	Note 3.5	20 220	1 778	10 199	17 044	49 240
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	67 309	2 827	10 231	1 344	81 711
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	83 435	61 959	171 382	108 759	425 536
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	1 985	4 137	11 452	3 045	20 619

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

31.12.2024						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		199 942	493	974	271	201 680
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	406 556	22 747	-	-	429 303
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	94 559	1 191	-	274	96 024
Titre au coût amorti	Note 3.5	28 231	761	3 002	661	32 655
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	69 489	2 837	11 329	396	84 051
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	116 064	55 202	160 123	102 419	433 808
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	2 021	4 182	11 569	3 042	20 814

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale la conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été, par convention, retenu les durées restant à courir suivantes :

- actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :
 - positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an ;

- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :
 - les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de 3 mois,
 - les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an,
 - enfin, les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

AUTRES PASSIFS

		30.06.2025					
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	1 071	1 190	-	2 261
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(6 129)	-	-	-	-	(6 129)
Autres passifs	Note 4.4	-	84 128	3 084	3 839	3 104	94 155
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	3 526	-	-	3 526
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	4 526	11 250	44 327	96 266	156 369
Provisions	Note 8.3	3 916	-	-	-	-	3 916
Capitaux propres		77 461	-	-	-	-	77 461

		31.12.2024					
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	975	1 262	-	2 237
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(5 277)	-	-	-	-	(5 277)
Autres passifs	Note 4.4	-	81 117	2 974	3 702	2 993	90 786
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	17 079	-	-	17 079
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	4 314	10 619	42 427	93 331	150 691
Provisions	Note 8.3	4 085	-	-	-	-	4 085
Capitaux propres		79 588	-	-	-	-	79 588

AUTRES ACTIFS

30.06.2025							
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(330)	-	-	-	-	(330)
Autres actifs	Note 4.4	-	73 477	-	-	-	73 477
Actifs d'impôts	Note 6	4 198	-	-	-	-	4 198
Assurance – participation aux bénéfices différée		-	-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	442	442
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	60 465	60 465
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	5 084	5 084
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	4 012	3	2	4 017
Actifs de contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	-	89	112	268	24	493

31.12.2024							
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(292)	-	-	-	-	(292)
Autres actifs	Note 4.4	-	70 903	-	-	-	70 903
Actifs d'impôts	Note 6	4 687	-	-	-	-	4 687
Assurance – participation aux bénéfices différée		-	-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	398	398
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	61 409	61 409
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	5 086	5 086
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	4	26 390	16	17	26 427
Actifs de contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	-	12	39	166	398	615

1. Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
2. Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
3. Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la Note 3.2.2 des états financiers consolidés du Groupe.
4. Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
5. Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.



10

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Introduction

L'article 449bis du texte CRR2 demande la publication d'informations sur les risques en matière environnementale, sociale et de gouvernance (risques ESG). Cette exigence a été mise en œuvre par le règlement 2022/2453 du 30 novembre 2022.

Une lettre de non-action concernant l'application des exigences de publication du pilier 3 ESG en vertu des normes techniques d'exécution (ITS) de publication de l'EBA a été émise le 6 août 2025. La lettre de non-action demande aux Autorités Nationales Compétentes (ANC) de ne pas prioriser la collecte ou l'application de certains modèles, notamment les modèles GAR 6 à 10 et les colonnes sur l'atténuation du changement climatique dans les modèles 1 et 4 à partir de la date de référence du 30 juin 2025 jusqu'à ce que les amendements aux ITS de publication de l'EBA soient adoptés et entrés en vigueur. Sur cette base, la Société Générale ne publie pas les modèles 6 à 10 et les colonnes sur l'atténuation du changement climatique dans les modèles 1 et 4.

1. Informations qualitatives en matière de risques ESG

Des informations qualitatives sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance sont présentées dans le Rapport sur les Risques 2025⁽¹⁾ (pages 247 à 272), à l'exception de l'évaluation de la matérialité mise à jour dans le présent document ci-dessous.

2. Informations quantitatives en matière de risques ESG

Les informations quantitatives sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance pour la mise en œuvre du règlement 2022/2453 utilisent les mêmes données que celles utilisées pour produire d'autres rapports réglementaires. En particulier, des éléments utilisés pour produire le reporting des informations financières (FINREP) ont été utilisés pour garantir la cohérence avec la production existante. Des améliorations spécifiques ont ensuite été apportées à cette base pour répondre aux exigences de chaque modèle. Ces améliorations consistent principalement à s'appuyer sur des fournisseurs de données externes.

(1) Rapport sur les Risques 2025

10.1 MODÈLE 1 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PAR SECTEUR, ÉMISSIONS ET ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE

La ventilation sectorielle des expositions aux contreparties non financières a été réalisée en s'appuyant sur la procédure interne utilisée pour le reporting réglementaire afin de déterminer le secteur d'activité d'une contrepartie spécifique.

Concernant les expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accord de Paris » de l'Union européenne, leur identification se fonde sur des données achetées auprès de Moody's et sur une surveillance interne. Ces données ont notamment permis au Groupe de décliner les critères d'exclusion tels que définis dans le règlement 2020/1818 concernant les seuils de revenus ou d'intensité des émissions ainsi que l'évaluation des dommages significatifs causés à au moins un des six objectifs environnementaux mentionnés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852. Les résultats obtenus ont donné lieu à des revues internes permettant de qualifier en particulier la cohérence avec les dispositifs existants.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont déclarées aux fins du pilier 3 ESG. La méthode de calcul des émissions de carbone des entreprises suit la norme Global GHG Accounting et Reporting Standard pour l'industrie financière, développée par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Conformément à cette méthodologie, une priorisation des sources de données sur les données d'émissions a été établie comme suit:

- lorsqu'elles étaient disponibles, les données d'émissions reportées par nos clients ont été utilisées (score PCAF 1 ou 2 selon qu'elles soient certifiées ou non. On parle alors de données « primaires ») ;
- lorsqu'elles étaient estimées via le provider externe, les données d'émissions (score PCAF 3 ou 4) ont été utilisées ;
- dans le cas contraire, il a été décidé d'utiliser des facteurs d'émission PCAF, basés sur le chiffre d'affaires (*Revenue Based*) ou les actifs (*Asset Based*) des clients, pour estimer leurs émissions, avec des scores PCAF de 4 et 5 respectivement.

De plus, les émissions financées sont calculées conformément à la méthodologie PCAF en appliquant le ratio entre (i) le total des actifs sous gestion et (ii) le total des capitaux propres et de la dette financière du client (facteur d'attribution) aux émissions de nos clients.

Les émissions financées du groupe représentent 136,1MtCO₂e, incluant des données clients reportés pour 25% et une estimation pour 75% des expositions de nos clients.

TABLEAU 66 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PAR SECTEUR, ÉMISSIONS ET ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE

	a	b	c	d	e
	30.06.2025				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
Secteur/sous-secteur					
1 Expositions sur des secteurs contribuant fortement au changement climatique*	151 054	11 920	18 045	6 686	
2 A – Agriculture, sylviculture et pêche	2 251	-	433	155	
3 B – Industries extractives	6 266	4 878	373	59	
4 B.05 – Extraction de houille et de lignite	-	-	-	-	
5 B.06 – Extraction d’hydrocarbures	2 607	2 602	66	14	
6 B.07 – Extraction de minerais métalliques	2 120	1 181	205	13	
7 B.08 – Autres industries extractives	370	-	63	14	
8 B.09 – Services de soutien aux industries extractives	1 169	1 095	39	18	
9 C – Industries manufacturières	32 125	1 749	4 219	1 609	
10 C.10 – Industries alimentaires	5 152	14	472	235	
11 C.11 – Fabrication de boissons	2 130	-	288	26	
12 C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	10	-	9	1	
13 C.13 – Fabrication de textiles	258	-	44	35	
14 C.14 – Industrie de l’habillement	273	-	38	34	
15 C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	139	-	23	4	
16 C.16 – Travail du bois et fabrication d’articles en bois et en liège, à l’exception des meubles ; fabrication d’articles en vannerie et sparterie	760	-	132	59	
17 C.17 – Industrie du papier et du carton	592	-	149	31	
18 C.18 – Imprimerie et reproduction d’enregistrements	399	-	27	35	
19 C.19 – Cokéfaction et raffinage	1 391	1 362	38	19	
20 C.20 – Industrie chimique	2 443	37	325	59	
21 C.21 – Industrie pharmaceutique	1 278	4	144	75	
22 C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc	1 264	20	248	54	
23 C.23 – Fabrication d’autres produits minéraux non métalliques	1 075	1	328	63	
24 C.24 – Métallurgie	1 298	34	123	74	
25 C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l’exception des machines et des équipements	2 567	1	296	167	
26 C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	750	1	113	25	
27 C.27 – Fabrication d’équipements électriques	1 858	4	218	196	
28 C.28 – Fabrication des machines et d’équipements n.c.a	1 839	8	251	97	
29 C.29 – Industrie automobile	2 441	260	682	160	
30 C.30 – Fabrication d’autres matériels de transport	2 728	3	58	84	
31 C.31 – Fabrication de meubles	276	-	53	14	
32 C.32 – Autres industries manufacturières	469	-	54	27	
33 C.33 – Réparation et installation de machines et d’équipements	735	-	106	35	

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2025										
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions <i>(En M EUR)</i>			Émissions de GES financées (émissions des catégories 1, 2 et 3 de la contrepartie) <i>(en tonnes équivalent CO₂)</i>			Émissions de GES (colonne i) : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise				Échéance moyenne pondérée
		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		dont émissions financées de catégorie 3		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
1	(4 110)	(908)	(2 877)	136 060 659	100 879 345	24,76%	105 299	26 209	14 524	5 022	6
2	(105)	(30)	(65)	1 721 668	628 287	7,48%	1 461	516	161	113	8
3	(45)	(5)	(38)	15 458 150	12 783 936	67,76%	4 709	914	610	33	4
4	-	-	-	423	35	0,00%	-	-	-	-	5
5	(5)	-	(4)	4 773 358	3 661 844	66,78%	2 545	61	-	1	2
6	(6)	(1)	(4)	9 037 301	8 299 986	80,10%	1 666	401	48	5	4
7	(16)	(4)	(12)	386 442	221 273	28,59%	155	193	13	9	7
8	(18)	-	(18)	1 260 626	600 798	61,68%	343	259	549	18	9
9	(966)	(193)	(692)	54 058 427	46 172 387	32,83%	24 837	4 477	1 258	1 553	6
10	(154)	(16)	(125)	8 389 751	7 610 510	31,41%	4 017	562	172	401	9
11	(24)	(8)	(11)	498 287	418 919	31,92%	1 839	99	25	167	8
12	-	-	-	324	282	74,67%	10	-	-	-	4
13	(25)	(1)	(22)	158 082	133 101	5,20%	183	56	13	6	5
14	(22)	(1)	(20)	116 061	105 079	38,74%	240	25	6	2	2
15	(3)	-	(2)	44 592	42 210	1,19%	52	72	15	-	6
16	(37)	(9)	(25)	265 353	226 476	14,69%	480	202	34	44	8
17	(25)	(8)	(14)	446 156	340 243	7,63%	446	108	24	14	4
18	(16)	(2)	(13)	71 796	54 458	0,06%	292	91	8	8	5
19	(2)	-	(2)	4 832 392	3 593 468	39,92%	768	243	354	26	6
20	(61)	(27)	(30)	3 690 257	2 893 214	33,16%	2 062	224	29	128	6
21	(25)	(4)	(17)	685 427	553 625	53,10%	973	196	13	96	6
22	(41)	(11)	(26)	1 131 928	1 027 494	8,43%	867	254	66	77	8
23	(54)	(13)	(37)	3 224 666	1 019 554	53,92%	762	265	8	40	6
24	(55)	(5)	(46)	4 242 987	2 707 078	43,50%	915	254	57	72	7
25	(102)	(26)	(66)	1 502 670	1 348 728	20,26%	1 887	481	96	103	7
26	(18)	(8)	(8)	1 133 972	1 093 230	44,57%	606	70	47	27	6
27	(68)	(5)	(60)	3 975 307	3 804 617	24,18%	1 512	245	58	43	5
28	(60)	(16)	(40)	1 835 837	1 756 323	14,00%	1 485	211	55	88	6
29	(90)	(19)	(66)	14 790 037	14 539 362	62,38%	1 970	341	28	102	5
30	(34)	(2)	(30)	2 412 315	2 370 024	61,34%	2 493	170	53	12	2
31	(9)	(2)	(6)	150 369	129 062	9,62%	225	33	10	8	5
32	(17)	(4)	(11)	137 295	113 253	21,65%	289	101	40	39	10
33	(24)	(6)	(15)	322 566	292 077	1,93%	464	174	47	50	9

	a	b	c	d	e
	30.06.2025				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
	dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818				
Secteur/Sous-secteur			dont durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
34 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	19 499	3 081		2 121	305
35 D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	17 456	1 987		1 842	303
36 D35.11 – Production d'électricité	14 475	1 929		1 578	299
37 D35.2 – Production de gaz, distribution par conduite de combustibles gazeux	1 496	1 092		268	2
38 D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	547	2		11	-
39 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 806	47		279	34
40 F – Services de bâtiments et travaux publics	6 652	11		1 002	684
41 F.41 – Construction de bâtiments	1 973	-		260	243
42 F.42 – Génie civil	1 401	2		171	60
43 F.43 – Travaux de construction spécialisés	3 278	9		571	381
44 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	31 001	928		4 051	1 581
45 H – Transport et entreposage	18 374	1 226		1 959	534
46 H.49 – Transports terrestres et transports par conduites	5 751	669		672	287
47 H.50 – Transport par eau	5 444	493		730	72
48 H.51 – Transports aériens	3 145	-		119	40
49 H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	3 609	64		400	133
50 H.53 – Activité de poste et de courrier	425	-		38	2
51 I – Hébergement et restauration	4 628	-		786	571
52 L – Activités immobilières	28 452	-		2 822	1 154
53 Expositions des secteurs autres que ceux contribuant fortement au changement climatique*	83 066	418		6 245	2 028
54 K – Activités financières et d'assurance	21 713	168		449	204
55 Expositions sur d'autres secteurs (codes NACE J, M – U)	61 353	250		5 796	1 824
56 TOTAL	234 120	12 338		24 290	8 714

* Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union – règlement sur les indices de référence en matière de climat – considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, section A à H et section L du règlement (CE) n° 1893/2006.

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2025										
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)			Émissions de GES financées (émissions des catégories 1, 2 et 3 de la contrepartie) (en tonnes équivalent CO ₂)		Émissions de GES (colonne i) : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise	Échéance moyenne pondérée				Échéance moyenne pondérée
	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	dont émissions financées de catégorie 3	Émissions de GES (colonne i) : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise	<= 5 ans		> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans		
34	(144)	(79)	(46)	18 055 242	5 707 762	24,93%	11 868	3 677	3 233	721	6
35	(98)	(43)	(39)	14 835 426	4 722 351	22,70%	10 768	3 114	2 856	718	6
36	(88)	(42)	(37)	12 414 851	3 872 498	10,69%	8 373	2 603	2 808	691	7
37	(45)	(36)	(7)	1 925 293	796 131	48,93%	731	501	263	1	6
38	(1)	-	-	1 294 523	189 280	31,16%	369	62	114	2	6
39	(29)	(8)	(17)	2 281 446	1 223 247	31,85%	882	580	209	135	7
40	(470)	(80)	(361)	3 878 404	3 367 425	16,84%	5 053	953	469	177	5
41	(188)	(26)	(155)	1 005 303	916 247	22,36%	1 661	155	95	62	5
42	(39)	(15)	(20)	851 052	754 081	21,78%	981	208	166	46	7
43	(243)	(39)	(186)	2 022 049	1 697 097	10,98%	2 411	590	208	69	5
44	(1 095)	(212)	(802)	24 231 419	22 738 849	23,81%	24 971	2 958	1 371	1 701	6
45	(355)	(77)	(246)	14 752 252	6 897 892	38,21%	8 230	6 115	3 764	265	7
46	(174)	(38)	(119)	2 398 519	1 748 171	14,38%	3 494	1 435	698	124	6
47	(32)	(3)	(24)	7 138 150	2 690 007	51,27%	1 753	1 793	1 894	4	7
48	(27)	(10)	(15)	4 032 263	1 409 209	74,24%	938	1 738	460	9	7
49	(120)	(26)	(87)	1 146 766	1 018 753	27,79%	1 637	1 134	710	128	7
50	(2)	-	(1)	36 554	31 752	10,10%	408	15	2	-	3
51	(313)	(49)	(248)	838 491	733 667	5,09%	2 488	1 361	670	109	6
52	(588)	(175)	(362)	785 160	625 893	7,14%	20 800	4 658	2 779	215	4
53	(1 528)	(430)	(919)				65 179	11 898	4 695	1 294	4
54	(142)	(18)	(114)				18 855	2 003	667	188	2
55	(1 386)	(412)	(805)				46 324	9 895	4 028	1 106	4
56	(5 638)	(1 338)	(3 796)	136 060 659	100 879 345	24,76%	170 478	38 107	19 219	6 316	5

	a	b	c	d	e
	31.12.2024				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
Secteur/sous-secteur					
		dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions stade 2	dont expositions non performantes
1 Expositions sur des secteurs contribuant fortement au changement climatique*	153 598	13 906	1 197	15 877	6 882
2 A – Agriculture, sylviculture et pêche	2 098	-	-	292	162
3 B – Industries extractives	6 394	4 718	9	148	77
4 B.05 – Extraction de houille et de lignite	-	-	-	-	-
5 B.06 – Extraction d'hydrocarbures	2 564	2 559	6	29	17
6 B.07 – Extraction de minerais métalliques	1 753	548	-	56	25
7 B.08 – Autres industries extractives	377	-	1	36	15
8 B.09 – Services de soutien aux industries extractives	1 700	1 611	2	27	20
9 C – Industries manufacturières	33 372	2 233	388	3 006	1 721
10 C.10 – Industries alimentaires	4 815	-	-	287	205
11 C.11 – Fabrication de boissons	2 200	-	-	121	22
12 C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	8	-	-	7	-
13 C.13 – Fabrication de textiles	254	-	-	34	36
14 C.14 – Industrie de l'habillement	230	-	-	51	30
15 C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	140	-	-	22	4
16 C.16 – Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	732	-	1	65	42
17 C.17 – Industrie du papier et du carton	503	-	-	68	37
18 C.18 – Imprimerie et reproduction d'enregistrements	284	-	-	34	33
19 C.19 – Cokéfaction et raffinage	1 715	1 682	14	113	27
20 C.20 – Industrie chimique	2 281	26	1	292	109
21 C.21 – Industrie pharmaceutique	1 373	4	-	125	85
22 C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc	1 078	12	4	138	67
23 C.23 – Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 137	-	7	292	52
24 C.24 – Métallurgie	1 530	82	72	201	70
25 C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2 086	1	22	192	168
26 C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	784	1	-	83	46
27 C.27 – Fabrication d'équipements électriques	1 844	3	93	141	252
28 C.28 – Fabrication des machines et d'équipements n.c.a	1 823	4	2	261	102
29 C.29 – Industrie automobile	3 593	418	52	234	201
30 C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	3 571	-	116	96	76
31 C.31 – Fabrication de meubles	213	-	-	25	11
32 C.32 – Autres industries manufacturières	442	-	-	50	16
33 C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	736	-	4	74	30

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	31.12.2024										
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)			Emissions de GES financées (émissions des catégories 1, 2 et 3 de la contrepartie) (En tonnes équivalent CO ₂)			Emissions de GES : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise				Échéance moyenne pondérée
	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		dont émissions financées de catégorie 3			<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
1	(4 093)	(943)	(2 823)	146 468 363	106 327 217	25,25%	98 579	27 550	15 672	11 797	9
2	(107)	(23)	(74)	1 690 268	620 148	9,11%	1 333	509	139	117	8
3	(61)	(16)	(42)	17 992 570	13 221 469	59,90%	4 501	1 191	649	53	5
4	-	-	-	430	37		-	-	-	-	4
5	(6)	(1)	(5)	9 809 788	6 890 281	55,58%	2 465	97	-	2	3
6	(14)	(6)	(7)	5 417 313	4 571 312	66,05%	1 150	559	37	7	4
7	(19)	(8)	(10)	465 364	272 905	27,25%	146	192	14	25	11
8	(22)	(1)	(20)	2 299 675	1 486 934	68,44%	740	343	598	19	8
9	(950)	(173)	(692)	53 301 674	44 298 537	33,97%	22 880	4 253	1 686	4 553	13
10	(157)	(20)	(124)	7 538 799	6 890 216	24,81%	3 684	476	135	520	10
11	(21)	(6)	(10)	548 647	451 477	26,06%	1 656	127	18	399	16
12	-	-	-	543	460	55,87%	7	-	-	1	8
13	(22)	(3)	(18)	162 341	138 042	11,64%	188	46	10	10	6
14	(21)	(3)	(18)	58 112	50 056	42,33%	181	18	9	22	9
15	(3)	(1)	(2)	45 810	43 370	2,52%	51	71	14	4	8
16	(29)	(7)	(19)	276 188	231 641	16,82%	455	189	23	65	10
17	(23)	(4)	(15)	286 858	216 462	7,37%	371	67	19	46	9
18	(17)	(2)	(14)	68 491	51 601	0,00%	219	48	5	12	6
19	(7)	(3)	(4)	7 102 278	5 988 470	52,07%	848	161	678	28	7
20	(64)	(29)	(31)	4 114 013	2 170 276	37,42%	1 534	385	23	339	14
21	(26)	(9)	(12)	749 837	600 739	38,55%	1 141	88	14	130	7
22	(40)	(7)	(29)	1 012 397	912 208	9,06%	652	241	40	145	13
23	(55)	(13)	(37)	2 518 800	580 327	46,90%	744	249	14	130	12
24	(67)	(8)	(54)	5 184 404	3 279 917	48,92%	1 000	249	13	268	16
25	(85)	(15)	(62)	1 386 855	1 268 023	13,12%	1 400	424	61	201	11
26	(25)	(9)	(12)	354 719	311 657	11,36%	437	183	17	147	17
27	(67)	(3)	(60)	2 917 878	2 808 071	29,04%	1 394	161	84	205	11
28	(56)	(9)	(42)	1 001 851	913 077	9,57%	1 426	191	49	157	9
29	(94)	(12)	(76)	14 210 097	13 764 005	76,35%	1 870	449	20	1 254	29
30	(33)	(3)	(26)	3 200 131	3 145 551	73,61%	2 874	51	319	327	10
31	(7)	(1)	(5)	125 024	105 713	0,01%	138	23	8	44	18
32	(13)	(2)	(10)	158 544	124 825	24,26%	205	131	68	38	11
33	(18)	(4)	(12)	279 057	252 353	1,37%	405	225	45	61	10

	a	b	c	d	e
	31.12.2024				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
Secteur/Sous-secteur		dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
34 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	19 046	3 894	391	1 723	404
35 D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	17 170	2 619	378	1 349	401
36 D35.11 – Production d'électricité	15 038	2 418	352	1 174	397
37 D35.2 – Production de gaz, distribution par conduite de combustibles gazeux	1 394	1 273	12	372	2
38 D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	482	2	1	2	1
39 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 812	228	29	129	37
40 F – Services de bâtiments et travaux publics	6 411	13	100	776	666
41 F.41 – Construction de bâtiments	1 970	-	64	214	204
42 F.42 – Génie civil	1 344	5	16	104	77
43 F.43 – Travaux de construction spécialisés	3 097	8	20	458	385
44 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	30 568	1 407	17	3 607	1 459
45 H – Transport et entreposage	18 481	1 412	146	1 904	549
46 H.49 – Transports terrestres et transports par conduites	6 060	1 058	126	531	297
47 H.50 – Transport par eau	5 387	336	-	826	70
48 H.51 – Transports aériens	3 565	-	-	230	40
49 H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	3 366	18	17	290	140
50 H.53 – Activité de poste et de courrier	103	-	3	27	2
51 I – Hébergement et restauration	4 655	-	1	889	532
52 L – Activités immobilières	30 761	1	116	3 403	1 275
53 Expositions des secteurs autres que ceux contribuant fortement au changement climatique*	82 502	298	293	5 133	2 128
54 K – Activités financières et d'assurance	21 328	86	172	370	192
55 Expositions sur d'autres secteurs (codes NACE J, M – U)	61 174	212	121	4 763	1 936
56 TOTAL	236 100	14 204	1 490	21 010	9 010

* Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union – règlement sur les indices de référence en matière de climat – considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, section A à H et section L du règlement (CE) n° 1893/2006.

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	31.12.2024										
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)			Emissions de GES financées (émissions des catégories 1, 2 et 3 de la contrepartie) (En tonnes équivalent CO ₂)			Emissions de GES (colonne i) : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise				Échéance moyenne pondérée
	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		dont émissions financées de catégorie 3			<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
34	(180)	(92)	(74)	16 571 960	4 893 603	21,26%	10 281	4 191	3 480	1 094	8
35	(136)	(52)	(73)	13 561 125	4 227 815	20,42%	9 243	3 835	3 034	1 058	8
36	(131)	(51)	(72)	11 426 259	3 331 288	8,65%	7 706	3 333	2 971	1 028	9
37	(43)	(40)	(1)	1 662 407	494 225	32,13%	698	307	355	34	8
38	(1)	-	-	1 348 428	171 563	25,99%	340	49	91	2	6
39	(30)	(8)	(18)	1 814 825	1 028 293	41,42%	842	588	236	146	8
40	(451)	(80)	(342)	4 363 469	3 912 296	18,10%	4 658	937	535	281	7
41	(165)	(23)	(136)	1 641 140	1 543 753	19,39%	1 612	141	134	83	5
42	(45)	(12)	(29)	1 038 007	793 352	30,45%	844	228	197	75	8
43	(241)	(45)	(177)	1 684 322	1 575 191	11,45%	2 202	568	204	123	7
44	(997)	(182)	(742)	33 327 876	30 354 568	23,70%	22 019	2 852	1 055	4 642	13
45	(385)	(109)	(249)	15 445 927	6 368 086	41,61%	8 337	6 140	3 617	387	7
46	(217)	(87)	(114)	2 415 475	1 740 924	15,54%	3 832	1 325	753	150	6
47	(32)	(3)	(26)	7 698 827	2 885 552	54,82%	1 758	1 984	1 642	3	7
48	(25)	(6)	(17)	4 414 255	993 659	78,81%	1 033	1 937	564	31	8
49	(110)	(13)	(91)	912 268	743 463	21,19%	1 677	893	658	138	7
50	(1)	-	(1)	5 102	4 488	87,66%	37	1	-	65	49
51	(320)	(58)	(238)	1 117 427	981 562	6,25%	2 650	1 071	724	210	7
52	(612)	(202)	(352)	842 367	648 655	7,94%	21 078	5 818	3 551	314	5
53	(1 453)	(328)	(958)			-	58 804	14 437	5 966	3 295	6
54	(133)	(16)	(105)			-	18 895	1 281	543	609	3
55	(1 320)	(312)	(853)			-	39 909	13 156	5 423	2 686	7
56	(5 546)	(1 271)	(3 781)	146 468 363	106 327 217	25,25%	157 383	41 987	21 638	15 092	8

10.2 MODÈLE 2 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS- EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SÛRETÉS

Ce modèle montre la ventilation de la valeur comptable brute des prêts collatéralisés par un bien immobilier par catégories d'efficacité énergétique en fonction du niveau d'efficacité énergétique du bien donné comme garantie comme indiqué dans le Certificat de Performance Énergétique (CPE).

Les prêts garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts sécurisés par une garantie fournie par Crédit Logement ou d'autres compagnies d'assurance.

Les CPE nécessitent un processus de collecte auprès des clients du

Groupe qui est actuellement en cours et qui permettra finalement d'affiner davantage les rapports.

En l'absence d'un CPE, le Groupe a, dans la mesure du possible, estimé la consommation d'énergie des biens immobiliers en garantie sur la base des informations publiques divulguées par des entités telles que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). De plus, l'approche décrite ci-dessus a été complétée en utilisant des distributions statistiques provenant de bases de données nationales ou spécifiques au portefeuille du Groupe.

TABLEAU 67 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SÛRETÉS

Secteur de la contrepartie	a	b	c	d	e	f	g
	30.06.2025						
	Valeur comptable brute totale (En M EUR)						
	Niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés)						
	0 ≤ 100	> 100 ≤ 200	> 200 ≤ 300	> 300 ≤ 400	> 400 ≤ 500	> 500	
1 TOTAL UE	150 049	15 704	25 836	44 544	23 002	10 268	4 851
2 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	21 650	1 148	1 975	4 712	1 079	416	334
3 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	128 399	14 556	23 861	39 832	21 923	9 852	4 517
4 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
5 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	98 049	14 278	23 592	39 119	13 805	5 001	2 254
6 TOTAL NON-UE	6 519	141	834	1 115	149	-	-
7 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	4 723	141	834	1 115	149	-	-
8 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	1 796	-	-	-	-	-	-
9 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
10 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	2 239	141	834	1 115	149	-	-

	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2025								
	Valeur comptable brute totale (En M EUR)							Sans le label du certificat de performance énergétiques des sûretés	
	Niveau d'efficacité énergétique (label du certificat de performance énergétiques des sûretés)							dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	
	A	B	C	D	E	F	G		
1	1 426	2 244	5 425	9 197	5 267	1 753	844	123 893	79%
2	84	115	185	334	85	55	33	20 759	42%
3	1 342	2 129	5 240	8 863	5 182	1 698	811	103 134	87%
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-	-	-	99 328	100%
6	-	-	-	-	-	-	-	6 519	34%
7	-	-	-	-	-	-	-	4 723	47%
8	-	-	-	-	-	-	-	1 796	0%
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	3 449	100%

	a	b	c	d	e	f	g
31.12.2024							
Valeur comptable brute totale (En M EUR)							
Niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m² des sûretés)							
Secteur de la contrepartie		0 ≤ 100	> 100 ≤ 200	> 200 ≤ 300	> 300 ≤ 400	> 400 ≤ 500	> 500
1 TOTAL UE	151 012	16 442	37 227	33 414	21 704	9 701	4 831
2 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	25 546	1 661	3 877	4 249	1 407	665	562
3 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	125 466	14 780	33 351	29 165	20 297	9 036	4 269
4 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
5 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	103 397	15 623	34 958	29 795	14 584	5 563	2 874
6 TOTAL NON-UE	6 709	105	1 100	1 371	167	-	0
7 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	5 049	105	1 100	1 371	167	-	-
8 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	1 660	-	-	-	-	-	0
9 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
10 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	2 743	105	1 100	1 371	167	-	-

	h	i	j	k	l	m	n	o	p	
31.12.2024										
Valeur comptable brute totale (En M EUR)										
	Niveau d'efficacité énergétique (label du certificat de performance énergétiques des sûretés)							Sans le label du certificat de performance énergétiques des sûretés		
	A	B	C	D	E	F	G	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m² des sûretés) estimé		
1	819	2 269	3 619	7 120	4 138	1 337	621	131 090	79%	
2	57	14	3	2	1	1	-	25 469	48%	
3	762	2 256	3 616	7 118	4 137	1 335	621	105 621	86%	
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
5	-	-	-	-	-	-	-	103 397	100%	
6	-	-	-	-	-	0	-	6 709	41%	
7	-	-	-	-	-	-	-	5 049	54%	
8	-	-	-	-	-	0	-	1 660	0%	
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
10	-	-	-	-	-	-	-	2 743	100%	

10.3 MODÈLE 3 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PARAMÈTRE D'ALIGNEMENT

Les indicateurs d'alignement pour la transition climatique sont publiés dans le Pilier 3. Le Groupe qui a rejoint la Net Zero Banking Alliance (NZBA) en tant que membre fondateur en 2021, a pour objectif d'aligner ses portefeuilles de crédit pour les secteurs les plus émissifs avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Les indicateurs d'alignement sont en outre divulgués conformément à l'engagement NZBA du Groupe (les chiffres clés sont détaillés dans le chapitre 5 « Responsabilité de durabilité » du Document d'Enregistrement Universel (DEU) au sein de la section 5.3.2 Plan de transition à l'échelle du Groupe.

L'approche du Pilier 3 est dérivée de la publication NZBA de la Société Générale. En particulier, la colonne (b) a été remplie uniquement avec les principaux codes de secteur NACE en ce qui concerne nos

engagements NZBA ; colonne (c) avec le Montant Brut Comptable lié à nos métriques NZBA.

Les objectifs à 3 ans dans la colonne (g) ne sont actuellement pas remplis par souci de cohérence avec la publication NZBA de Société Générale qui présente les cibles à l'horizon 2030 du Groupe adoptées dans le cadre des engagements NZBA. Une interpolation linéaire pourrait être réalisée entre l'année de référence et 2030, mais elle ne constituerait pas des objectifs intermédiaires formels pour le Groupe. L'interpolation linéaire est une méthode qui présente des limites, ne permettant pas de tenir compte notamment du rythme des avancées technologiques bas carbone qui s'accélère sur les horizons proches de 2030 pour de nombreux secteurs. Le résultat par secteur de cette méthode serait le suivant:

Secteur	Cible (année de référence +3 ans)
1 Electricité	112
2 Combustion de combustibles fossiles / Charbon thermique	15
2 Combustion de combustibles fossiles / Pétrole & gaz chaîne amont	26
2 Combustion de combustibles fossiles / Pétrole & gaz (scope 1, 2 & 3)	10
3 Industrie automobile	123
4 Transport aérien	827
5 Transport maritime	16
6 Production de ciment, de clinker et de chaux / Ciment	590
7 Production de fer et d'acier, de coke et de minerais métalliques / Acier	-

Pour le secteur de la chimie, des travaux sont actuellement en cours compte tenu de la complexité du secteur et du manque de méthodologie dans l'industrie bancaire pour aligner un tel secteur.

TABLEAU 68 : PORTEFEUILLE BANCAIRE - INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PARAMETRE D'ALIGNEMENT

30.06.2025						
a	b	c	d	e	f	g
Secteur	Secteur NACE (a minima)	Valeur comptable brute du portefeuille (en M EUR)	Paramètre d'alignement	Année de référence	Distance par rapport au scénario ZEN 2050 de l'AIE, en %***	Cible (année de référence +3 ans)
1	Electricité	35.11	13 748 Intensité d'émission (en gCO ₂ eq./kWh)	99,0	-49,1%	n.a
2	Combustion de combustibles fossiles/Charbon thermique	05.10 ; 05.20 ; 35.11	223 Financement	30,4	-29,3%	n.a
2	Combustion de combustibles fossiles/Pétrole & gaz chaîne amont	06.10 ; 09.10 ; 19.29 ; 35.21 ; 35.22 ; 35.23 ; 49.50	1 131 Financement	32,7	-58,5%	n.a
2	Combustion de combustibles fossiles/Pétrole & gaz (scope 1, 2 & 3)	06.10 ; 09.10 ; 19.29 ; 35.21 ; 35.22 ; 35.23 ; 49.50	6 563 Emissions absolues (en MtCO ₂ eq.)	10,3	-54,2%	n.a
3	Industrie automobile	29.10	841 Intensité d'émission (en gCO ₂ eq./v-km)	155,3	46,5%	n.a
4	Transport aérien	51.10 ; 51.21 ; 77.35	4 529 Intensité d'émission (en gCO ₂ eq./RTK)	866,3	10,5%	n.a
5	Transport maritime	50.10 ; 50.20	1 319 Delta d'alignement (principes Poseidon)	16,8	79,0%	n.a
6	Production de ciment, de clinker et de chaux/Ciment	08.91 ; 08.92 ; 08.93 ; 08.99 ; 23.51 ; 23.52 ; 23.63 ; 23.64 ; 81.10	301 Intensité d'émission (en kgCO ₂ eq./t ciment)	644,5	37,7%	n.a
7	Production de fer et d'acier, de coke et de minerais métalliques/Acier	07.10 ; 24.10 ; 24.20 ; 24.30 ; 24.34 ; 24.51 ; 24.52	461 Score d'alignement sur les SSP	0,2	27,2%	n.a
8	Produits chimiques					

*** Distance temporelle par rapport aux jalons pour 2030 du scénario ZEN 2050, en points de pourcentage (pour chaque paramètre).

31.12.2024						
a	b	c	d	e	f	g
Secteur	Secteur NACE (a minima)	Valeur comptable brute du portefeuille (en M EUR)	Paramètre d'alignement	Année de référence	Distance par rapport au scénario ZEN 2050 de l'AIE, en %***	Cible (année de référence +3 ans)
1	Electricité	35.11	13 313 Intensité d'émission (en gCO ₂ eq./kWh)	114,4	-41,2%	n.a
2	Combustion de combustibles fossiles/Charbon thermique	05.10 ; 05.20 ; 35.11	273 Financement	44,2	2,9%	n.a
2	Combustion de combustibles fossiles/Pétrole & gaz chaîne amont	06.10 ; 09.10 ; 19.29 ; 35.21 ; 35.22 ; 35.23 ; 49.50	1 267 Financement	41,7	-45,9%	n.a
2	Combustion de combustibles fossiles/Pétrole & gaz (scope 1, 2 & 3)	06.10 ; 09.10 ; 19.29 ; 35.21 ; 35.22 ; 35.23 ; 49.50	6 340 Emissions absolues (en MtCO ₂ eq.)	10,5	-49,3%	n.a
3	Industrie automobile	29.10	1 043 Intensité d'émission (en gCO ₂ eq./v-km)	155,9	47,1%	n.a
4	Transport aérien	51.10 ; 51.21 ; 77.35	5 714 Intensité d'émission (en gCO ₂ eq./RTK)	866,3	10,5%	n.a
5	Transport maritime	50.10 ; 50.20	1 647 Delta d'alignement (principes Poseidon)	16,8	79,0%	n.a
6	Production de ciment, de clinker et de chaux/Ciment	08.91 ; 08.92 ; 08.93 ; 08.99 ; 23.51 ; 23.52 ; 23.63 ; 23.64 ; 81.10	367 Intensité d'émission (en kgCO ₂ eq./t ciment)	672,6	45,3%	n.a
7	Production de fer et d'acier, de coke et de minerais métalliques/Acier	07.10 ; 24.10 ; 24.20 ; 24.30 ; 24.34 ; 24.51 ; 24.52	532 Score d'alignement sur les SSP	-0,6	41,6%	n.a
8	Produits chimiques					

*** Distance temporelle par rapport aux jalons pour 2030 du scénario ZEN 2050, en points de pourcentage (pour chaque paramètre).

10.4 MODÈLE 4 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SUR LES 20 PLUS GRANDES ENTREPRISES À FORTE INTENSITÉ DE CARBONE

Pour déterminer les éléments présentés dans ce modèle, le Groupe a défini une liste des 20 entreprises les plus émettrices de carbone au monde, qui s'appuie en particulier sur les rapports du *Carbon Disclosure Project*.

TABLEAU 69 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SUR LES 20 PLUS GRANDES ENTREPRISES À FORTE INTENSITÉ DE CARBONE

a	b	c	d	e
30.06.2025				
Valeur comptable brute (agrégée)	Valeur comptable brute de l'exposition sur les contreparties par rapport à la valeur comptable brute totale (agrégée)*	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	Échéance moyenne pondérée	Nombre d'entreprises faisant partie des 20 plus grandes entreprises polluantes incluses
1 841	0,21%		4,3	12

* Pour les contreparties figurant parmi les 20 entreprises qui émettent le plus de carbone dans le monde.

a	b	c	d	e
31.12.2024				
Valeur comptable brute (agrégée)	Valeur comptable brute de l'exposition sur les contreparties par rapport à la valeur comptable brute totale (agrégée)*	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	Échéance moyenne pondérée	Nombre d'entreprises faisant partie des 20 plus grandes entreprises polluantes incluses
1 796	0,21%	3	3,8	11

* Pour les contreparties figurant parmi les 20 entreprises qui émettent le plus de carbone dans le monde.

10.5 MODÈLE 5 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE PHYSIQUE POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SOUMISES À UN RISQUE PHYSIQUE

Les problématiques de disponibilité de donnée impliquent le recours à des estimations de projection d'événement physique appliqué à nos expositions. La méthodologie sera enrichie lors des prochaines publications pour tenir compte de l'ensemble des événements et risques physiques.

Les segmentations géographiques des modèles reposent sur une ventilation cohérente au regard des activités du Groupe : France, Europe hors France, Amérique du Nord et Reste du monde.

Les expositions sujettes à des risques physiques sont déclarées en montants bruts – avant la prise en compte des mesures d'atténuation telles que la couverture assurancielle ou les actions d'atténuation des contreparties ou acteurs publics (i.e. système de protection contre les inondations) – sur la base de la localisation des actifs. L'impact du risque physique sur les portefeuilles du Groupe est susceptible d'être réduit par ces mesures.

L'identification de l'existence des risques physiques dans les portefeuilles du Groupe repose sur les éléments suivants :

- Les dangers liés au climat couverts incluent les inondations fluviales, les sécheresses, les incendies de forêt, les fortes précipitations et les cyclones tropicaux en tant qu'événements aigus, ainsi que la montée du niveau de la mer et le stress thermique en tant qu'événements chroniques.
- Utilisation du scénario climatique Shared Socioeconomic Pathway SSP5-8.5 et du Representative Concentration Pathway RCP8.5,

développé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les projections sont réalisées par étapes annuelles : 2030 pour les dangers aigus et 2050 pour les dangers chroniques, sauf pour l'élévation du niveau de la mer (2100).

- La localisation géographique fait référence aux actifs des contreparties dans le portefeuille du Groupe. Le Groupe a utilisé des sources de données internes et externes (Moody's) pour déterminer la localisation des actifs. Les emplacements des actifs constituent un élément critique dans l'identification des risques physiques et continuent d'être l'objet d'efforts d'amélioration de la qualité.
- Les scores de risque physique de chaque actif, répartis par type de danger, sont basés sur les données du fournisseur Munich Re pour toutes les entreprises.

Sur la base des hypothèses formulées et des données disponibles, le portefeuille de prêts immobiliers résidentiels soumis à un risque physique en France (qui constitue le principal marché du Groupe) représente 11,7 milliards d'euros en termes de risque brut : cette exposition est antérieure à tout mécanisme d'atténuation et à la vulnérabilité finale résultante des contreparties

Le portefeuille d'entreprise soumis à un risque physique en France (qui constitue le principal marché du Groupe) représente un montant de 14,3 milliards d'euros en termes de risque brut, avant prise en compte de tout mécanisme d'atténuation et de la vulnérabilité finale résultante des contreparties.

TABEAU 70 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE PHYSIQUE POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SOUMISES À UN RISQUE PHYSIQUE

	a	b	c	d	e	f	g
		30.06.2025					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
France		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	894	43	11	7	3	7,0
2	B – Industries extractives	297	42	3	-	2	5,0
3	C – Industrie manufacturière	13 510	1 149	247	92	13	4,0
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 831	253	45	72	116	9,0
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	977	53	83	13	2	5,0
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	4 105	349	62	40	2	4,0
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	15 128	1 346	301	131	54	5,0
8	H – Transports et entreposage	5 313	285	187	97	26	6,0
9	L – Activités immobilières	17 317	1 844	530	556	18	5,0
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	108 846	865	2 391	5 462	1 844	13,0
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	13 944	437	413	257	-	7,0
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	42 078	4 765	871	479	71	3,0

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	30.06.2025								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		
1	8	50	6	13	8	(4)	(1)	(4)	
2	3	42	2	6	6	(2)	-	(1)	
3	49	1 426	26	183	109	(61)	(8)	(48)	
4	16	376	94	18	5	(3)	(1)	(2)	
5	40	109	2	54	2	(4)	(3)	(1)	
6	17	406	30	48	68	(42)	(5)	(35)	
7	83	1 667	82	325	180	(112)	(23)	(83)	
8	24	546	25	116	51	(36)	(14)	(19)	
9	76	2 718	154	376	160	(57)	(13)	(37)	
10	719	8 419	1 424	885	103	(12)	(4)	(7)	
11	67	896	144	172	46	(20)	(10)	(8)	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	116	5 935	135	540	366	(194)	(37)	(146)	

a	b	c	d	e	f	g
	30.06.2025					
	Valeur comptable brute (En M EUR)					
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
	Ventilation par tranche d'échéance					
		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
Europe (hors France)						
1 A – Agriculture, sylviculture et pêche	1 129	30	27	4	8	13,0
2 B – Industries extractives	1 754	170	3	-	1	4,0
3 C – Industrie manufacturière	8 806	712	71	12	136	13,0
4 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 515	290	159	94	8	5,0
5 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	547	13	35	15	5	12,0
6 F – Services de bâtiments et travaux publics	1 854	96	36	17	15	11,0
7 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 339	715	33	5	82	8,0
8 H – Transports et entreposage	6 374	203	244	11	24	10,0
9 L – Activités immobilières	8 185	391	44	5	-	3,0
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	19 572	9	44	252	579	22,0
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	8 674	167	26	11	-	3,0
12 Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	29 778	1 532	349	53	21	4,0

	h	i	j	k	l	m	n	o
	30.06.2025							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	-	67	2	7	3	(2)	(1)	(1)
2	49	106	19	9	-	-	-	-
3	127	733	71	130	36	(20)	(8)	(10)
4	133	411	7	47	-	(2)	(1)	-
5	2	32	34	2	-	-	-	-
6	9	151	4	33	3	(3)	(2)	(1)
7	122	655	58	74	13	(12)	(4)	(7)
8	82	382	18	20	24	(23)	(1)	(22)
9	161	272	7	30	-	(2)	(1)	-
10	1	883	-	107	9	(7)	(3)	(4)
11	-	205	(1)	7	-	(3)	(1)	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	369	1 167	419	435	4	(12)	(7)	(2)

a	b	c	d	e	f	g
						30.06.2025
						Valeur comptable brute (En M EUR)
						dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique
						Ventilation par tranche d'échéance
						Échéance moyenne pondérée
Amérique du Nord		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
1 A – Agriculture, sylviculture et pêche	1	-	-	-	-	5,0
2 B – Industries extractives	1 296	178	75	-	-	3,0
3 C – Industrie manufacturière	4 365	482	17	-	11	3,0
4 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 390	553	10	1	-	3,0
5 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	34	2	-	1	2	12,0
6 F – Services de bâtiments et travaux publics	125	14	-	-	-	3,0
7 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 177	556	-	-	15	3,0
8 H – Transports et entreposage	2 679	43	26	1	-	5,0
9 L – Activités immobilières	1 909	209	70	-	-	3,0
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	2	-	-	-	-	-
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	1 492	-	-	-	-	na
12 Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	8 933	603	123	3	-	2,0

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	30.06.2025								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			dont expositions non performantes
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	115	100	38	12	-	-	-	-	-
3	182	183	145	59	1	(3)	(1)	(1)	-
4	348	143	73	1	-	-	-	-	-
5	2	1	2	-	-	-	-	-	-
6	10	3	1	7	-	-	-	-	-
7	178	199	194	74	1	(9)	(8)	-	-
8	34	19	17	9	-	-	-	-	-
9	62	134	83	9	-	(6)	(6)	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	245	379	105	22	-	(3)	(3)	-	-

a	b	c	d	e	f	g
	30.06.2025					
	Valeur comptable brute (En M EUR)					
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
	Ventilation par tranche d'échéance					
		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
Reste du Monde						
1 A – Agriculture, sylviculture et pêche	227	1	-	-	-	2,0
2 B – Industries extractives	2 919	743	91	-	1	3,0
3 C – Industrie manufacturière	5 447	1 093	230	3	57	6,0
4 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4 762	386	43	113	-	6,0
5 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	247	26	31	1	1	6,0
6 F – Services de bâtiments et travaux publics	569	81	1	-	7	7,0
7 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	4 356	2 071	30	14	58	3,0
8 H – Transports et entreposage	4 008	313	46	16	1	3,0
9 L – Activités immobilières	1 042	136	29	-	-	3,0
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	1 773	-	1	1	-	8,0
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 264	-	-	-	-	-
12 Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	6 904	2 150	257	16	4	2,0

	h	i	j	k	l	m	n	o
	30.06.2025							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	-	1	-	-	1	(1)	-	(1)
2	122	498	215	42	5	(1)	-	(1)
3	192	794	397	163	44	(45)	(3)	(39)
4	32	185	325	173	-	(6)	(6)	-
5	1	52	6	-	-	-	-	-
6	10	53	26	4	20	(17)	-	(16)
7	169	1 625	379	45	27	(32)	(4)	(26)
8	10	231	135	4	38	(5)	-	(4)
9	8	132	25	4	-	(2)	(2)	-
10	-	1	1	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	260	1 353	814	41	9	(9)	(1)	(7)

	a	b	c	d	e	f	g
		31.12.2024					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
	France	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	877	46	11	7	5	9,0
2	B – Industries extractives	330	29	6	1	1	4,0
3	C – Industrie manufacturière	12 717	1 023	215	91	104	9,0
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2 880	159	28	87	44	9,0
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 022	51	127	15	5	7,0
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	3 933	335	81	37	16	6,0
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	14 715	1 271	262	78	145	9,0
8	H – Transports et entreposage	5 611	278	149	69	36	7,0
9	L – Activités immobilières	18 545	2 284	688	794	30	6,0
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	106 578	855	2 362	5 450	1 793	13,0
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	17 829	532	485	542	47	8,0
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	42 731	3 481	732	363	95	5,0

	h	i	j	k	l	m	n	o
	31.12.2024							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
							dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1	9	55	5	10	8	(4)	-	(3)
2	3	32	2	6	4	(2)	-	(1)
3	60	1 346	27	152	93	(62)	(7)	(49)
4	9	274	35	7	3	(3)	(1)	(2)
5	84	112	2	16	3	(3)	(2)	-
6	17	438	14	56	58	(34)	(5)	(26)
7	87	1 599	70	335	145	(103)	(29)	(70)
8	25	488	19	91	46	(27)	(10)	(16)
9	52	3 687	57	674	137	(65)	(24)	(31)
10	715	8 333	1 412	867	95	(11)	(4)	(7)
11	92	1 282	232	241	90	(25)	(15)	(7)
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	116	4 477	78	459	265	(168)	(39)	(117)

	h	i	j	k	l	m	n	o
	31.12.2024							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	1	58	-	4	9	(4)	(1)	(3)
2	24	79	9	5	-	-	-	-
3	114	740	64	62	49	(19)	(4)	(13)
4	116	170	7	10	1	(1)	(1)	-
5	2	20	(1)	1	-	-	-	-
6	6	97	8	11	1	(1)	(1)	(1)
7	69	661	8	63	2	(6)	(4)	(1)
8	60	333	66	3	16	(14)	-	(14)
9	94	291	2	28	1	(3)	(2)	-
10	-	727	-	166	8	(9)	(4)	(4)
11	4	104	-	1	-	(2)	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	364	992	375	49	30	(13)	(2)	(4)

a	b	c	d	e	f	g
	31.12.2024					
	Valeur comptable brute (En M EUR)					
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
	Ventilation par tranche d'échéance					
Amérique du Nord		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	14	5	-	-	2,0
2	B – Industries extractives	1 132	182	95	-	4,0
3	C – Industrie manufacturière	5 149	392	123	1	30,0
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 590	460	118	1	30,0
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	39	2	-	1	13,0
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	102	5	-	-	7,0
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 406	486	2	-	23,0
8	H – Transports et entreposage	2 845	73	35	-	8,0
9	L – Activités immobilières	2 239	131	-	-	2,0
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	25	-	-	-	-
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	1 840	-	-	-	na
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	9 266	658	12	6	5,0

	h	i	j	k	l	m	n	o
	31.12.2024							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	-	2	3	-	-	-	-	-
2	43	186	48	10	-	(2)	(2)	-
3	244	346	229	45	4	(1)	-	-
4	241	421	244	10	-	(1)	-	-
5	1	3	1	-	-	-	-	-
6	2	3	-	1	-	-	-	-
7	225	246	224	68	1	(3)	(2)	-
8	32	46	37	2	-	-	-	-
9	20	76	35	17	19	(6)	(1)	(5)
10	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	112	387	204	35	31	(12)	(5)	(6)

a	b	c	d	e	f	g
31.12.2024						
Valeur comptable brute (En M EUR)						
dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique						
Ventilation par tranche d'échéance						
Reste du Monde		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	292	14	-	-	1,0
2	B – Industries extractives	3 011	652	95	-	3,0
3	C – Industrie manufacturière	6 640	1 129	225	328	12,0
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 079	478	3	118	5,0
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	258	3	34	1	8,0
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	654	98	2	3	3,0
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	5 325	2 308	32	4	5,0
8	H – Transports et entreposage	3 859	71	73	15	8,0
9	L – Activités immobilières	1 109	181	5	11	3,0
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	1 515	1	1	1	8,0
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 145	-	-	-	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	7 089	1 724	120	17	4,0

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	31.12.2024								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			dont expositions non performantes
						dont expositions de stade 2		dont expositions non performantes	
1	3	7	4	-	1	-	-	-	-
2	63	533	152	36	6	(6)	(5)	(1)	
3	179	1 013	712	157	52	(49)	(4)	(44)	
4	57	172	370	241	-	(7)	(7)	-	
5	1	36	2	-	-	-	-	-	
6	13	65	28	7	19	(19)	(1)	(18)	
7	104	2 033	336	17	36	(38)	(2)	(34)	
8	9	125	32	3	36	(10)	-	(10)	
9	6	180	11	11	44	(24)	(1)	(22)	
10	-	1	2	-	-	-	-	-	
11	-	-	-	-	-	-	-	-	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	112	1 538	256	43	11	(11)	(1)	(7)	



11

RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

11.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

Mr Leopoldo ALVEAR

Directeur financier du Groupe Société Générale

11.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport sur les risques Pilier 3 sont, à ma connaissance, conformes à la huitième partie du règlement UE N° 2019/876 (et de ses amendements ultérieurs) et ont été établies en accord avec les procédures de contrôle interne approuvées par le Conseil d'administration.

Paris, le 12 septembre 2025

Le directeur Financier du Groupe

Mr Leopoldo ALVEAR



12

ANNEXES

INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 30.06.2025	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2024	Titre	Page Pilier 3 31.12.2024	Page Pilier 3 30.06.2025	Page du DEU ⁽¹⁾ 2024	Références réglemen- taires EBA
1	1			Couverture des engagements douteux	9			
1	2			Risque de marché : VaR et SVaR	11			
1	3	61	30	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	13	111	242	IRRBB1
1	4	1		Indicateurs clés	15	3		KM1
1	5	2		TLAC – Indicateurs clés	16	5		KM2
5	6	3	1	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	49	15	191	
5	7	4	2	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	50	16	192	CC2
5	8	5	3	Entités exclues du périmètre prudentiel	52	18	194	
5	9			Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres Tier 1	54			
5	10		4	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	54		196	
5	11		5	Composition de l'exigence minimale prudentielle de capital pour Société Générale en CET1	55		196	
5	12	6	6	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité	56	18	197	
5	13	7	7	Déductions et retraitements prudentiels CET1	57	19	197	
5	14	8	8	Vue d'ensemble des expositions pondérées	58	20	198	OV1
5	15	9	9	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	59	21	199	
5	16			Contribution des principales filiales aux expositions pondérées du Groupe	59			
5		10		Comparaison des RWA modélisés et en approche standard au niveau du risque		21		CMS1
5		11		Comparaison des montants pondérés modélisés et en approche standard au niveau des catégories d'actifs		22		CMS2
5	17	12	10	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	60	24	200	
5	18			Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	61			INS2
5	19			Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	62			IFRS9-FL
5	20			Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	62			INS1

Chapitre 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 30.06.2025	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2024	Titre	Page Pilier 3 31.12.2024	Page Pilier 3 30.06.2025	Page du DEU ⁽¹⁾ 2024	Références réglemen- taires EBA
5	21	15		Composition des fonds propres réglementaires	63	27		CC1
5	22	16		TLAC – Composition	67	31		TLAC1
5	23	17		TLAC – Hiérarchie des créanciers de l’entité de résolution	68	32		TLAC3
5	24	18		Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	70	34		LR1-LRSUM
5	25	19		Ratio de levier – Déclaration commune	71	35		LR2-LRCOM
5	26	20		Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	73	37		LR3-LRSPL
5	27	13		Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	74	25		CCyB1
5	28	14		Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l’établissement	75	25		CCyB2
5	29			Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	76			L11
5	30			Principales sources de différences entre les montants d’exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	80			L12
5	31			Corrections de valeur à des fins d’évaluation prudente (PVA)	82			PV1
6	32			Agences de notation utilisées en approche standard	88			
6	33		11	Champ d’application des approches IRB et standard	89		205	CR6-A
6	34		12	Périmètre d’application des approches IRB et standard pour le Groupe	89		205	
6	35		13	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences externes	90		206	
6	36			Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	91			
6	37			Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et des valeurs réalisées hors clientèle de détail	92			
6	38			Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	94			
6	39			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d’expositions (échelle de PD fixe) – IRBA	95			CR9
6	40			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d’expositions (échelle de PD fixe) – IRBF	99			CR9
6	41			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d’expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l’article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) – IRBA	101			CR9.1
6	42			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d’expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l’article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) – IRBF	104			CR9.1
6	43			Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	108			
6	44	21		Catégories d’expositions	109	39		
6	45		18	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	111		215	
6	46	22		Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	113	42		CR1
6	47	23		Variations du stock de prêts et avances non performants	115	44		CR2
6	48	24		Qualité de crédit des expositions restructurées	115	44		CQ1
6	49	25		Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d’impayés	117	46		CQ3
6	50	26		Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	119	48		CQ4
6	51	27		Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d’activité	123	52		CQ5
6	52	28		Sûretés obtenues par prise de possession et processus d’exécution	125	54		CQ7
6	53	29		Échéance des expositions	126	55		CR1-A

Chapitre 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 30.06.2025	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2024	Titre	Page Pilier 3 31.12.2024	Page Pilier 3 30.06.2025	Page du DEU ⁽¹⁾ 2024	Références réglemen- taires EBA
6	54	30		Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	126	56		CR3
6	55	31		Exposition, EAD & RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	127	57		
6	56	32		Approche standard- exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	128	58		CR4
6	57	33		Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	130	60		CR5
6	58	34		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	132	63		CR6
6	59	35		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	140	71		CR6
6	60	36		Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	144	76		CR7
6	61	37		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	145	78		CR7-A
6	62	38		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	149	82		CR7-A
6	63	39		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	150	84		CR8
6	64	40		Expositions de financement spécialisé – Approche interne	151	84		CR10.1-10.4
6	65	41		Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	152	85		CR10.5
7	66	42	21	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	161	87	223	
7	67	43	22	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	162	88	224	CCR1
7	68	44	23	Expositions sur les contreparties centrales (CCP)	163	90	225	CCR8
7	69	45		Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	164	91		CCR5
7	70	45	24	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	164		225	CCR2
7	71	46		Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	165	92		CCR4
7	72	47		Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	167	94		CCR3
7	73	48		Expositions sur dérivés de crédit	168	95		CCR6
7	74	49		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	169	96		CCR7
8	75			Qualité des positions de titrisation conservées ou acquises	173			
8	76	50		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	179	97		SEC1
8	77	51		Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	180	99		SEC2
8	78	54		Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	181	104		SEC5
8	79			Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	183			
8	80	52		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	184	100		SEC3
8	81	53		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	186	102		SEC4
9	82		25	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	196		232	
9	83		26	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	197		233	

Chapitre 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 31.12.2024	N° tableau Pilier 3 30.06.2025	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2024	Titre	Page Pilier 3 31.12.2024	Page Pilier 3 30.06.2025	Page du DEU ⁽¹⁾ 2024	Références réglemen- taires EBA
9	84		27	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	199		235	
9	85	55	28	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	203	107	238	
9	86		29	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	203		238	
9	87	56		Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	205	108		MR1
9	88	57		Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	205	108		MR2-A
9	89	58		Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	206	109		MR3
9	90	59		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	206	109		MR2-B
9		60		Risque de marché selon l'approche alternative standardisée		110		MR1 (2)
10	91		34	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	214		257	OR1
11	92	61	30	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	220	111	242	IRRBB1
11	93		31	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	221		243	
12	94			Actifs grevés et actifs non grevés	228			AE1
12	95			Sûretés reçues	229			AE2
12	96			Sources des charges grevant les actifs	230			AE3
12	97	62	32	Réserve de liquidité	231	113	246	
12	98	63		Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	232	114		LIQ1
12	99	64		Ratio de financement stable net (NSFR)	234	116		LIQ2
12	100	65	33	Bilan échéancé	236	118	247	
14				Critères d'évaluation de la matérialité financière	253			
14				Identification des risques environnementaux	256			
14				Facteurs pris en compte par l'indicateur de vulnérabilité climatique sectorielle (ICVI)	258			
14				Evaluation de la matérialité financière des risques sociaux	263			
14				Evaluation de la matérialité financière des risques de gouvernance	265			
14				Tables de correspondance Pilier 3	267			
14	101	66		Portefeuille bancaire - indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique: qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	274	126		Modèle 1
14	102	67		Portefeuille bancaire - Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : prêts garantis par des biens immobiliers - efficacité énergétique des sûretés	282	134		Modèle 2
14	103	68		Portefeuille bancaire - Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Paramètres d'alignement	284	137		Modèle 3
14	104	69		Portefeuille bancaire - Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : expositions des 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	285	138		Modèle 4
14	105	70		Portefeuille Bancaire - Indicateurs du Risque Physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique	286	140		Modèle 5
14	106			Récapitulatif des ICP des expositions alignées sur la taxonomie	302			Modèle 6
14	107			Mesures d'atténuation : actifs entrant dans le calcul du GAR	304			
14	108			GAR (%)	308			Modèle 8
14	109			Autres mesures d'atténuation du changement climatique non couvertes dans le règlement (UE) 2020/852	312			Modèle 10

(1) Document d'enregistrement universel.7171



No ADEME : FR231725_03IVZM

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

